économie et politique

EUROPE :
un nouveau projet

JANVIER-FÉVRIER 2019 (774-775) - 11 €

économie et politique

Adresse postale :
Économie et Politique, 2, place du Colonel-Fabien, 75019 Paris
Rédaction : 01 40 40 13 73
Administration : 01 40 40 13 73
Site Internet : www.economie-politique.org
E-mail : ecopo@economie-politique.org
En cas de changement d'adresse veuillez contacter :
Diffusion et promotion :
Frédéric RAUCH : 01 40 40 13 41
Directrice : Catherine MILLS
Rédacteur en chef :
Frédéric RAUCH
Comptabilité :
Mitra MANSOURI : 01 40 40 13 41
e-mail : mmansouri@economie-politique.org

Conseil de rédaction et de diffusion :
Eric AUBIN, Daniel BACHET, Amar BELLAL, Frédéric BOCCARA, Paul BOCCARA, Jean-François BOLZINGER, Hervé BRAMY, Gisèle CAILLOUX, Sylvian CHICOTE, Marc COHEN-SOLAL, Aurianne COTHENET, Yves DIMICOLI, Denis DURAND, Jean-Marc DURAND, Caroline FERRERA, Jean-Luc GIBELIN, Christophe GRASSULO, Alain JANVIER, Pascal JOLY, Jean-Vincent KOSTER, Marie-José KOTLICKI, Anne LAFAURIE, Claude LARIDAN, Amaury LE BRETON, Jean-Christophe LE DUIGOU, Patrick LE HYARIC, Didier LE RESTE, Jean LOJKINE, Jean MAGNIADAS, Nasser MANSOURI-GUILANI, Nicolas MARCHAND, Clotilde MATHIEU, Fabien MAURY, Catherine MILLS, Alain MORIN, Alain OBADIA, Bruno ODENT, Roland PERRIER, Guillaume QUASHIE-VAUCLIN, Frédéric RAUCH, Denis RECOQUILLON, Jacques RIGAUDIAT, Lydia SAMARBAKHSH, Véronique SANDOVAL, Patricia TEJAS, Alain TOURNEBISE.

Gérant de la publication : Roland Perrier
Commission paritaire N° 0324 I 84443
ISSN : 0424-3218
ISBN : 979-10-90384-47-7
Imprimerie : PUBLIC IMPRIM, 12 rue Pierre Timbaud, BP 553, 69637 Vénissieux Cedex
Publicité-Comédiance : 01 49 22 74 43
5 rue Pleyel - Immeuble Calliope - BP 229 - 93523 Saint-Denis Cedex
Mise en page et maquette de couverture : Claude Saligny

SOMMAIRE

D'après une œuvre de *Jean-Pierre Jouffroy* avec son autorisation ..... **Une**

Éditorial

Pour une Europe au service des gens !, *Yann Brossat* **2**

Actualités France/Europe/Monde

Conjoncture économique, gilets jaunes et enjeux politiques, *Frédéric Boccara* **4**

Croissance et conjoncture : France, Allemagne et quelques autres, *Frédéric Boccara* **8**

Assurance chômage : négociation piégée au service d'une politique publique de traitement du chômage au service du capital, *Denis Gravouil* .. **12**

La lutte contre les inégalités passe aussi par la façon de produire les richesses, *Nasser Mansouri* **16**

Les dossiers d'*Économie et Politique*

Un nouveau projet européen, une voie pour le réaliser

Introduction **20**

• Contre l'Europe de Macron, les services publics au cœur d'un nouveau projet européen **22**

Pour un Front commun face aux marchés financiers. Débattre avec les tenants du « Pacte social et écologique », *Denis Durand et Frédéric Boccara* .. **23**

BREXIT : Défi pour une autre Europe, *Yves Dimicoli* **26**

• L'Europe peut agir sur les multinationales **32**

L'emploi en Europe : entre convergence vers la précarité et concentration en Allemagne, *Kévin Guillas-Cavan* **33**

L'euro, un carcan pour les peuples ? Un débat à gauche

• Des luttes pour s'attaquer à la domination des marchés financiers sur la construction européenne, *Denis Durand* **38**

• Quels leviers pour faire face aux menaces d'éclatement de l'euro ?, *Pierre Khalfa* **43**

Emploi, entreprises, luttes

La fusion-absorption d'Alstom par Siemens est refusée. Et Maintenant ?, *Déclaration de l'Appel* **47**

Un abandon de souveraineté sans précédent, *Alain Tournebise* **49**

Pédagogie

Une explication marxiste des crises du capitalisme, *Constantin Lopez* ... **51**

Notes de lecture

La Chine est-elle capitaliste ?, Rémi Herrera et Zhiming Long [Clément Chabanne] **58**

Libérons l'Europe. Le national-libéralisme est au bout du « modèle », Brunot Odent [Pierre Ivorra] **59**

Éditorial

Ian Brossat

Pour une Europe au service des gens !

France 2 m'aura finalement invité sur ses plateaux au même titre que les autres candidats à l'élection européenne du 26 mai prochain. Et j'ai pu y démontrer l'apport des communistes à un autre projet européen. Il était temps que la direction de *France 2* cesse l'ostracisme à l'égard du représentant de la liste du Parti communiste : « l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent ».

Mais cela ne s'est pas fait tout seul. Cette virevolte de la direction de *France 2* ne doit rien au hasard. Elle est le résultat d'une mobilisation rapide et puissante des militants communistes et de nombreux citoyens pour que justice médiatique soit rendue et que la démocratie médiatique soit respectée.

Le premier enseignement à tirer de cet événement est que rien n'est jamais perdu d'avance. Comme toujours, et cela se vérifie au quotidien en de nombreux domaines, gagner ou perdre une bataille tient essentiellement au niveau de détermination et de volonté engagé afin de porter le fer à la hauteur des enjeux.

Quelle belle leçon de chose pour notre campagne des européennes qui est maintenant entrée dans une phase décisive. Il est en effet grand temps de lâcher les chevaux. Et nous avons de nombreuses raisons pour le faire.

L'Europe, telle qu'elle est issue des traités existants, depuis Maastricht jusqu'au TSCG avec leurs graves conséquences sociales sur les populations, est l'objet d'un rejet de plus en plus profond et massif. Chômage endémique, précarité, délocalisations, casse des services publics et des protections sociales, sont le résultat des choix faits à Bruxelles, même si nous ne rappellerons jamais assez que les premiers décideurs de ces choix sont les représentants, Présidents ou Premiers ministres, de chacun des pays membre de l'UE. À cet égard, qui mieux que le Pcf dispose d'une crédibilité réelle pour incarner la lutte contre de telles orientations, lui qui a toujours combattu et s'est toujours opposé à ces traités ?

À l'heure où ces lignes sont écrites, une nouvelle dégradation de la situation en Europe que traduit notamment la révision à la baisse des prévisions de croissance, renforce le besoin de disposer de forces politiques et d'élus européens déterminés à combattre cette logique mortifère de soumission au dogme de la finance, c'est-à-dire aux intérêts des marchés et des multinationales. Les annonces faites ces derniers jours sont en effet inquiétantes. L'Italie est annoncée en récession, l'Allemagne s'en rapproche dangereusement. Quant à la France, si elle semble moins menacée, elle le doit à son « bouclier social et public » qui joue encore son rôle d'amortisseur. Un sacré pied de nez à des dirigeants européens qui n'ont de cesse d'en appeler à supprimer les services publics et à soumettre la protection sociale au régime assuranciel.

Tout dans la période pousse à ce qu'une alternative à la fois radicale et crédible soit proposée pour sortir l'Europe et les peuples européens des affres d'une politique régressive rationnant toujours plus les dépenses de développement des potentiels humains. Il existe aujourd'hui un vrai danger nationaliste et néofasciste en Europe. Déjouer ce risque exige de faire le choix de l'émancipation humaine, et donc d'une politique qui, de l'Europe aux nations jusqu'aux localités, décide d'utiliser les énormes masses d'argent en circulation pour répondre aux exigences sociales et environnementales.

Le Parti communiste, le programme de la liste « L'Europe des gens contre l'Europe de l'argent » avancent un certain nombre de propositions capables de commencer à répondre en profondeur à ces exigences et d'engager une réorientation profonde de la politique européenne. De ce point de vue, le nœud gordien est la question d'une nouvelle maîtrise et utilisation de l'argent. C'est-à-dire une transformation profonde du rôle de la BCE, en clair de sa politique de création monétaire et d'utilisation de l'euro, à laquelle s'ajoutent des mesures fiscales d'un ordre nouveau.

Des milliards d'euros, 2 700 plus précisément, ont été créés et déversés par la BCE sur les marchés financiers pour racheter les titres de dette publique détenus par les banques et les grandes entreprises. Plus de 700 milliards de crédits ont été refinancés par la BCE

auprès de banques à un taux zéro, voire inférieur à zéro, sans aucun effet de relance en termes de créations d'emplois, de développement industriel et de services publics. Tout cet argent n'a servi qu'à nourrir la spéculation. Il est venu gonfler les portefeuilles des actionnaires et autres fonds d'investissements. Et selon les annonces récentes de M. Draghi, cela va se poursuivre. La mise à disposition des banques d'euros à titre gratuit restera à l'ordre du jour pour faire face à la crainte d'une nouvelle explosion de crise systémique que fait planer le dangereux ralentissement de la croissance.

Voilà pourquoi nous proposons la création d'un fonds social, solidaire et écologique. Adossée à la BCE, cette nouvelle institution financière européenne permettrait de mobiliser les 2700 milliards en faveur du développement des services publics dans chaque pays de l'Union, cela sous le contrôle des parlements nationaux et européen et des citoyens disposant de nouvelles institutions pour exercer leur pouvoir de suivi.

Voilà également pourquoi nous proposons la mise en œuvre d'une politique hardie de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, qui pourrait prendre forme dans la création d'un serpent fiscal européen instaurant des taux plafonds pour l'ensemble des impôts indirects (TVA, et autres taxes sur la consommation, notamment la fiscalité verte) et des taux planchers pour les impôts directs (Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés). L'idée n'est pas nouvelle. Rappelons qu'existait un serpent monétaire qui aurait pu produire des effets intéressants si la volonté de soumettre les peuples à une monnaie unique pour soutenir la financiarisation de l'économie ne l'avait pas emporté. Rappelons également que les taux de TVA sont déjà encadrés au plan européen, mais avec l'objectif inavoué d'augmenter le produit de cette fiscalité. Une commission de l'harmonisation fiscale européenne adossée au Parlement européen et déclinée au niveau de chaque parlement national gérerait ce dispositif, tout comme elle organiserait un droit de suite en matière de contrôle fiscal des multinationales et de leurs filiales sur le territoire européen, imposant à chacune de payer leur impôt sur les sociétés (IS) sur le territoire où elles sont implantées et exercent leur activité. Enfin cette commission contribuerait à redéfinir les conventions fiscales entre pays de l'UE.

L'attribution de crédits proposés par le Fonds européen comme la possibilité pour les entreprises d'obtenir une modulation de leur contribution au titre de l'impôt sur les sociétés seraient alors soumises à des critères sociaux et écologiques, cela sous le contrôle des populations et des salariés.

Tels sont les enjeux que pose une transformation en profondeur de l'Union européenne et de son fonctionnement. C'est une tâche difficile mais essentielle pour créer les conditions d'une véritable coopération et des solidarités actives entre les peuples européens souverains. Qui mieux que les candidates et candidats de la liste « L'Europe des gens contre l'Europe de l'argent » sont en capacité de la mener à bien ? Leur ADN est depuis toujours celui de la lutte pour l'émancipation humaine avec pour objectif une civilisation débarrassée de l'exploitation et de toutes les dominations. Ensemble en confiance nous pouvons franchir un cap décisif dès le 26 mai prochain.

Conjoncture économique, gilets jaunes et enjeux politiques

Frédéric Boccara

Après avoir prétendu que les gilets jaunes mettaient l'économie française à genoux, par leur lutte, une petite musique s'installe selon laquelle les concessions d'E. Macron aux gilets jaunes auraient permis à l'économie française de connaître une amélioration inespérée et, qui sait, d'éviter la crise qui se profile et atteint déjà l'Allemagne et l'Italie. Ces deux assertions sont toutes deux fausses, même si à très court terme un petit écart de -0,1 point puis +0,1 trimestriel (voire +0,2) peut éventuellement s'observer. Elles visent, l'une comme l'autre, à nier les raisons profondes des difficultés actuelles (économiques et sociales) comme la force du mouvement des gilets jaunes, de nature « tellurique », et qui exige au fond tout autre chose. Ces assertions enfin nient la perversité des réponses d'E. Macron, qui renforcent à la fois la crise et les contradictions ; ceci sur fond d'une culture économique médiocre et superficielle (mélange d'un keynésianisme de comptoir et des dogmes néo-classiques voire néo-libéraux). Car les réponses Macron ne sont pas « insuffisantes », elles sont profondément perverses.

La réponse Macron aux gilets jaunes : 3 clopinettes perverses pour pousser ses options

La réponse économique et budgétaire de Macron montre qu'il est ébranlé. Il lâche un peu sur la TICPE et la CSG, fait mine de lâcher sur le SMIC. Mais il utilise cet ébranlement pour pousser plus loin ses options et renforcer encore sa politique dans la même logique en utilisant la prime d'activité : d'une part « pas touche aux profits et aux entreprises », « pas touche au coût du capital », faire payer le monde du travail au sens large, les ménages modestes et moyens. D'autre part, baisser les dépenses consacrées aux services publics, soit de façon absolue, soit en les réorientant vers les aides aux profits.

En effet, la hausse annoncée des revenus des smicards est une hausse de la prime d'activité, financée par les impôts… L'exonération d'impôts et de cotisations sociales pour les heures supplémentaires va peser sur le budget public.

Ceux qui sont à peine au-dessus du SMIC vont ainsi payer la prime d'activité – ce pseudo-salaire, payé par les autres salariés, et préconisé lors de sa création par Piketty et les sociolibéraux – de ceux qui sont au SMIC ou en dessous. Non seulement on exonère les ultra-riches de toute solidarité, comme l'ont dénoncé beaucoup de sociaux-démocrates, mais surtout on exonère les entreprises de toute responsabilité et le patronat de payer les salaires. On protège les profits ! Et du même coup cela peut pousser des facteurs de division au sein même du monde du travail. Car on peut toujours être le riche de son voisin…

Quant aux chômeurs, ils n'auront rien. D'autant plus que la reprise en mains par l'État de l'Unedic, durant la négociation en cours a explicitement pour but de baisser les allocations-chômage. Le décret de la honte sur le contrôle des chômeurs, publié pendant les fêtes, a montré la voie recherchée par le pouvoir !

Effets économiques des actions des Gilets Jaunes

Les médias dominants ont expliqué en début d'année que le « blocage » économique de la consommation par les gilets jaunes (tourisme + hôtels, cafés, restaurants, voire emploi dans le commerce) durant les mois de novembre et décembre aurait diminué la croissance du PIB de 0,1 point au quatrième trimestre de 2018. Las ! La croissance est moins faible que chez nos voisins, alors que les mesures Macron initiales auraient pesé contre la consommation des ménages, c'est d'ailleurs contre cela d'abord que les gilets jaunes protestent.

Surtout, c'est faire l'impasse sur le retournement à la baisse déjà engagé en deux temps, début 2017 (dès

le second trimestre) et qui se renforce en 2018 : pour le PIB on est passé de +0,6 % à +0,8 % par trimestre en 2017 (ce qui n'était déjà pas glorieux !) à +0,2 % +0,4 % en 2018. L'indicateur synthétique de « climat des affaires » calculé par l'Insee recule depuis le début de l'année 2018, et l'opinion des industriels sur l'évolution de la demande ne cessait de se détériorer, avant même le mouvement des gilets jaunes.

Au total, la croissance du PIB est de 1,5 % en 2018 (première estimation Insee), contre 2,3 % en 2017. Elle serait plus faible en 2019.

Certes, de l'autre côté, l'Insee et le gouvernement expliquent que le début 2019 serait *boosté* par un surcroît de consommation, « grâce » aux mesures sur le pouvoir d'achat prises par Macron et E. Philippe. Le chiffre de 10 Md€ est seriné. En réalité, une grande partie n'est pas financée, une partie est financée par les ménages tout juste moyens (la prime d'activité est financée par les impôts sur les ménages), une petite partie est financée par un surcroît de déficit (accepté par Bruxelles), une dernière petite partie est financée par une moindre baisse de la fiscalité sur les entreprises. Au total ce chiffre de 10 milliards de surcroît de revenu des ménages fait l'impasse sur (1) les hausses de fiscalité et prélèvements obligatoires, dont la CSG (l'Insee donne +8,9 % d'impôts sur le revenu et le patrimoine pour 2018…[1]) (2) les prélèvements maintenus sur les pensions de retraites et surtout (3) les baisses de ressources pour les services publics (taxe d'habitation…) et donc leur marchandisation accrue qui va nécessiter plus de dépense monétaire qu'auparavant pour le même service rendu ! (4) il fait enfin le pari que le surcroît de déficit ne va pas induire une hausse des prélèvements des marchés financiers sur les budgets publics, alors que les taux d'intérêt pourraient remonter. Cela peut déboucher en cours d'année sur un tour de vis d'austérité supplémentaire contre les dépenses publiques pour ne pas trop creuser le déficit budgétaire !

Une demande déprimée par l'austérité et par le coût du capital

Au total, le sentiment des ménages sur leur pouvoir d'achat et leur consommation future est fort pessimiste… et pas seulement à cause des gilets jaunes : Bercy communique depuis des années sur une croissance continue du revenu des ménages (le RDB, revenu disponible brut) qui n'est qu'un agrégat ! Or il faut tenir compte de la démographie. Si on le divise par le nombre de ménages, qui augmente, plus précisément par « unités de consommation », on a une stagnation depuis une dizaine d'années !

Et l'évolution de l'emploi est en très fort ralentissement, avec 64 000 emplois créés par semestre en 2018 et début 2019, contre 170 000 par semestre en 2017. Ceci sachant qu'il s'agit d'emplois « mités », largement dominés par les contrats intérimaires ou en CDD.

De l'autre côté, ce que ne veut pas voir l'Insee comme les experts dominants, c'est que la croissance est plombée par le coût du capital. Ce sont au premier chef les dividendes versés aux actionnaires (180 Md€ en 2017) et les intérêts payés aux banques (67 Md€). Ces prélèvements du capital sur les entreprises s'opposent aux dépenses salariales, de R & D, de formation, mais aussi aux investissements. L'insee remarque seulement, sans en tirer aucune conséquence, dans sa Note de conjoncture de décembre que « les revenus de la propriété seraient très dynamiques (+10,9 % après +4,9 % en 2017), portés par la vigueur des dividendes versés ».

Articuler demande et offre autrement !

En outre, même si la demande est – légèrement – soutenue, l'offre (c'est-à-dire l'appareil de production) est en mauvais état et peine à répondre, comme en témoigne le déficit commercial considérable de la France. Le cycle d'investissement des entreprises françaises entamé bien tard ne réussit pas à combler ce déficit d'offre : il suffit de voir les tensions considérables sur l'offre (cf. tableau). Cela renvoie à deux raisons principales : la mauvaise orientation de l'investissement (surtout dans l'immobilier d'entreprises et vers l'étranger) et l'insuffisance de l'emploi (insuffisance d'embauches et de formation, dont témoignent là aussi les enquêtes Insee).

Ainsi, le CICE (40 Md€ en 2019) a pour effet de redresser les taux de marge des entreprises (part des profits dans leur valeur ajoutée) et leur trésorerie. Le taux de marge retrouve ses hauts niveaux[2].

Taux de marge (EBE/VA, sociétés non financières)

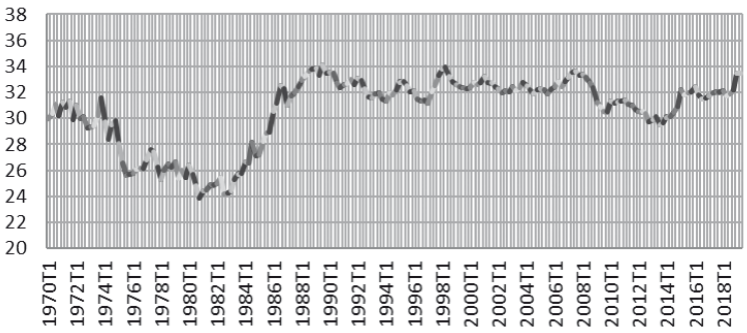

Source : Insee, prévisions au-delà du trait vertical rouge pointillé

Le grand patronat, au service du capital, privilégie sa rentabilité. Donc la spéculation, les délocalisations et exportations de capitaux. Ou encore l'investissement contre l'emploi (donc un type d'investissement insuffisamment efficace). Par exemple les rachats d'entreprises, qui ne créent aucun emploi et souvent en détruisent.

Ainsi, tout ceci débouche sur trop peu d'investissement et une insuffisance de développement des capacités humaines pour permettre à cet investissement d'être efficace. On devrait parler de « dépenses de développement »[3] qui sont insuffisantes et trop orientées sur la finance et le capital matériel.

L'évolution de la France n'est pas une exception. L'Insee écrit dans sa Note de conjoncture bouclée le 13 décembre : « malgré les soutiens budgétaires dans quelques pays, l'activité de la zone euro poursuivrait

1. Et en tenant compte de la baisse des cotisations sociales, le total impôts + prélèvements sociaux croîtrait encore de +2,0 % en 2018, après +2,7 % en 2017, ce chiffre global incluant la suppression de l'ISF.

2. Redressement du taux de marge (Profit/VA) ne veut pas nécessairement dire redressement de la rentabilité (Profit/Capital) car, pour faire cela, il faut parfois accroître encore plus la quantité de capital accumulé, notamment le capital financier (car Profit/Capital = Profit/VA x VA/Capital). D'où la course sans fin contre les dépenses salariales, publiques et sociales, lorsque l'efficacité du capital (VA/Capital) est en crise.

> La situation pousse à un renouvellement de la vision de la gauche, **à la renouveler avec nos idées communistes...**

donc son ralentissement, avec une croissance d'environ 0,3 % par trimestre d'ici la mi-2019».

L'Institut commente: «l'Europe connaît des problèmes internes» alors que sa croissance est «proche de son potentiel». C'est formuler un diagnostic de surchauffe (alors que le retournement à la baisse est déjà engagé, particulièrement en Allemagne et en Italie). Il insiste sur le «resserrement monétaire» US (avec la hausse du taux d'intervention monétaire de la réserve fédérale, qui renforce l'attraction des capitaux vers les États-Unis et accroît ainsi les exigences de rentabilité car, pour éviter les sorties de capitaux, les autres pays sont conduits à proposer des taux de rentabilité plus élevés et/ou à augmenter eux aussi leur taux d'intervention).

Le pari de Macron: 3 clopinettes perverses pour protéger les cadeaux au grand capital

Le pari de Macron c'est, malgré cette situation, de maintenir un peu la croissance, avec ces petits «lâchers» tout en renforçant l'attractivité financière de la France par les cadeaux au capital. C'est probablement pourquoi il ne veut rien lâcher ni sur l'ISF (3,9 Md€), ni sur le CICE: 40 Md€ de cadeau en 2019! Et, contrairement à ce qui est dit, le CICE n'est pas «sans effet» sur l'emploi: le CICE incite aux emplois à bas salaires, puisqu'il est donné sous condition de ne pas dépasser 2,6 fois le SMIC. C'est très pervers: il incite à mal payer les emplois qualifiés (ingénieurs, cadres, techniciens, etc.) tandis que les exonérations «classiques» de cotisations sociales incitent à mal payer les moins qualifiés (ouvriers, employés) ou les jeunes embauchés: on perd ces aides dès qu'on augmente les salaires! C'est une aide à la fois anti-sociale et anti-développement de l'entreprise. Et précisément un tout récent rapport du conseil d'analyse économique (CAE) auprès du Premier ministre s'est interrogé sur le CICE, préconisant de soit tout mettre sur les aides aux bas salaires, soit (mais seulement dans les commentaires oraux du rapporteur) de tout mettre pour les dépenses de formation des salariés. Chiche pour les dépenses de formation des salariés!

Alors, certes, l'économie réagit, dit-on, de façon keynésienne à court terme. C'est-à-dire que les effets de demande jouent à plein très vite: la consommation tire l'activité très vite (ou la déprime, si elle diminue). Puis l'économie réagirait de façon plus «néoclassique» à moyen terme, dit-on. C'est-à-dire que les effets d'offre (insuffisance de production, coûts, compétitivité, etc.) agissent ensuite. Par exemple, la relance de 1981-1982 entraîne des importations excessives débouchant sur un déficit commercial parce que le capital n'investit pas pour répondre à la demande.

Mais à présent, la financiarisation des économies et leur internationalisation font que ces effets d'offre sont anticipés très tôt par les marchés financiers, et agissent alors presque en même temps que les effets de demande. En clair, la légère hausse des revenus aura un effet limité, tandis que l'élargissement du déficit commercial et les problèmes de rentabilité pourraient se manifester plus tôt que prévu, détourner les capitaux et exiger une «correction»… fragilisant la situation française. Et les enquêtes de l'Insee montrent que les «tensions» sur l'offre sont élevées.

La situation est grave. Et la BCE ne s'y est pas trompée. Elle vient, en mars, de lancer un nouveau programme de prêts massifs aux banques (TLTRO), à moyen terme (2 ans), à taux zéro, voire négatif, mais toujours sans conditions sociales ni écologiques. Ceci alors qu'elle venait d'annoncer l'arrêt du *quantitative easing*… Il s'agit en effet tout en même temps de soutenir la croissance et de soutenir les banques dont les bilans sont très fragilisées, intoxiquées comme elles sont à ces liquidités de moyen terme fournie par la BCE.

Que faire?

La situation pousse à un renouvellement de la vision de la gauche, à la renouveler avec nos idées communistes… Et nous devons le dire!! Il s'agit de rompre avec les conceptions qui ont prévalu depuis le tournant de 1982-1983, mais aussi durant la gauche plurielle, tout autant qu'avec le keynésianisme de comptoir, national ou fédéraliste. En clair, pour rompre avec la priorité aux profits et à la finance, il ne suffit pas de relancer la demande et les salaires (même au niveau européen), encore moins de financer la consommation des couches populaires par les prélèvements sur les couches moyennes. Il faut agir à la fois sur la *demande* (salaires, revenus de formation, allocations-chômage, dépenses publiques) et sur la *production*, l'*offre*, (par des dépenses de développement nouvelles) avec une nouvelle alliance entre investissement, emploi-social et écologie, en faisant reculer le coût du capital.

Les entreprises sont au cœur de ce dilemme. C'est en effet leurs décisions d'utilisation de l'argent qui sont cruciales: pilotées par leurs critères de gestion et les critères imposés par les banques. Pour commencer à agir il faut à la fois rompre avec l'austérité et une autre dépense publique, en faveur d'une toute autre compétitivité.

Pour la gauche, le débat majeur est: comment agir sur les entreprises et les banques? Dans quel sens, avec quel levier et selon quels niveaux (régional, national, européen, mondial)? Il n'est pas: «plus d'intervention de l'État». Car «plus d'intervention de l'État» a conduit, depuis la crise de 2008 à plus d'intervention… en faveur des profits! C'est d'ailleurs précisément ce qu'explique le texte de réorientation politique adopté par les communistes lors du 38e congrès du PCF.

3. Cf. mon avis du CESE voté à une large majorité de 127 voix contre 20 (ainsi que 24 abstentions) intitulé «Les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité», mars 2017.

Bref, il ne suffit pas de « partager les richesses », formule trompeuse. Il faut surtout les utiliser autrement. Conquérir des pouvoirs sur leur utilisation, pour d'autres buts que le profit et l'accumulation du capital. Cela veut dire baisser le coût du capital (c'est-à-dire les prélèvements du capital) pour développer les dépenses de développement social et écologique.

C'est pourquoi l'État ne peut se contenter de redistribuer. Il faut certes une fiscalité plus juste (rétablir l'ISF, baisser la TVA, la TICPE, la CSG, rendre l'impôt sur le revenu plus progressif, taxer différemment les salaires et les revenus du capital perçus par les ménages). Mais l'État doit agir sur les entreprises, par ses prélèvements, par les aides publiques, mais aussi par la politique de crédit pour baisser le coût du capital et appuyer un investissement efficace, écologique et social qui va développer toute l'assiette des revenus et de financement. Et il doit développer les services publics. L'enfermement de la discussion démocratique dans le vote du budget peut avoir des effets pervers : faire le silence sur l'argent privé des banques et des entreprises, et l'utilisation qu'elles font de cet argent.

La question, répétons-le, c'est : quelle action publique et sociale sur les entreprises et les banques.

Nos réponses sont à la fois des réponses de bon sens et des réponses révolutionnaires, car elles rompent avec la logique dominante et commencent à changer les pouvoirs.

Du côté de l'État, nous proposons de commencer par 4 ensembles de mesures d'apparence simple, et partant de l'existant, mais en réalité de portée révolutionnaire.

• Fiscalité : moduler l'impôt sur les sociétés à la hausse si elles versent des dividendes ou spéculent en supprimant des emplois ; à la baisse si elles investissent et font de la R & D en développant l'emploi (nombre d'emploi et/ou masse salariale) et les productions écologiques ; baisser la TVA, la TICPE, la CSG ; rétablir l'ISF.

• Mobiliser le pôle financier (bancaire) public, puis l'élargir, pour appuyer une véritable transition sociale et écologique : il financerait des prêts à taux zéro, voire négatifs, pour les entreprises qui investissent en développant les richesses réelles, sur des critères écologiques en améliorant l'emploi, la formation dans les territoires, avec une super-bonification pour les PME/TPE. Il pourrait aussi financer la reprise d'entreprises menacées (Ford Blanquefort). Le CICE serait supprimé (tout ou partie) et son argent serait utilisé pour financer ces bonifications d'intérêt, faisant ainsi levier sur tout le crédit bancaire.

• Affecter plus de recettes publiques aux services publics (mais pas aux dépenses pour protéger les profits, comme les dépenses pour le CICE ou la prime d'activité). Cela ouvre aussi sur le débat européen, avec notre proposition de Fonds pour les services publics, démocratique et financé par la BCE.

• Augmenter le SMIC de 260 euros bruts et exiger des négociations sur l'ensemble des salaires, avec un appui du pôle public bancaire pour les PME et une baisse du coût du capital.

Le grand enjeu c'est la jonction entre la colère exprimée par les gilets jaunes et les luttes dans les entreprises ou concernant les banques. Au fond, en posant trois questions – pouvoir d'achat, services publics et démocratie – les gilets jaunes exigent une autre utilisation de l'argent ! À nous de mettre cela en évidence et d'éclairer les réalités, leviers et chemins possibles.

Nous pourrions nous appuyer sur les exigences de démocratie dans les territoires, en les portant dans le sens d'une autre utilisation de l'argent. Ainsi appeler à des assemblées citoyennes « sociales, écologiques et financières » avec toutes les forces sociales, gilets jaunes, syndicats, associations, écologiques, sportives…, avec les élus, les forces politiques. Pour recueillir les *doléances* et les *besoins* (services publics, salaires, emploi, formation, investissements…), et faire *l'état des lieux de l'utilisation de l'argent public ET privé* (banques, entreprises), ouvrir les comptes (combien de CICE reçu par Auchan ou Carrefour d'à côté pour combien d'emplois et de salaires ?), exiger des engagements, des pouvoirs de suivi, des sanctions et une autre politique économique et sociale. Cela permet aussi de contrer l'enfermement délégataire ou protestataire possible du mouvement.

Croissance et conjoncture : France, Allemagne et quelques autres

Frédéric Boccara

D'un côté résultat négatif des luttes sociales des gilets jaunes, de l'autre résultat positif de la réponse gouvernementale à ces luttes, la conjoncture économique est mise à toutes les sauces de la démagogie du discours gouvernemental. Pourtant, la réalité des statistiques, par delà même les limites idéologiques de leur construction, montre que les évolutions constatées des grands agrégats économiques et sociaux du pays résultent avant tout des effets telluriques profonds de la crise financière de 2007-2009 et de l'insuffisance des réponses que les gouvernements successifs lui ont apporté ; et ce jusque aujourd'hui.

Le retournement de conjoncture à la baisse date du début 2017

La conjoncture se retourne à la baisse depuis le début de 2017 en Europe, avec un ralentissement parfaitement identifiable, depuis le 2e trimestre de 2017, aussi bien en Allemagne, qu'en Italie ou en France (cf. graphique qui montre les évolutions trimestrielles du PIB en %).

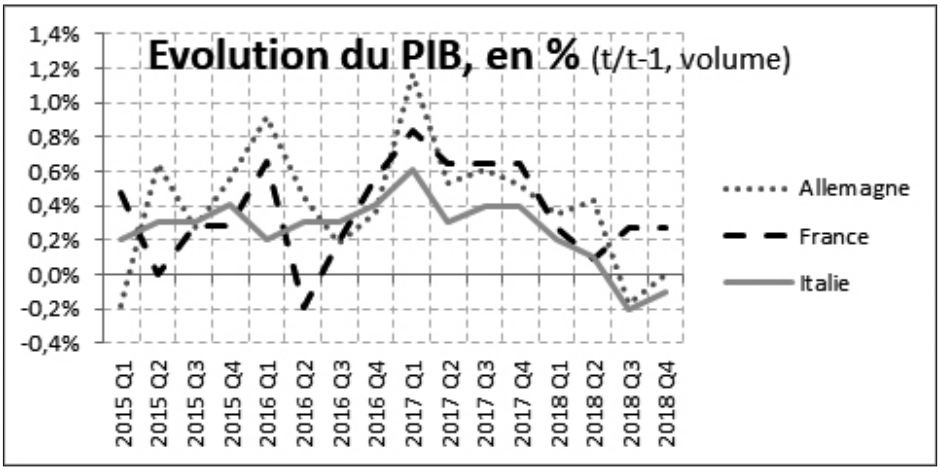

Source : Comptes nationaux, base 2010, publiés par les Instituts nationaux, *via* Eurostat.

Fin 2018 : Récession en Italie et Allemagne, pas encore en France

Fin 2018, on enregistre une récession en Italie (2 trimestres négatifs) et une quasi-récession en Allemagne (1 trimestre négatif, 1 trimestre nul), mais pas en France. Cette différence témoignerait de (1) la dépendance plus forte des deux premiers pays aux exportations, fortement affectées par la guerre économique (avec les USA notamment) (2) l'austérité beaucoup plus forte en Italie et l'importance des dépenses sociales et publiques en France (3) l'importance excessive de l'automobile (diesel) en Allemagne. La France est loin d'être à l'abri : ces deux récessions vont bientôt se répercuter sur elle. (4) Pour l'heure, les quelques gains arrachés par la lutte des gilets jaunes soutiennent transitoirement la croissance, de plus, l'économie française est un peu moins dépendante des exportations que l'économie allemande (30 % du PIB contre 47 % du PIB).

11,7 milliards pour les Gilets jaunes ? 60% par transfert entre ménages et par déficit

Grâce au mouvement des gilets jaunes quelques mesures correctives ont été prises : annulation de la hausse de la TICPE, de celle de la CSG sur les retraités, prime d'activité (payée par transfert entre ménages). Au final, selon les estimations de l'OFCE, les mesures budgétaires soutiendraient le pouvoir d'achat des ménages des moins aisés à hauteur de 11,7 milliards d'euros, dont 2,8 milliards par transfert entre les ménages, 4,3 milliards financés par un déficit social ou budgétaire. Elles permettraient, d'après l'OFCE, un gain d'activité, à court terme, de l'ordre de 0,5 point de Pib mais pèseraient sur les déficits publics et sociaux, qui atteindraient 3,2 % du Pib, tandis que la dette passerait à 98,6 % du Pib en 2019.

Sur longue période (depuis 1991), croissance plus vigoureuse en France qu'en Allemagne

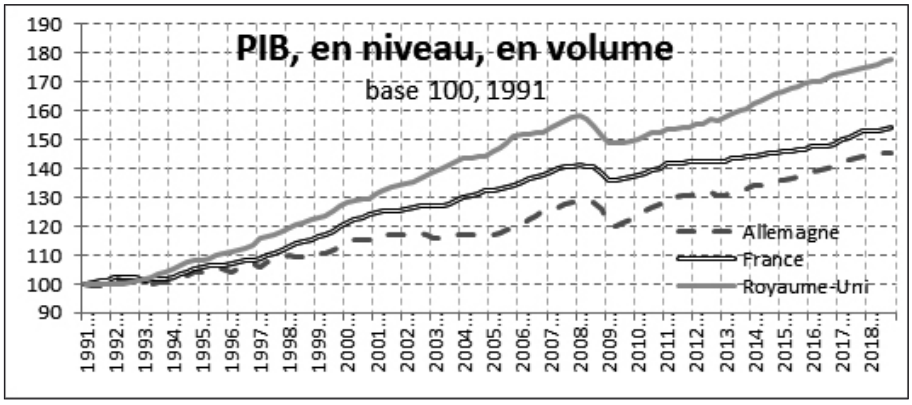

Source : Comptes nationaux, base 2010, publiés par les Instituts nationaux, *via* Eurostat.

Sur longue période, si on prend comme point de départ le niveau de PIB de 1991, la croissance française a été plus vigoureuse qu'en Allemagne, en volume (= euros constants, éliminant les effets de l'inflation). Celle du Royaume-Uni a été encore plus vigoureuse. La différence France/Allemagne s'est surtout jouée durant la réunification allemande.

Mais depuis 2012, après la crise de 2008-2009, la France prend un fort retard de croissance par rapport à l'Allemagne ou au Royaume-Uni

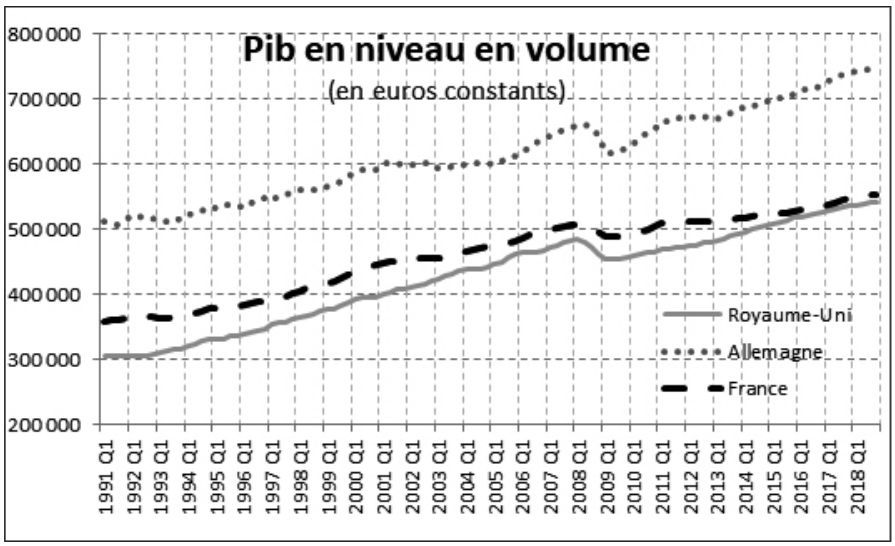

Source : Comptes nationaux, base 2010, publiés par les Instituts nationaux, *via* Eurostat.

Depuis 2012, l'écart se creuse en défaveur de la France. Au total depuis la crise financière, la France a pris un retard de croissance marqué sur l'Allemagne, perdant environ la moitié de l'écart «gagné» de 1991 à 2008. Ceci, bien qu'en 2009 la France n'a pas du tout connu une récession aussi négative qu'en Allemagne. L'écart s'est joué particulièrement à partir de 2012, au cœur de la crise des dettes publiques en Europe (et avec le quinquennat Hollande). Le «zoom» le montre bien.

Un Royaume-Uni relativement dynamique

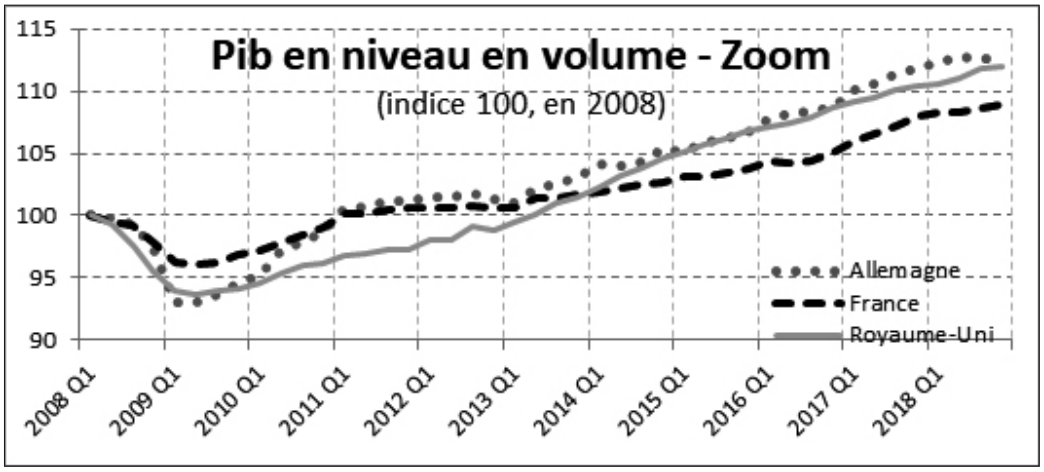

Source : Comptes nationaux, base 2010, publiés par les Instituts nationaux, *via* Eurostat.

En zoomant sur la période récente, frappe aussi la croissance vigoureuse du Royaume-Uni, particulièrement depuis les années 2014-2015. Une vigueur qui, pour l'instant, semble se maintenir.

Une quasi-stagnation du PIB par tête en France très inquiétante

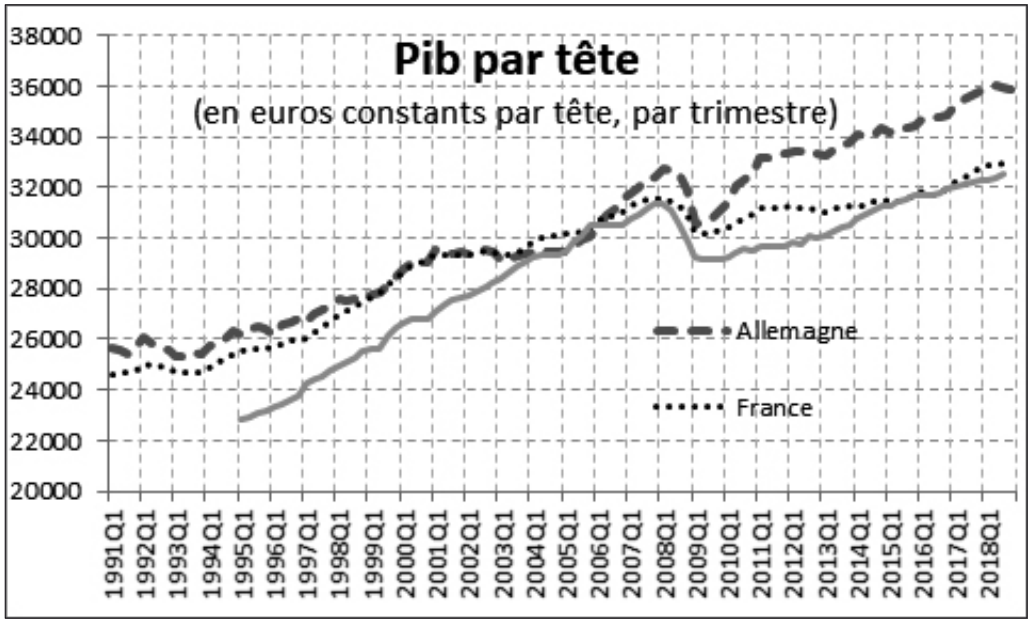

Source : Comptes nationaux, base 2010, publiés par les Instituts nationaux, *via* Eurostat.

Le niveau du PIB par tête en volume (euros constants) est un meilleur indicateur des richesses créées en France. Il rapporte en effet celles-ci au nombre d'habitants. Il est plus proche d'un ressenti social. Or, il stagne très nettement de 2011 à 2015. Ainsi, après avoir été comparable au niveau allemand, il ne se redresse plus et devient semblable au niveau britannique… En volume, il ne dépasse son niveau d'avant-crise financière qu'à partir de 2016-2017, avec aujourd'hui un peu plus de 132 000 euros constants (valeur de 2010) par personne et par an. Lorsqu'on sait les efforts endurés ces dernières années par quasiment tout le monde, hormis quelques « ultra-riches », efforts financiers humains (travail,…), privations, on comprend mieux la colère actuelle et le soutien aux Gilets jaunes.

Un PIB empoisonné et pollué par la précarité et la recherche du taux de profit maximal

Au total, si l'évolution du PIB permet de voir un certain nombre de choses, elle ne traduit pas d'une part l'opposition entre profits et salaires ou dépenses publiques, y compris les inégalités croissantes que cela recouvre mais aussi l'insuffisance majeure de « dépenses de développement » des entreprises et leur déséquilibre de contenu (insuffisance d'investissements immatériels, tels les dépenses de formation, de recherche, d'augmentation des salaires) ou pour les services publics, ou encore la façon dont le coût du capital et la financiarisation est une cause majeure des difficultés. Même si la comptabilité nationale, dont est issue le PIB, est nécessaire pour évaluer ces différents aspects.

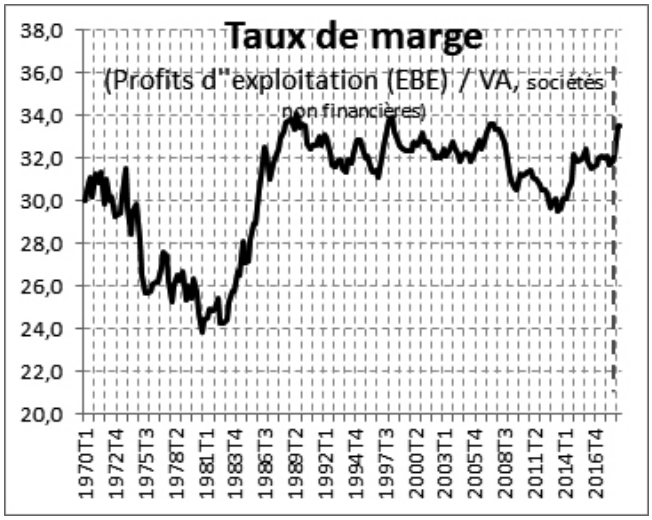

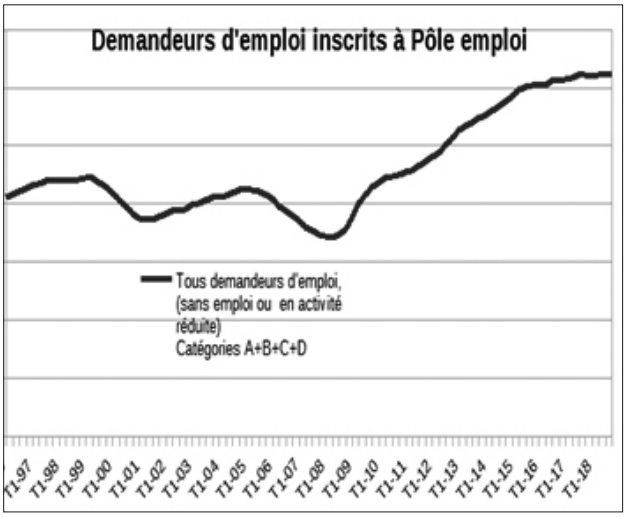

La comptabilité nationale ne traduit pas non plus le fait que la crise écologique s'approfondit : il n'est pas normal – ni fatal – que lorsque la croissance augmente les émissions de CO_2 se remettent à augmenter aussi (de 1,1 % par an en moyenne depuis 2015), de même que l'artificialisation des sols. Elle ne traduit pas enfin la profonde dégradation de la situation du point de vue de l'emploi et du chômage, avec un nombre de chômeurs qui semble diminuer (-0,3 %), mais en grande partie parce que les emplois sont de plus en plus mités et « intermittents » (+0,4% de personnes en activité réduite, qui sont à présent 2,5 millions) comme le montre le record du nombre d'inscrits à Pôle emploi (plus de 6 millions, soit 2,5 millions de plus qu'en 2008).

Assurance chômage : négociation piégée au service d'une politique publique de traitement du chômage au service du capital

Denis Gravouil[1]

1. Membre de la direction confédérale de la CGT, délégué CGT à la négociation sur l'Unédic.

La négociation sur la réforme de l'assurance chômage s'est soldée par un échec. Imposée par le gouvernement qui a souhaité l'avancer d'une année, l'échec de cette négociation sous contrainte financière (1,3 Md d'économie supplémentaire par an) sert de tremplin à la volonté gouvernementale et patronale de remise en cause de notre système de protection sociale solidaire dans sa nature comme dans sa fonction pour lui substituer le principe d'un filet de sécurité individuel et contractuel. Denis Gravouil, membre de la délégation de la CGT, a accepté de répondre à nos questions.

Économie et Politique : *La négociation sur une réforme de l'assurance chômage s'est achevée sur aucun accord entre les organisations syndicales et le patronat. Toutes les organisations présentes autour de la table ont invoqué la lettre de cadrage gouvernementale impossible à tenir et ne permettant pas d'aboutir à un accord. Peux-tu nous rappeler le cadre général de cette négociation, ses arrêtes, ainsi que ses points d'achoppement avec le patronat ?*

Denis Gravouil : Il faut d'abord rappeler que cette négociation n'aurait pas dû avoir lieu. L'échéance de la convention actuelle était prévue au 30 juin 2020. Macron a décidé subitement en juillet, par surprise, alors que le texte de sa loi se stabilisait après la première lecture à l'assemblée, de faire réouvrir les négociations immédiatement, sans doute parce que les prévisions de croissance ne correspondaient pas à ses attentes. La gouvernance par les nombres, pour reprendre le titre de l'excellent livre d'Alain Supiot, c'est aussi la gouvernance à très court terme !

Selon la nouvelle loi cyniquement intitulée « liberté de choix de son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, le gouvernement peut faire ré-ouvrir les discussions à tout moment, en imposant le cadre de la discussion, notamment en encadrant l'objectif financier. C'est ainsi que les cinq organisations syndicales et les trois organisations patronales représentatives ont reçu une lettre de cadrage le 25 septembre, donnant quatre mois pour aboutir à une réduction des droits de 3,9 Mds € en trois ans. Cette lettre cible explicitement les droits des travailleurs précaires : celles et ceux qui sont indemnisés parmi les chômeurs enregistrés par Pôle emploi en catégories B et C (personnes ayant travaillé moins ou plus de 78 heures dans le mois). C'est-à-dire environ 800 000 personnes ayant des droits ouverts parmi les 2,4 millions concernés. Il faut rappeler que seuls 43 % des inscrits à Pôle Emploi sont indemnisés, un ombre en baisse depuis des années, tout comme le montant de l'indemnisation.

Ainsi, comme la catégorie des travailleurs précaires ne cesse d'augmenter, elle est déjà l'enjeu des négociations depuis plusieurs années : les conventions 2014 et 2017 ont déjà abaissé les droits de ces personnes, notamment les intérimaires ou les personnes dont les contrats sont inférieurs à la semaine. La CGT n'a pas signé ces textes mais nous avons été mis en minorité.

Lorsque la négociation a commencé le 9 novembre, la délégation CGT a déchiré la lettre de cadrage pour signifier que nous n'accepterions aucune économie sur le dos des chômeurs.

De son côté, le patronat emmené par le MEDEF s'était arrangé avec le Premier ministre pour faire en sorte que ne figure pas dans la lettre le terme honni pour lui de « bonus-malus », pourtant promis par Emmanuel Macron. Il était juste inscrit dans la lettre une demande de « responsabilisation » des entreprises par rapport à la précarité, en précisant que cela ne devait pas augmenter globalement les cotisations patronales. C'est dire combien cette lettre était déséquilibrée. Nous avons participé aux réunions pour en surveiller le contenu et l'issue.

> Macron et les libéraux dominants à l'OCDE veulent réduire la protection sociale à un filet de sécurité, forfaitaire, et soi-disant universel mais soumis à des conditions drastiques.

Le patronat a proposé une série de mesures incroyablement défavorables aux chômeurs, il a même dans un premier temps trouvé 1,9 Md € d'économies annuelles quand le gouvernement en réclame 1,3.

De fait, il semble que d'autres organisations syndicales auraient pu accepter des baisses de droit à condition d'obtenir une concession du patronat sur la question des contrats courts, sous forme d'un bonus-malus minimal : mais le patronat a catégoriquement refusé toute possibilité en ce sens, par principe.

D'un autre côté, les syndicats de salariés se sont au moins mis d'accord cette fois-ci pour ne pas laisser le patronat nous entraîner sur une discussion sur les baisses de droits, en tout cas avant d'avoir obtenu cet engagement du patronat. Il est apparu clairement que le patronat refuse toute limitation au recours à la précarité. Le MEDEF a refusé de discuter de la proposition faite par la CGT de partager un « malus », une augmentation des cotisations patronales sur les contrats courts, entre le donneur d'ordre et le sous-traitant comme cela se fait dans l'intérim pour les cotisations accidents du travail et maladies professionnelles.

En résumé, nous avions une réouverture anticipée d'un an, une obligation d'économie sur les allocations des précaires, à un niveau jamais atteint (de l'ordre de moins 1 444 € par an par personne), un patronat intransigeant car négociant directement avec le gouvernement, sans oublier la suppression de la cotisation salariale et le passage à la CSG : il n'y aurait pu y avoir qu'un accord particulièrement défavorable aux chômeurs.

Nous dénonçons au passage les profondes inégalités de cette politique en direction des jeunes, des plus de cinquante ans, et dans tous les cas des femmes, pénalisées par les moindres salaires et les carrières plus difficiles, par une précarité plus souvent liée aux temps partiels subis, ce qui se répercute sur les droits à l'assurance chômage.

***Économie et Politique** : Pour l'observateur extérieur, cette situation qui aboutit à une prise en main par l'État de la gestion et des décisions concernant l'assurance-chômage et l'indemnisation des chômeurs, a un goût étrange. Nous avons du mal à ne pas faire le lien avec la décision du gouvernement de supprimer les cotisations chômage des salariés et de les compenser par une hausse de la CSG, après avoir invoqué en loi de financement de la Sécurité sociale l'intégration de la CSG dans les comptes de l'État. Ne peut-on pas voir dans cet échec « apparent » un pas de deux patronat-gouvernement visant à évacuer de la négociation collective sur l'assurance-chômage les organisations syndicales de salariés ?*

Denis Gravouil : Du côté d'Emmanuel Macron et du gouvernement, il est clair que la volonté est de transformer la protection sociale en autre chose : supprimer la cotisation salariale et la remplacer par l'impôt, en l'occurrence la CSG, c'est passer d'un système ouvrant des droits parce qu'on a cotisé en travaillant, à un système « d'assistance » dans lequel le citoyen est tributaire des décisions économiques du gouvernement à chaque PLFSS.

Macron et les libéraux dominants à l'OCDE veulent réduire la protection sociale à un filet de sécurité, forfaitaire, et soi-disant universel mais soumis à des conditions drastiques. Plusieurs signes autour du passage à la CSG le montrent : même le patronat siégeant à l'Unedic (il y a des nuances dans les hautes sphères) s'inquiète du risque pour les finances de l'organisme. Pour l'instant, la part de CSG « activité » compense ce qu'auraient rapporté les cotisations salariales, mais des députés LRM ont refusé une garantie triennale et ce beau monde lorgne sur les excédents annuels que l'Unedic pourrait dégager après 2020.

De plus, il va être mis en œuvre une espèce d'allocation pour certains des travailleurs indépendants (en réalité pour une très grande part des faux indépendants, pieds et poings liés aux exigences des plates-formes, par exemple) : ce sera certes une allocation tellement conditionnée qu'elle concernera au mieux 10 000 personnes par an, mais ce sera une allocation forfaitaire de 800 €/mois pendant 6 mois. C'est-à dire l'équivalent des allocations chômage au Royaume-Uni après les années de réforme Thatcher-Blair.

Un autre signe est la refonte annoncée en parallèle des minima sociaux, avec l'objectif de fusionner le RSA, la prime pour l'emploi…, et de faire disparaître l'ASS (allocation spécifique de solidarité), une allocation de fin de droits, le seul minimum social qui dépend de l'individu, et pas des revenus du foyer. Macron lance un beau « plan com' » pour montrer qu'il est charitable avec les pauvres, mais il a fuité que le rapport de préfiguration, toujours secret, prévoyait 3,5 millions de perdants.

La CGT a revendiqué une allocation équivalente à celles des salariés indemnisés, et financée par une cotisation du même montant que la cotisation patronale, dans un double but : verser des droits équivalents quel que soit le statut de la travailleuse ou du travailleur, et éviter la bombe à retardement que constitue un nouveau modèle, destiné à devenir le seul à terme, au nom de « l'équité », le mot employé pour justifier le nivellement par le bas.

Macron mène méthodiquement les actions que souhaitent les plus libéraux, notamment ceux au MEDEF qui veulent achever le programme du Conseil national de la Résistance, comme l'avait déclaré Denis Kessler il y a quelques années.

Au sein du patronat, l'élection de Roux de Bézieux face à Alexandre Saubot est le signe de la prise de pouvoir de cette tendance face à ceux qui voulaient encore défendre le compromis avec les syndicats « responsables » et la ligne CFDT. Le patronat a fait jouer tous ses réseaux au sein du gouvernement, à la fois pour torpiller le bonus-malus de Macron, et même si celui-ci met en œuvre un dispositif vaguement symbolique contre l'avis d'Édouard Philippe, c'est

le signe que la stratégie est maintenant au l*obbying* auprès d'un pouvoir de la même communauté de pensée. C'est au passage l'échec de la stratégie de bon élève de la CFDT qui devrait se demander quoi faire quand la division syndicale conduit à l'abaissement du rapport de force.

La réaction téléphonée de Macron le lendemain de l'arrêt de la négociation du 20 février est à la fois malhonnête et transparente : alors que l'échec est imputable à l'intransigeance du patronat à appliquer un bonus-malus qui figure pourtant au programme de campagne du président, il cible les syndicats de salariés, selon lui incapables de « réussir » une négociation que personne n'avait demandée sauf lui, et qui ne serait de toute façon plus légitime du fait de la suppression de la cotisation salariale…

***Économie et Politique** : Peut-être plus problématique encore, n'assiste-t-on pas à une étape nouvelle du changement de paradigme global de la négociation collective et de ses institutions, qui toucherait désormais les politiques publiques ? Avec sa réforme du code du travail, le gouvernement a considérablement affaibli la négociation de branche et renforcé la négociation d'entreprise, en réduisant les pouvoirs des organisations syndicales. Il est en train de faire la même chose dans les trois pans de la Fonction publique. En enfermant le dialogue social dans les organismes de protection sociale dans une relation État-patronat, et en évacuant les salariés de cette négociation, ce sont désormais les conditions d'élaboration des politiques sociales qui commencent à échapper aux organisations représentatives des salariés, et donc aux salariés eux-mêmes. Pour les politiques sociales aussi, seul l'intérêt de l'entreprise serait alors pris en compte. N'y a-t-il pas là l'ambition d'une construction institutionnelle nouvelle portée par le gouvernement et le patronat qui contribuerait à renverser la logique de la négociation sociale qui avait prévalu au sortir de la seconde guerre mondiale, en donnant tous les pouvoirs au patronat et à l'État ?*

Denis Gravouil : Macron est persuadé que les syndicats de salariés ne servent qu'à empêcher ou retarder les ajustements structurels que la France doit s'imposer pour se caler sur le même modèle dans la compétition avec les pays voisins : la limitation de la redistribution au strict minimum conduit à cette casse de la protection sociale. Le mépris qu'il affiche à chaque petite phrase sur « le pognon de dingue » ou lorsqu'il enjoint à un jeune horticulteur « de traverser la rue » pour trouver quelques heures de service dans un restaurant, sont révélateurs de son mépris de classe qui n'est plus à démontrer, mais cela montre également qu'il voit chaque travailleur comme un agent économique indépendant, responsable de son sort. C'est l'intitulé même de sa loi : puisque le gouvernement te donne quelques billes pour avoir accès à un compte personnel de formation et à une allocation chômage dans certains cas, tu peux et tu dois te débrouiller tout seul ! À terme, il peut ne plus y avoir de Code du travail ni de salariés, mais un Code du commerce avec beaucoup d'auto-entrepreneurs.

Dans ce cadre, il subsisterait un filet de sécurité minimal, une protection sociale acquittée individuellement, des assurances privées (très profitables aux nouveaux patrons du MEDEF) et bien sûr des services publics réduits aux fonctions « régaliennes » elles-mêmes renforcées. Évidemment dans ce cadre-là, les collectifs pour faire face au capital et donc les syndicats doivent disparaître : les représentants des travailleurs doivent être réduits à des relais pour faire bien fonctionner le travail en groupe.

> « Nous avons besoin de montrer aux salariés mais aussi aux travailleurs faussement indépendants et en réalité subordonnés économiquement, que les syndicats sont utiles et que la construction de rapports de force est indispensable pour imposer le maintien des droits conquis et en gagner de nouveaux. »

La réforme de l'assurance chômage est annoncée comme la continuité des ordonnances, non pas pour mettre en place un volet « sécurité » après la flexibilité.

Dans l'articulation entre Code du travail, les branches et les entreprises, c'est plutôt le premier niveau qui est attaqué. Les branches sont fusionnées à marche forcée, mais elles ne sont pas abandonnées : il faut certes niveler là aussi par le bas les salaires qui dépassent trop aux yeux du patronat (sauf les leurs), mais il faut aussi y organiser la concurrence au profit des donneurs d'ordres qui ont besoin que les plus petits ne dérangent pas leur organisation et leur modèle de *dumping* social.

Nous avons besoin de montrer aux salariés mais aussi aux travailleurs faussement indépendants et en réalité subordonnés économiquement, que les syndicats sont utiles et que la construction de rapports de force est indispensable pour imposer le maintien des droits conquis et en gagner de nouveaux.

***Économie et Politique :** Cette philosophie ultralibérale du gouvernement ne répond pas aux défis du moment. Elle ne permet pas de répondre au chômage de masse,*

à la précarisation généralisée de l'emploi et des revenus, ni même aux besoins de mobilités professionnelles et de formations liées aux effets de la révolution numérique et plus généralement de la révolution informationnelle. Elle n'est utile qu'à préserver la profitabilité immédiate du capital. Face à cette visée du gouvernement et du patronat, la CGT a fait plusieurs propositions alternatives. Quelles sont-elles? Notamment, tu as parlé à plusieurs reprises de «sécurité sociale de l'emploi», peux-tu préciser?

Denis Gravouil : Il me semble qu'on peut plus qualifier Macron et son gouvernement de «néolibéraux» que «d'ultralibéraux». Il s'agit moins pour eux de faire disparaître l'État (le costume de président de la Ve République, tout-puissant et providentiel sied très bien à l'élu actuel), que de supprimer les services publics et la protection sociale mutualisée, considérée comme des freins au marché et à la libre concurrence.

La réforme de l'assurance chômage dans la foulée des ordonnances contre le Code du travail, les prud'hommes, les instances du personnel, et – ne l'oublions pas – avec les cadeaux fiscaux et sociaux aux entreprises, vise à créer une armée de travailleurs précaires qui ne peuvent refuser les petits boulots dégradés que le patronat entend proposer à défaut de CDI pour toutes et tous. C'est une nouvelle version de «l'armée de réserve» de prolétaires dont parle Marx.

Le modèle de Macron, c'est l'Allemagne après les réformes Hartz IV. Il suffit de relire les grandes lignes du rapport Enderlein/Pisani-Ferry commandé en 2015 par Macron alors ministre de l'Économie avec son homologue allemand, un «rapport de situation comparée» entre les deux pays. En Allemagne, le taux officiel de chômage est deux fois plus bas qu'en France mais la proportion de travailleurs pauvres est cinq fois plus élevée, le SMIC, récent et pas généralisé, est à 8 € de l'heure contre 10 en France. Et pourtant il s'agit des deux pays les plus riches d'Europe.

Il faut une autre répartition des richesses et une inversion de la courbe de la distribution entre capital et travail : la part du PIB attribuée aux salaires diminue pendant que les dividendes explosent dans les entreprises du CAC 40.

La CGT propose entre autres d'augmenter les salaires et les pensions et de porter le SMIC mensuel à 1 800 €.

Nous proposons un nouveau statut du travail salarié, porté par une sécurité sociale professionnelle, extension de la Sécurité sociale. Il s'agit de permettre à toute femme et tout homme entrant dans le monde du travail de se voir garantir le maintien du contrat de travail, donc la rémunération et son doublement avant la retraite, même lorsque l'on change d'emploi.

De nombreux salariés souhaitent changer d'emploi mais sans perdre leur ancienneté, leur couverture santé, et de nombreux travailleurs précaires n'ont accès à aucun droit mutualisé. Le respect du travail passe par la prise en compte de cette situation de l'emploi dégradée par les politiques d'austérité : la mutualisation est possible pour tenir compte de la situation des petits employeurs et le financement est envisageable à une hauteur moindre que les montants de l'évasion et de l'optimisation fiscale.

Économie et Politique : *La bataille n'est pas finie. Le gouvernement a réussi à avancer ses pions, mais le mouvement social est lui aussi dans l'action en opposition à l'objectif gouvernemental. Que ce soit de manière plus ou moins inconsciente avec le mouvement des gilets jaunes qui revendique une hausse des revenus et du pouvoir d'achat. Ou que ce soit de manière consciente avec les organisations syndicales. Quels sont les appels à mobilisation de la CGT? Comment penses-tu qu'il faille inscrire dans le débat public et le débat électoral des élections européennes cette question importante du chômage et des politiques sociales en général? Quelles convergences de luttes faut-il construire?*

Denis Gravouil : En parallèle au calendrier assurance chômage, on a vu évoluer l'attitude du gouvernement. Pas sur le fond, mais dans le passage de l'arrogance à la fébrilité. Avant le mouvement des gilets jaunes, il était sûr de lui et décidé à appliquer les baisses de droits, soit qu'un accord respecte la lettre de cadrage, soit que le gouvernement reprenne la main. La polémique sur le décret, qui aurait dû passer inaperçu, alourdissant au 1er janvier les sanctions contre les chômeurs a montré qu'il était moins facile que prévu pour le gouvernement d'envisager des baisses de droits au début de l'été. Mais il n'a renoncé ni à la casse des droits aux allocations chômage, ni à celles des retraites ou des services publics : il cherche juste à les faire passer dans un calendrier contournant les européennes et dans les périodes où il est moins facile de mobiliser pour nous.

Nous proposons toujours des mobilisations les plus unitaires possibles. L'ouverture vers les organisations de jeunesse est essentielle. Les mouvements lycéens, même injustement éclipsés par l'actualité et soumis à une répression violente, sont aussi un motif d'espoir.

Il faut avant tout construire la grève dans les entreprises : le Medef a beau jeu de dire qu'il n'est pas ciblé par les manifestations du samedi. C'est bien sûr difficile pour les travailleurs précaires, les intérimaires, les privés d'emploi, mais il y a des motifs de peur que nous pouvons bâtir des mobilisations nouvelles. Nous soutenons par exemple la lutte des «gilets roses», les assistantes maternelles, contre des baisses de droits en allocation chômage de 30 à 300 € : ce sont des femmes à 99,9 %, travaillant chez elles pour des particuliers mais elles ont réussi une trentaine de rassemblements à deux reprises les 2 février et 9 mars (en lien avec la bataille pour l'égalité femme/homme).

D'autres actions sont prévues, notamment après la nouvelle journée d'action du 19 mars. ■■■

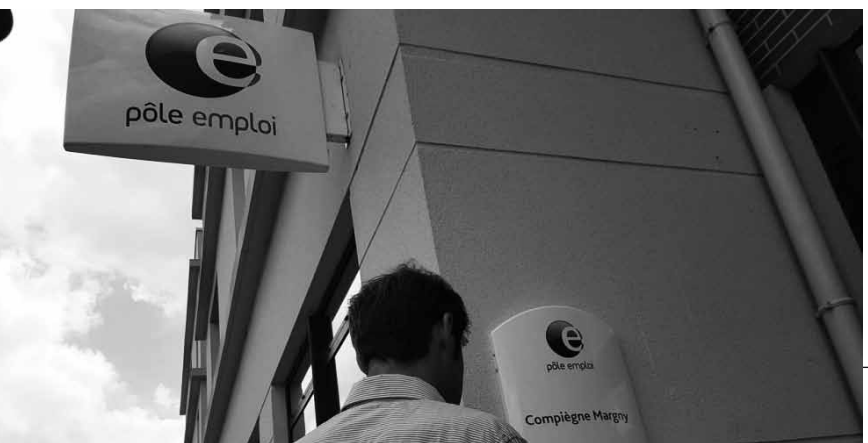

La lutte contre les inégalités passe aussi par la façon de produire les richesses

Nasser Mansouri

La question des inégalités se retrouve au centre du mouvement social qui ébranle le pays depuis des mois. Elle figure aussi en tête des revendications des millions de salariés, de retraités et de privés d'emploi.

Les intérêts des travailleurs nécessitent en effet de poser, en permanence, cette question fondamentale. Ces mêmes intérêts exigent de poser aussi, et en même temps, une autre question fondamentale, celle de la production des richesses.

Poser cette deuxième question est d'autant plus nécessaire que pour éluder la question du partage des richesses, les libéraux et, patronat disent qu'avant de partager, il faut produire, ce qui n'est pas faux, mais largement insuffisant comme enjeu.

La production et le partage des richesses : deux facettes d'une même médaille

La question du partage des richesses est souvent considérée comme un sujet relevant du domaine de la « redistribution » de celles-ci. Dans cette perspective, l'accent est surtout mis sur la fiscalité et particulièrement sur les impôts progressifs dont l'une des fonctions consiste à réduire les inégalités. Le travail riche et intéressant de Thomas Piketty sur les inégalités est un exemple d'une telle approche.

Les recettes issues des impôts permettent de financer les services publics, lesquels contribuent à leur tour à réduire les inégalités. Cette réalité conduit aussi parfois à aborder le sujet des services publics uniquement sous l'angle de la réduction des inégalités. Si riche et stimulant qu'il soit, le récent rapport d'Oxfam (« Services publics ou fortunes privées », janvier 2019) fournit un exemple d'une telle approche.

Ainsi, après avoir dénoncé le caractère inadmissible et nocif des inégalités, les auteurs soulignent : « Quand les multinationales et les grandes fortunes ne payent pas leur juste part d'impôt, elles privent les États de ressources pour financer les services publics essentiels, comme la santé ou l'éducation. Les gouvernements doivent agir contre les inégalités avec des mesures de justice fiscale. »

Ces enjeux sont évidemment décisifs. Mais une approche purement redistributive risque de faire l'impasse sur un ensemble de sujets essentiels, parmi lesquels les origines des inégalités. Citons, par exemple, les inégalités entre les femmes et les hommes sur le lieu de travail (salaires, déroulement de carrière…), les rapports inégaux entre les donneurs d'ordres et leurs sous-traitants et leurs incidences sur les conditions des travailleurs, les inégalités des territoires et leur impact sur l'évolution de l'emploi, des revenus et des conditions de vie, etc.

Précisons aussi qu'au-delà de la réduction des inégalités, l'enjeu des services publics porte aussi sur le renforcement du potentiel productif du pays (développement des capacités humaines à travers notamment les systèmes de santé et d'éducation, recherche fondamentale et appliquée, infrastructures…).

La dégradation de la qualité des services publics à causse des politiques d'austérité ouvre un boulevard pour les acteurs privés qui s'engouffrent dans la brèche pour empocher des profits juteux, comme en attestent par exemple les dérives dans le secteur de la santé. Les inégalités s'en trouvent renforcées car de plus en plus de citoyens, n'ayant pas de moyens suffisants, sont amenés à se priver des soins de qualité. Mais la dégradation des services publics qui résulte des politiques d'austérité affaiblit aussi le potentiel productif du pays, pénalisant ainsi et surtout les travailleurs (perte d'emploi, dégradation des conditions de travail…).

Pour lutter contre les inégalités, il conviendrait donc d'élargir le débat et de porter les revendications aussi sur les facteurs qui produisent les inégalités en amont.

Pour illustrer les enjeux, prenons deux exemples, les deux étant liés aux choix du gouvernement et qui configurent les conditions sociales et les pratiques patronales : l'impôt sur la fortune (ISF) et le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Des millions de nos concitoyens dénoncent à juste titre la suppression de l'ISF ; suppression qui profite aux riches et surtout aux plus riches.

Mais le sujet du CICE (qui relève plutôt du domaine de la production et non de la redistribution des richesses) est peu abordé dans les débats. Or, de la même manière que la suppression de l'ISF profite aux riches et surtout aux plus riches, le CICE profite surtout aux grands groupes et à leurs actionnaires et ne donne pas de résultats probants en matière d'emploi et d'investissement.

En termes financiers, l'ISF prive les caisses de l'État de 4 à 5 milliards d'euros par an, tandis que le CICE a coûté chaque année 20 milliards d'euros au budget de l'État. Et son coût sera doublé cette année (40 milliards d'euros) du fait de sa transformation en exonération de cotisations sociales patronales.

Ces deux exemples illustrent qu'autant on a raison de dénoncer la suppression de l'ISF, autant on a aussi intérêt à porter des revendications sur des thèmes liés à la production des richesses, par exemple les aides et crédits d'impôts accordés aux entreprises au nom de l'emploi et de l'investissement.

Mettre fin à de tels gaspillages permettrait de dégager des ressources pour financer le développement des services publics, de renforcer le potentiel productif et de lutter ainsi contre les inégalités en amont et en aval.

Soulignons que le développement des services publics pourrait aussi se faire à travers les financements bancaires, ce qui débouche surtout et particulièrement sur le rôle et la responsabilité de la Banque centrale européenne (BCE).

Trois questions dérangeantes pour le patronat et les libéraux

Dans un long discours récent, le président de la République répète que pour partager, il faut d'abord produire. À partir de là, il justifie les politiques du gouvernement. Citons, parmi celles-ci, la suppression de l'ISF, la transformation du CICE en exonération de cotisations sociales, l'exonération des heures supplémentaires de cotisations et d'impôts… Ces cadeaux viendront s'ajouter à des dizaines d'autres milliards d'euros que les entreprises perçoivent chaque année au nom de l'emploi et/ou de l'investissement.

Selon le président de la République, ces mesures visent à inciter les entreprises à investir, embaucher et produire davantage.

On entend ce discours depuis des années, mais le compte n'y est pas. L'économie reste morose et l'emploi n'augmente pas. En revanche, le chômage demeure massif et la précarité se développe partout.

Ces mesures profitent essentiellement aux entreprises et à leurs actionnaires qui s'enrichissent aux dépens des contribuables, car ces cadeaux sont accordés à partir des impôts et taxes payés par nous. Ainsi, une étude officielle récente vient de confirmer, une fois de plus, que le bilan du CICE en matière d'emploi et d'investissement est médiocre.

Pourquoi il faut aussi porter le débat sur la production des richesses ?

Pour illustrer les choses, prenons l'exemple d'un gâteau. Si on se contente de poser uniquement la question de partage, cela reviendrait à supposer que le gâteau est satisfaisant à tous les égards sauf en ce qui concerne son partage.

Jeu du hasard, M. Macron prend aussi l'exemple du gâteau pour dire qu'avant de partager le gâteau, il faut le produire. Mais en posant la question de cette manière, il élude adroitement trois questions fondamentales :

– Est-ce que le poids du gâteau est optimal ?

– Quelle est sa qualité ? Par exemple, est-il fait avec des produits toxiques, cancérigènes ou avec des produits sains et bons pour la santé ?

– Dans quelles conditions est-il produit ? Par exemple, pour le produire, a-t-on imposé des heures de travail inadmissibles, a-t-on embauché des précaires, voire des enfants, etc. ?

Les libéraux ne posent pas ce genre de questions, car les poser reviendrait à remettre en cause toutes leurs pratiques et politiques.

Ainsi, par exemple, poser la question de la qualité du gâteau reviendrait à dénoncer le *lobby* des géants de l'industrie agroalimentaire et de prendre des mesures concrètes pour lutter contre leurs pratiques.

Ainsi encore, poser la question des conditions de la production reviendrait, par exemple, à abroger la loi El Khomri qui a détérioré les conditions de travail.

Si on porte nos revendications et le débat uniquement sur le partage du gâteau, on ne va pas poser ce genre de questions. Et sans poser de telles questions, le risque pour nous est effectivement de tomber dans le piège tendu par les libéraux. Plus précisément le risque pour nous est de dire : puisque pour éluder la question du partage des richesses, les libéraux avancent la question de la production de celles-ci, nous devons porter le débat uniquement sur le partage.

Dépasser le capitalisme pour lutter contre la racine des inégalités

Le rapport précité d'Oxfam s'ouvre avec la présentation de quatre personnalités, parmi lesquelles Nick Hanauer, entrepreneur et investisseur en « capital-risque », technique de financement qui se trouve au cœur du « capitalisme financiarisé ».

Ce monsieur écrit : « J'ai lancé ou financé 37 entreprises et j'étais même le premier investisseur étranger dans Amazon. L'enseignement le plus important que j'ai tiré de ces décennies d'expérience du capitalisme de marché, c'est que la moralité et la justice sont des prérequis essentiels pour la prospérité et la croissance économique. L'avidité est néfaste.

« Mais presque chaque figure d'autorité (des économistes aux responsables politiques dans les médias) nous dit l'inverse. La crise des inégalités actuelle résulte directement de cet échec moral. Cette société exclusive et hautement inégalitaire qui se construit autour de l'extrême richesse d'une minorité peut paraître solide et inébranlable à l'heure actuelle, mais elle finira par s'effondrer. Les fourches finiront par sortir et le chaos qui s'en suivra n'épargnera personne, ni les riches comme moi, ni les plus pauvres qui sont déjà laissés-pour-compte. Pour éviter cette crise majeure, nous devons planter un pieu dans le cœur du néolibéralisme qui récompense la cupidité

“La question de la production exprime un enjeu fondamental pour le présent et pour le futur. Il ne s’agit pas, pour nous, de produire à tout prix, sans nous soucier de la logique des productions.”

aux dépens de notre avenir. Nous devons la remplacer par un nouveau cadre économique […] qui reconnaît que la justice et l’inclusion ne sont pas les conséquences mais bien les racines de la prospérité économique. Seule une société qui cherche à inclure l’ensemble de sa population dans l’économie peut fonctionner sur le long terme. Pour édifier une telle société, les plus riches doivent s’acquitter de leur juste part d’impôts. Pourtant […] ils font tout le contraire. […] Il ne peut y avoir de justification morale à ce comportement, autre que le dogme néolibéral aujourd’hui discrédité, selon lequel le monde serait un meilleur endroit où vivre si chacun cultivait son propre égoïsme. Il n’y a pas non plus la moindre justification économique. […]

« L’orthodoxie néolibérale nous enseigne actuellement que l’inclusion et la justice relèvent du luxe, que la santé et l’éducation doivent être laissées à la merci du libre marché, accessibles uniquement à celles et ceux qui en ont les moyens, et qu’une fiscalité toujours plus faible pour les plus riches stimule la croissance économique. Mais cette vision est erronée et rétrograde. »

Nous partageons évidemment l’humanité exprimée par ces propos. Nous aurions pu même confirmer notre total accord s’ils n’étaient pas précédés d’une phrase déterminante: « Je suis un adepte du capitalisme ». Car c’est là que le bât blesse. De par sa nature, le capitalisme est générateur d’inégalités. Vouloir lutter contre les inégalités tout en se vantant d’être adepte du capitalisme reviendrait à traiter cette lutte comme d’une affaire morale, philanthropique, voire religieuse.

Une telle vision met en sourdine la question fondamentale du dynamisme de l’économie capitaliste, à savoir l’exploitation de la force de travail par le capital, par « les riches ». Car, contrairement à ce que suggère notre ami, ce n’est pas « notre humanité […] qui est véritablement source de croissance », mais bien le travail humain, la capacité des femmes et des hommes à travailler. Et sous le capitalisme, cette capacité, cette force de travail est transformée en marchandise pouvant faire l’objet de transactions sur le « marché du travail ». Et cette marchandise a une propriété que n’a aucune autre marchandise, à savoir qu’elle est capable de générer une valeur supérieure à sa propre valeur. Et ce différentiel, cette « plus-value » accaparée par le capital, par « les riches », est à la racine des inégalités inhérentes au système capitaliste.

Il y a donc deux façons de lutter contre les inégalités :

– À la racine, ce qui implique de dépasser le capitalisme.

– À la marge, ce qui reviendrait par exemple à traiter les services publics comme des pompiers de service, appelés pour éteindre l’incendie provoqué par les pyromanes que sont les capitalistes.

Évidemment lutter contre les inégalités, même à la marge, est nettement plus honorable que considérer, à l’instar des adeptes de la « théorie du ruissellement » parmi lesquels le pouvoir en place, qu’en prenant bien soin des riches, ça ira mieux pour les pauvres !

Déverrouiller la contrainte de rentabilité afin de produire pour répondre aux besoins présents et du futur…

La question de la production exprime un enjeu fondamental pour le présent et pour le futur. Il ne s’agit pas, pour nous, de produire à tout prix, sans nous soucier de la logique des productions.

Dans l’optique des travailleurs, promouvoir la production signifie de produire avant tout pour répondre aux besoins et non de soumettre la production des biens et des services à l’exigence de rentabilité du capital. Une telle logique, qui domine les pratiques patronales, conduit par exemple à la fermeture des sites, à la fermeture des services publics ou à leur privatisation.

Promouvoir la production nécessite aussi de poser la question du respect des travailleurs, de leurs droits, de leurs conditions de travail, d’égalité femmes/hommes, de salaire, de temps de travail, etc.

Promouvoir la production suppose également de tenir compte des enjeux environnementaux dont le respect est indispensable pour établir le pont entre le présent et l’avenir.

Enfin, et non la moindre des choses, promouvoir la production nécessite de poser autrement la question de financement. Actuellement, la monnaie, les crédits bancaires alimentent l’économie non en fonction de la réponse aux besoins sociaux, mais en fonction de la rentabilité attendue des activités. Il s’agit donc aussi de déverrouiller cette contrainte.

…et partager autrement les richesses produites par les travailleurs

La logique patronale et libérale soumet la production des biens et services à un seul critère, celui de la rentabilité financière. C’est cette logique qui explique l’abandon des pans entiers de l’activité économique et des services publics avec, comme conséquence, plus de souffrance notamment pour les couches les plus défavorisées.

Actuellement, une personne sur sept est en situation de pauvreté monétaire. Autrement dit, 15 % des habitants de la France vivent avec un revenu mensuel inférieur à 1000 euros et n'ont pas accès à un ensemble de biens et services, notamment les services publics, pour vivre décemment.

À l'autre extrême, les 10 % et surtout les 1 % les plus riches voient leurs fortunes augmentées de plus en plus.

Pour mettre fin à cette situation inadmissible et intenable, il faut agir au niveau des entreprises et des politiques publiques.

La hausse des salaires est une première priorité. À cet égard, une hausse significative du SMIC et du point d'indice dans la Fonction publique est indispensable. Il en va de même en ce qui concerne les pensions de retraite et les minima sociaux.

Le système fiscal doit être réformé profondément afin qu'il réduise les inégalités et qu'il incite les entreprises à créer des emplois et investir dans la recherche, la formation des salariés et la production des biens et services utiles. Il s'agit particulièrement de :

– Rendre l'impôt sur le revenu plus progressif.

– Rétablir et renforcer l'impôt sur la fortune.

– Réduire le poids des impôts indirects et notamment la TVA qui pénalisent surtout les contribuables à revenu modeste.

– Moduler l'impôt sur les sociétés en fonction du bilan des entreprises en matière d'emploi et d'investissement productif.

Le système bancaire dans son ensemble, y compris la Banque centrale européenne, doit être mobilisé dans cette perspective. Il s'agit de soumettre la création monétaire, les crédits bancaires, à l'exigence du respect des critères socio-économiques (emploi, formation, recherche-développement, égalité femmes/hommes…) et environnementaux.

Dans la mesure où les politiques publiques ont un impact déterminant sur la situation sociale et sur les choix des entreprises et du système bancaire, une évaluation démocratique, plurielle et impartiale de ces politiques est indispensable afin que l'argent des contribuables soit utilisé à bon escient.

Les élections européennes constituent un bon moment pour débattre et porter des revendications sur ces sujets.

Les dossiers
d'*Économie et Politique*

Un nouveau projet européen, une voie pour le réaliser

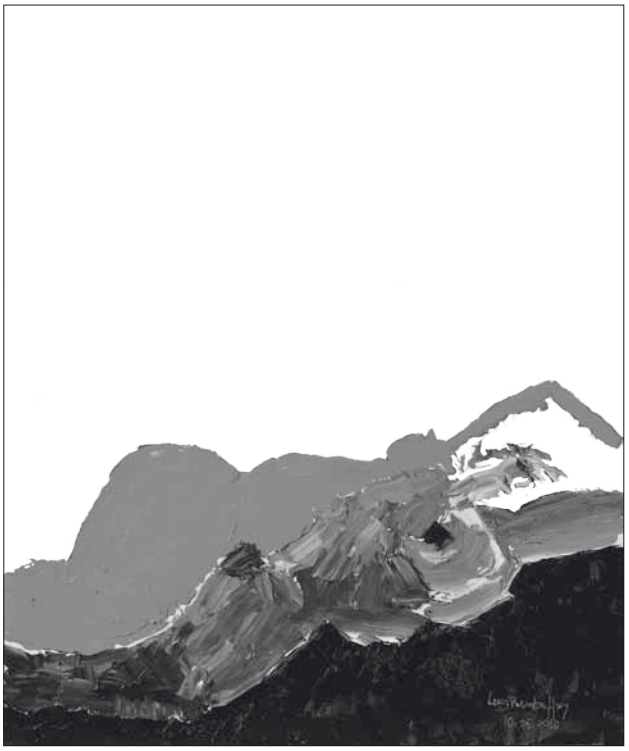

La construction européenne actuelle est en crise, elle place nos sociétés en position de faiblesse dans la guerre économique et elle suscite un rejet massif. La montée des nationalismes prépare un avenir fait d'affrontements généralisés. La fuite en avant dans un fédéralisme confisquant encore davantage de pouvoirs aux citoyens annonce des catastrophes. Face à cette montée des périls, l'efficacité politique exige de mettre en avant un tout autre projet européen, radicalement nouveau.

Nos propositions pour l'Europe sont inspirées de la cohérence qui structure le projet communiste tel que l'a défini le 38e congrès du PCF.

Cette cohérence est politique : nous combattons, en Europe comme au niveau national, pour des objectifs sociaux et écologiques – services publics, salaires, sécurisation de l'emploi et de la formation… Mais avec les moyens de les financer – un Fonds de développement économique, social et écologique financé par la BCE, une autre sélectivité de la politique monétaire, une harmonisation de la fiscalité contre le *dumping* fiscal et social. Et donc la conquête de nouveaux pouvoirs par les travailleurs et les citoyens, non seulement dans les institutions politiques nationales et européennes mais aussi dans l'économie, là où se décide l'utilisation de l'argent et où le travail des femmes et des hommes crée les richesses.

Elle s'affirme dans le temps : le PCF est le seul parti à s'être prononcé dès l'origine contre tous les traités européens.

C'est aussi une cohérence de méthode. On ne changera pas le monde sans changer l'Europe mais par où commencer ? Faire d'une modification des traités un préalable ? Cela supposerait l'unanimité de 27 gouvernements pour ouvrir une négociation, la conclure, ratifier les nouveaux traités… En attendant, la situation aura tout le temps de se dégrader de façon irréversible. Mais de l'autre côté, on ne coopérera pas en Europe en commençant par exacerber la concurrence entre pays par des Brexit ou autres Frexit !

La construction du rapport de forces indispensable pour rendre irrésistible, un jour, à l'échelle de toute l'Union européenne, l'exigence de traités radicalement différents des traités actuels, n'est pas seulement une affaire de politiques gouvernementales. « Casser de la vaisselle à Bruxelles » quand il le faut, certainement. Mais surtout mettre en cause concrètement ce qui fait le cœur de la construction européenne actuelle, du marché unique, de la monnaie unique émise sous l'égide d'une banque centrale indépendante : sa soumission au pouvoir du capital, dans les formes que lui donne la mondialisation financière.

Cette mise en cause, l'exigence d'une autre utilisation de l'argent des entreprises, des banques et de l'argent public, est un puissant facteur de cohérence et de convergence des mobilisations sociales et politiques dans les territoires, dans les régions, au niveau national, jusqu'aux enjeux européens et mondiaux.

Les services publics en sont un bon exemple : dès aujourd'hui, on peut rassembler des forces pour exiger les embauches et les investissements dont les hôpitaux, les écoles, les universités, les transports publics, la production d'énergie décarbonée, l'accueil des réfugiés… ont besoin. Économiquement viables et bénéficiant d'une forte légitimité démocratique, ces projets sont de ceux dont on peut alors exiger qu'ils soient financés en priorité par la Banque centrale européenne avec son pouvoir de création monétaire. C'est l'objet de la proposition d'un Fonds de développement économique, social, écologique solidaire européen que porte fortement Ian Brossat dans sa campagne pour les élections européennes. Il y a là une voie, difficile certes, mais praticable pour commencer à prendre du pouvoir sur l'utilisation de l'argent, jusqu'au cœur des institutions européennes.

Ce dossier donne des éclairages sur les différents aspects que revêt cette cohérence.

Contre l'Europe de Macron, les services publics au cœur d'un nouveau projet européen

Les services publics sont un des sujets les plus activement débattus dans les mobilisations sociales et dans la campagne pour les élections européennes : toute notre société souffre de leur étranglement financier, de leur dépérissement organisé dans les territoires, de l'épuisement des agents chargés d'en faire bénéficier la population. Mais il y a aussi une énorme attente de services publics, dans les esprits, sur les ronds-points, dans la rue, de la part de tous ceux qui affrontent les difficultés de la vie quotidienne, de la précarité, des bas salaires. Emmanuel Macron répond en demandant aux Français quels services publics ils sont prêts à abandonner pour permettre de baisser les impôts ! D'autres – par exemple les auteurs des 66 propositions du « pacte pour le pouvoir de vivre » dont ce dossier contient une analyse critique – proposent un « bouclier » de services publics. Mais avec quels moyens, dès lors que la cause profonde des atteintes portées au service public – la domination du capital et de son bras armé, les marchés financiers dopés par la création monétaire des banques et des banques centrales – n'est pas dénoncée ? Comment répondre aux attentes des citoyens si les verrous de l'austérité budgétaire et de l'indépendance de la BCE restent tabous ?

Mais, deuxièmement, avec quels principes ? La concurrence ou la coopération ? Des services publics boucliers ou conçus pour le développement et l'émancipation de chacune et chacun ? Des services publics séparés des entreprises ou agissant sur elles dans des coopérations durables ?

Comment en effet ne pas voir que notre société a besoin de bien plus que de timides corrections des conséquences du capitalisme financiarisé en crise ? Une expansion de nouveaux services publics, démocratiquement gérés avec de nouveaux pouvoirs de leurs agents et de leurs usagers, développant des coopérations intenses avec leur environnement économique, sont une pièce centrale de la réponse aux défis sociaux, écologiques, économiques, financiers, culturels, politiques qui travaillent notre XXIe siècle. Dans ce que nous appelons le communisme, à la fois but et chemin vers une civilisation visant au développement de toutes les capacités humaines, les services publics sont une étape pour dépasser radicalement des marchés mondialisés en crise, où la concurrence, pilotée par la pression insatiable des capitaux financiers à la recherche de rentabilité, produit gâchis de capacités humaines, inégalités grandissantes et tendance permanente à la déflation.

« Les services publics doivent être une pierre angulaire de la construction d'une nouvelle citoyenneté et de la promotion de biens communs dans tous les domaines, écrit ainsi le document adopté au 38e congrès du PCF. Il s'agit de contester la domination du marché et de la concurrence aveugle, promue par les institutions européennes, pour promouvoir un système de coopération où les services publics rénovés et de nouvelles entreprises publiques joueraient un rôle décisif d'entraînement.

Il est indispensable de promouvoir et inventer des entreprises publiques dans les secteurs de la production et des services. Il faut conforter les entreprises publiques dans les secteurs de l'énergie, des transports et des banques, maintenir et renforcer les services publics de la santé, des finances, du logement, de l'emploi, de la formation, de la recherche, de l'éducation, du sport, de la culture… Cela implique une transformation profonde des gestions avec de nouveaux critères, une barrière efficace à l'entrée des capitaux privés, des financements émancipés des marchés financiers, des pouvoirs d'intervention des salariés et de concertation avec les usagers, des coopérations très nombreuses et intimes en France, en Europe, dans le monde. »

Le prochain numéro d'*Économie et politique* rendra compte de la rencontre organisée sur ce thème le 25 mars 2019 avec la participation de Ian Brossat dans le cadre de la campagne pour les élections européennes.

Pour un Front commun face aux marchés financiers

Débattre avec les tenants du « Pacte social et écologique »

Denis Durand et Frédéric Boccara

Le « Pacte social et écologique » pour « donner à chacun les moyens de vivre » présenté par la CFDT avec – 18 organisations et promu par le Monde, dans une interview N. Hulot et – L. Berger, a le mérite d'affirmer l'impérieuse nécessité d'allier social et écologie. Mais il passe sous silence l'exigence absolue de changer le rôle des entreprises et des banques, et le rôle central de l'utilisation de l'argent – qui renvoie à des décisions politiques et à des institutions précises, existantes ou à créer.

C'est typiquement la contradiction à laquelle se heurte depuis longtemps la gauche entre affirmation d'objectifs ambitieux, et pas de changement réel sur les moyens financiers et les pouvoirs ! – Il nous faut mener le débat entre ces propositions qui annoncent – répondre au défi écologique et social dans le cadre du capitalisme – sans changer le rôle des entreprises et des banques – et la cohérence révolutionnaire et réaliste – des propositions du PCF. Ceci pour toute la gauche comme pour sortir le pays de sa crise profonde. Ce Pacte, au-delà de son rôle de recomposition politique, recèle dans le même temps un risque d'intégration, mortelle, des syndicats comme des mouvements sociaux et associatifs, aux objectifs du grand capital financier. Tétaniser sur le social au nom de l'écologie ? Découper les enjeux ou les relier ? Ce Pacte constitue aussi une opération qui s'appuie sur le CESE, institution qui, avec un rôle renouvelé, pourrait permettre un rôle nouveau des organisations syndicales comme des associations, des mouvements écologistes, dans une nouvelle République dépassant le tête-à-tête État-citoyens.

Au même moment, la BCE décide de relancer ses crédits massifs aux banques à taux zéro voire négatifs (TLTRO) sans aucune condition sociale ni écologique, témoignant de la persistance envenimée du système et de l'inquiétude majeure des dominants face à la montée d'une récession européenne, déjà manifeste en Allemagne et en Italie et face à la guerre économique mondiale (USA, Brexit…). Mais le « Pacte » tend à faire accroire qu'il n'y a pas grand-chose à changer du cadre européen…

L'appui sur les exigences portées par les différents mouvements sociaux (des gilets jaunes aux mobilisations écologistes, en passant par les mobilisations sociales classiques) est plus que jamais nécessaire pour faire monter l'exigence d'une cohérence transformatrice révolutionnaire, à la hauteur des besoins en France comme en Europe.

Macron dès la commission Attali voulait « libérer » les entreprises – sous-entendu les forces du capital. Nous devons chercher à « libérer » les forces vives créatrices du monde du travail et de toute la société… de la domination des marchés financiers, pointe avancée du grand capital et synthèse de sa domination sur tous les aspects de la vie sociale, économique et sur la culture. C'est le Front commun qu'il nous appartient de chercher à construire, en marchant sur deux jambes : parti et mouvements de masse (syndical, écologique…). C'est l'objet de l'« Union politique et populaire agissante » que le PCF affirme dans le texte de son 38e congrès.

Dix-neuf organisations proposent un « Pacte social et écologique » pour « donner à chacun les moyens de vivre ». *Le Monde* (6 mars) met en scène ce Pacte comme un nouveau « programme commun », avec une double page d'interview conjointe de Nicolas Hulot et Laurent Berger. Opération sociale-démocrate ? Pas seulement. Le contenu tire parfois vers le social-libéralisme ou le libéralisme tout court. Ce pacte est d'ailleurs présenté par Gérard Courtois (éditorial du *Monde* du 6 mars) comme une « poutre » dans la

> Ce qui frappe dans le Pacte c'est l'absence des entreprises, des banques et des institutions politiques, jusqu'aux institutions européennes.

recomposition politique. Il s'agit sur la base de la recomposition entamée par Macron d'une tentative de renaissance/dépassement de la social-démocratie comme de Macron, car le « duopole » établi par Macron est jugé « trop réducteur pour répondre à la diversité des aspirations du pays, notamment d'une gauche en déshérence et d'une droite orpheline ». Il s'agit enfin – surtout ? – d'intégrer de larges pans de la société. Plutôt que de fracturer les couches sociales, il s'agit de les intégrer à partir d'organisations de masse, corps intermédiaires plus ou moins légitimes, de construire l'appui d'organisations.

Intégration, recomposition et contradictions

Sur le fond, derrière le Pacte il y a une grave opération politique : intégrer au maximum les organisations syndicales et les mouvements sociaux, associatifs et écologistes, dans un « Pacte » pour les « paralyser ». « Intégrer » au sens de faire partager les objectifs et la logique du grand capital financier. Tétaniser au nom de l'écologie, mais en faisant disparaître le social et l'emploi pour soutenir les profits et l'accumulation financière, conforter la présidentialisation, faire taire les oppositions et franchir une nouvelle étape fédéraliste d'intégration européenne. Il s'agit d'une nouvelle étape, tâtonnante, cherchant répondre à la double crise de la social-démocratie et du capitalisme financier, ce dernier étant menacé comme jamais avec la crise inédite qui se profile (voire note sur la conjoncture). « Reste à imaginer, commente Courtois, quelle force pourrait offrir une alternative au match annoncé entre nationalistes et libéraux. »

Il faut entrer en débat, car l'enjeu de mariage entre « écologique et social » est décisif et le besoin de répondre à la crise profonde est impérieux et urgent. Mais sans se tromper sur la nature de l'opération. Et en travaillant les contradictions et la radicalité des exigences, en cherchant un compromis réaliste mais à la hauteur, donc novateur.

Ce qui frappe dans le Pacte c'est l'absence des entreprises, des banques et des institutions politiques, jusqu'aux institutions européennes. Ou, et c'est complémentaire, l'absence des questions d'argent, de moyens financiers et de création monétaire. Question que, en revanche, Hulot cherche pourtant à aborder face à Berger, dans son entretien avec lui.

Cette absence est un comble lorsque l'on se rappelle que tout cela prend prétexte de la mobilisation des « gilets jaunes », centrée précisément sur la question des moyens : salaires et pouvoir d'achat, services publics.

Qu'on ne s'y trompe pas : l'État, la puissance publique sont bien là mais « à côté » de ce que font les entreprises ou pour les soutenir. Précisément ce que nous dénonçons dans notre texte de congrès !

Au contraire la grande question devant nous est : l'État doit agir sur les entreprises et les banques – pas à côté ! – pour en changer la logique, l'infléchir dans un premier temps. Ce qui doit conduire à questionner les institutions politiques, jusqu'aux institutions européennes (BCE) et celles des marchés financiers (actionnariat, fonds d'investissement, banques, bourse, etc.).

Voyons d'ailleurs que l'articulation entre « écologie et social » est très profonde : pas de transition écologique réussie sans changer la production, ni sans mettre les capacités humaines (formation, recherche, emploi sécurisé) au cœur du nouveau modèle productif, ni sans changer les critères de gestion des entreprises et de financement des banques. C'est précisément ce que nous disons aussi dans notre texte de congrès.

Mais le Pacte tend à réduire l'articulation entre écologie et social à un « accompagnement social » d'une transition écologique qui arriverait mécaniquement, en mettant juste un peu d'« investissements écologiques », sans voir l'énormité des oppositions institutionnelles et culturelles à l'œuvre.

Précisément, notre 38e congrès insistait sur les éléments suivants :

– L'échec des gauches depuis la crise de 2008 à poser la question de « quelle intervention de l'État » : pour les profits ou pour une autre logique ?

– La nécessité absolue d'expliciter les différences à gauche, pour les faire évoluer.

– La base sociale fondamentale du rassemblement que nous cherchons, qui doit allier les couches populaires et les couches moyennes et supérieures.

– L'alliance entre mouvements écologiques et sociaux, pour prendre en tenaille le capital financier qui domine les entreprises par sa logique de rentabilité financière

– La conquête de pouvoirs dans les institutions… pour permettre au mouvement populaire d'exercer des pouvoirs sur les entreprises, les banques et les territoires.

C'est l'enjeu commun de la réponse aux exigences des gilets jaunes et des élections européennes.

C'est dire le besoin d'insister sur la nécessaire cohérence de réponses, porteuse de sens, entre objectifs sociaux, pouvoirs et moyens financiers, jusqu'à de nouvelles institutions avec des luttes créatives à leur appui.

De ce point de vue, N. Hulot est bien plus intéressant que L. Berger.

Un « pacte » pour répondre aux défis de notre temps sans mettre en cause le rôle des entreprises et des banques ?

Les « axes » préconisés ont pour point fort de « ne pas opposer justice sociale et protection de l'environnement, efficacité économique et qualité de vie » comme principe. Mais dès qu'on parle d'argent, l'emploi et le social disparaissent

et il n'y a plus que « la » transition écologique. Il s'agirait pourtant de « remettre l'exigence de justice sociale au cœur de l'économie », de « partager le pouvoir pour que chacun puisse prendre sa part dans la transformation de nos vies » grâce à un « pacte de la bienveillance et du commun : un pacte pour l'humain et pour l'humanité » : la CFDT, la CFTC, le Secours catholique et leurs partenaires seraient-ils devenus « communistes » ?

Un examen plus détaillé de leurs 66 propositions révèle que leur inspiration ne doit rien à la lutte des classes, ni à un projet de dépassement du capitalisme, mais bien davantage à une tradition de conciliation universelle capital-travail, commune depuis longtemps au catholicisme social et à la gauche réformiste. Il n'y aurait pas d'intérêts divergents. Pas d'adversaires du social obsédés par la baisse du « coût du travail », des dépenses publiques et sociales. Pas de logique à la situation actuelle. Pas d'institutions qui les imposent. Terrible pour alimenter le désarroi !

Que sont devenus les fameux « *lobbies* » que dénonçait Nicolas Hulot lors de son départ du gouvernement ? Où sont passés les marchés financiers et leur « dictature » si souvent dénoncée ? Pourtant le même jour la BCE annonçait, avec son troisième TLTRO, mettre à nouveau des centaines de milliards d'euros dans les banques avec comme seule condition « la rentabilité financière » !!

Débattre et porter une nouvelle cohérence

Ces propositions n'en méritent pas moins attention.

Certaines s'apparentent à des vœux pieux – c'est la loi du genre. D'autres valident des mesures combattues par le mouvement social comme la monétisation du compte personnel de formation, qui porte une grave atteinte aux droits des salariés, ou des principes hautement contestables, comme le principe « pollueur-payeur » qui revient, là encore, à soumettre l'écologie au marché et à sa régulation par la rentabilité capitaliste : polluez tant que vous voudrez, si vous avez de l'argent !

En réalité, la révolution écologique exprime une contradiction violente avec la rentabilité capitaliste. Répondre à ses exigences doit, au contraire, conduire à traiter le climat, la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau comme des biens communs de l'humanité, dans une logique de dépassement du marché amorcée par le développement de nouveaux services publics. L'optique du « pacte » est tout autre puisqu'il préconise de « construire un bouclier de services publics dans tous les territoires » s'appuyant sur la généralisation des maisons de services publics : le rôle des services publics se limiterait alors à atténuer les dégâts sociaux de la mondialisation libérale.

Pourtant, les 19 organisations reconnaissent en préambule qu'« un modèle de société qui génère autant d'inégalités et d'injustices et met en péril la vie sur Terre de nos enfants et petits-enfants et de millions d'êtres humains à travers le monde n'est plus un modèle. C'est un non-sens ». Mais la cause profonde des « logiques court-termistes et prédatrices qui épuisent les ressources naturelles planétaires et les individus au travail » n'est pas nommée. Les profits, le coût du capital (dividendes, intérêts…), ne sont pas mis en cause en tant que tels.

Ainsi, les préconisations en faveur d'un « partage du pouvoir dans les entreprises » s'inscrivent dans la logique de conciliation entre les « parties prenantes » de l'entreprise, illustrée par le rapport Notat-Sénart qui a servi de justification idéologique à la loi PACTE (et à son œuvre de privatisation et de financiarisation de l'économie) : « instaurer une représentation pour moitié des salarié.e.s dans les conseils d'administration et les conseils de surveillance », oui, bien sûr. Mais les salariés seraient sans moyens financiers alors que les actionnaires, qui y sont, ont des espèces sonnantes et trébuchantes à l'appui des décisions qu'ils veulent imposer ! Ainsi sans moyens pour imposer des alternatives, les salariés tendraient à devenir des cautions des décisions des actionnaires. C'est pourquoi, nous exigeons qu'ils soient dotés d'un droit de saisine d'un pôle public bancaire, à l'appui de leurs contre-propositions. Et nous valorisons la délibération des salariés, des habitants, et de leurs représentants à travers des CE (ou CSE) ressourcés et d'institutions territoriales nouvelles. Pourquoi ne pas mettre en chantier une réforme du Code du travail pour abroger les atteintes à la représentation des salariés opérées depuis la loi Rebsamen jusqu'à la « loi travail XXL » d'Emmanuel Macron et pour donner aux travailleurs des pouvoirs d'intervention, d'initiative et de décision sur la stratégie et les politiques d'embauches, d'investissement, de financement des entreprises ?

Mais les dix-neuf organisations bornent l'accroissement du « droit d'expression au travail » à une intervention des travailleurs sur les « transformations de leur travail (cadences, évolution des tâches, conditions de travail…) », dans la tradition sociale-démocrate, et à la définition de l'« agenda social de l'entreprise ». C'est typique du « travaillisme » : aux travailleurs le travail, au sens étroit du terme, aux capitalistes le capital !

Un point fort du « pacte » est l'attention apparente portée aux moyens financiers d'atteindre les objectifs écologiques constitutifs d'un nouveau « pouvoir de vivre ». On retrouve en effet non seulement les préconisations fiscales communes à la quasi-totalité des programmes de gauche (taxation des dividendes et des rachats d'action, plus grande progressivité de la fiscalité sur les ménages, taxation des hauts patrimoines, lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscale), mais aussi des attendus – et cela mérite d'être noté car c'est plus rare même s'ils restent vagues – destinés à influencer le comportement des entreprises : « évaluer, modifier et réorienter les dépenses (niches) fiscales et les aides publiques aux entreprises pour qu'elles profitent à l'emploi, à la transition écologique, à l'investissement social et à la qualité de vie » ; « définir un plan d'investissement public et privé dans la transition écologique à hauteur des 55 à 85 milliards d'euros manquants par an entre 2019 et 2023 » ; « sortir les investissements verts du calcul du déficit public dans les règles européennes » – mais pourquoi pas tous les investissements qui développent efficacement les services publics ? Il est frappant en effet de constater que les propositions se font moins précises dès qu'il s'agit de viser des objectifs sociaux.

Pourtant, le risque mortel est grand d'un État agissant avec

ses fonds publics «à côté» des décisions antisociales et anti-économiques du grand capital, avec l'illusion de les corriger et en les accompagnant de fait. Le dogme de la baisse du coût du travail doit être dénoncé. Le besoin d'expansion des dépenses publiques et sociales ne peut pas être refoulé!

Dépenses publiques, dépenses sociales, salaires, formation-qualifications emploi, tout cela s'oppose à la logique de la rentabilité financière – profit et accumulation – même l'investissement en R & D'où les investissements matériels efficaces posent problème à la rentabilité financière, car ils ne répondent pas à un objectif de maximisation de celle-ci. De même que l'écologie: son principe s'il est pris au sérieux s'oppose radicalement à la recherche d'accumulation du capital. Il faut bien affronter cet antagonisme. Discutons-en.

Et surtout, le silence du «pacte» sur les banques est porteur d'une lourde signification politique: le tabou du pouvoir de l'argent a la vie dure!

Ainsi, aucune mesure ne vise le comportement des banques en matière de crédit, qui conditionne pourtant, directement ou indirectement, tous les choix des entreprises en matière d'investissement. Une nouvelle sélectivité des 700 milliards de refinancement que la BCE octroie aux banques (le LTRO dont elle vient de relancer la troisième vague) n'est pas évoquée, pas plus que n'est questionnée l'utilisation des 2700 milliards qu'elle a injectés sur les marchés financiers de la dette au titre du *quantitative easing*.

Certaines organisations parties prenantes de l'appel avaient pourtant montré plus d'audace en d'autres occasions: par exemple le Secours catholique dans son rapport «la Finance aux Citoyens: remettre la finance au service de l'intérêt général» qui préconise par exemple d'utiliser les réserves obligatoires pour moduler la destination du crédit, d'instaurer un bonus/malus en fonction de critères écologiques dans les pondérations du ratio de solvabilité bancaire, ou d'autoriser les banques centrales à financer la relance budgétaire. Ou encore la Fondation Nicolas-Hulot dans sa note *Une proposition clé pour financer la transition écologique et sociale: mettre la création monétaire au service de l'avenir* qui propose qu'au lieu de racheter des actifs publics sur le marché secondaire (donc aux acteurs financiers), la BCE prête directement à des banques publiques européennes et nationales à taux zéro et à très long terme (20 à 30 ans), en vue de financer des investissements répondant à des critères inspirés des valeurs de l'écologie et de l'humanisme.

Il y a donc un vaste terrain de confrontation constructive entre ces propositions qui cherchent à répondre au défi écologique et social dans le cadre du capitalisme, et la cohérence révolutionnaire des propositions du PCF pour s'attaquer au coût du capital en réorientant le crédit bancaire en faveur de l'emploi, de la formation, de la création de valeur ajoutée dans les territoires, du développement de ces biens communs que sont le climat, la biodiversité, la qualité de l'environnement. C'est décisif pour sortir de la crise profonde et pour reconstruire une gauche à la hauteur des enjeux et qui ne se liquide pas au premier obstacle posé par le grand capital. Saisissons pour cela l'occasion de la campagne pour les élections européennes.

BREXIT : Défi pour une autre Europe

Yves Dimicoli

Le Brexit constitue un énorme défi pour la France et l'Union européenne (UE) car l'interdépendance entre l'économie britannique et celles de la zone est considérable. Après une rétrospective rapide des événements intervenus depuis le référendum britannique de 2016, nous essayons, à partir de la littérature disponible, de faire un inventaire susceptible de montrer combien tous les peuples ont à perdre dans cette affaire, combien l'Europe doit être transformée et refondée et ce qu'on pourrait exiger dans l'immédiat.

Voilà déjà près de deux ans et demi que les Britanniques, le 23 juin 2016, ont voté majoritairement (51,9 %) pour que le Royaume-Uni (RU) sorte de l'Union européenne (UE). Les négociations pour organiser ce retrait débutèrent le 19 juin 2017. Après dix-sept mois d'intenses discussions entre Thérésa May, cheffe du gouvernement britannique, et Michel Barnier, négociateur en chef pour l'UE, un projet d'accord a été trouvé le 13 novembre 2018.

Entériné par les 28 en sommet extraordinaire le 25 novembre suivant, il fut cependant massivement rejeté le 15 janvier 2019 par le Parlement britannique[1].

1. Pour un bon résumé du contenu de cet accord on pourra se reporter à C. Mathieu et H. Sterdyniak: «Brexit: l'accord du 25 novembre», OFCE le Blog, 30 novembre 2018.

Deux positions inconciliables

T. May a donc voulu rouvrir une négociation avec Bruxelles après que, le 29 janvier, les députés britanniques eurent adopté un amendement concernant ce qui, au cours des discussions, est devenu la pierre d'achoppement : la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande qui, avec le Brexit, deviendrait la frontière entre le RU et l'UE.

L'incertitude demeure donc grande quant à l'issue de tout ce bras de fer si décisif pour l'avenir des peuples en Europe, alors même que la croissance se retourne, voire chute comme en Allemagne ou en Italie, que prolifèrent les populistes, et que, sur fond de risque croissant de krach financier mondial, le continent est désormais exposé à une intense pression des États-Unis et aux répercussions de la guerre commerciale qu'ils mènent contre la Chine.

Si l'accord est à nouveau rejeté, les députés britanniques auraient à décider s'ils souhaitent quitter l'UE sans accord le 29 mars 2019, date à laquelle serait prononcé le divorce définitif. Dans le cas contraire, ils voteraient sur une demande de report de trois mois de la sortie de l'UE.

M. Barnier a, à ce propos, déclaré que « l'extension doit servir à régler un problème, pas à juste reporter à plus tard en restant dans l'impasse ». Il a admis qu'une « extension technique est parfaitement motivée » et serait acceptée sans problème. Mais il ne peut être question d'amender l'accord du 25 novembre, le problème essentiel à traiter désormais étant celui de « la relation future » entre le RU et l'UE[2]. On remarquera, au passage, l'opacité profonde et antidémocratique de ces négociations vis-à-vis des pays de l'UE.

Alors que des deux côtés de la Manche grandit l'inquiétude face aux risques pour tous les peuples d'un « hard Brexit », d'un « no deal » dont nul apparemment ne veut à part quelques exaltés, T. May a mis en garde les députés britanniques contre la tentation de rejeter définitivement l'accord : « soutenez cet accord et le Royaume-Uni sortira de l'Union européenne. Rejetez-le et personne ne sait ce qui se produira […]. Nous pourrions rester dans l'Union européenne encore de nombreux mois. Nous pourrions sortir sans la protection d'un accord. Nous pourrions ne jamais sortir ». Cette hypothèse, a-t-elle ajouté, se réaliserait « si un nouveau référendum était organisé (ce qui serait) une trahison des électeurs »[3]. Et l'on sait que les Travaillistes de J. Corbyn y sont désormais favorables et que, dès septembre 2018, la confédération des syndicats britanniques (TUC) en avait envisagé la nécessité[4].

Pour l'heure donc, on s'achemine vers une situation où, le 29 mars prochain à minuit, heure de Paris, le RU deviendrait officiellement un « pays tiers », libre de conclure des accords commerciaux avec qui bon lui semble, les 28 devenant 27.

T. May, poussée par les « brexiters durs », a défendu quatre lignes rouges : refus de la juridiction de la Cour de Justice européenne, non respect des « quatre libertés » de circulation (biens, services, capitaux, personnes), arrêt de la contribution au financement de la communauté européenne, réglementation autonome. Londres entend pouvoir échapper aux règles européennes, disposer de la possibilité de signer des accords commerciaux avec les « pays tiers » tout en conservant un libre accès au marché unique.

Face à cela, M. Barnier, soutenu par les dirigeants des 27, est resté inflexible. L'UE ne tolérera aucune modification de son fonctionnement. Il faut l'accepter comme un bloc ou la quitter et, dans ce cas, cela doit coûter très cher au sortant sans qu'il ne puisse en tirer un quelconque gain financier.

Pour Bruxelles, il ne saurait donc être question que, sortant de l'UE, le RU puisse participer au marché unique et à l'Union douanière. Il ne lui restera donc qu'à s'inscrire dans un accord de libre-échange à venir à l'instar, par exemple, de ce qui a été fait avec le Canada, *via* le CETA si contesté, ou ce qui pourrait être un « nouveau TAFTA »[5] (traité de libre-échange trans-atlantique) avec les États-Unis, si contestable.

Dans ces conditions, le RU serait contraint de renégocier tous les traités commerciaux, tant avec l'UE qu'avec les « pays tiers », tandis que les contrôles douaniers seraient rétablis aux frontières,

« Face à cela, M. Barnier, soutenu par les dirigeants des 27, est resté inflexible. L'UE ne tolérera aucune modification de son fonctionnement. Il faut l'accepter comme un bloc ou la quitter et, dans ce cas, cela doit coûter très cher au sortant sans qu'il ne puisse en tirer un quelconque gain financier. »

ce qui engendrerait nombre de problèmes.

Beaucoup à perdre côté anglais

Premier problème, le risque que les multinationales disposant d'unités de production ou de sièges sociaux outre-Manche soient amenées, alors, à délocaliser sur le continent ou ailleurs.

C'est le cas, par exemple, pour le constructeur d'automobiles japonais Honda qui a annoncé, le 19 février dernier, sa volonté de mettre fin à l'activité de son usine de Swindon en 2021, ce qui met en péril près de 3 500 emplois[6]. Nissan a décidé de ne pas produire son X-Trail dans son usine de Sunderland. La direction de BMW n'a pas écarté l'idée que, « dans le pire des cas », la production des Mini fabriquées dans l'usine de Cowley, près d'Oxford, soit délocalisée[7]. Les dirigeants de Toyota, qui emploie 3 200 salariés sur deux sites (assemblage et moteur), ont tenu des propos similaires[8].

Mais c'est aussi le cas pour Airbus. L'industriel emploie au Royaume-Uni 14 000 salariés, *via* 25 sites, qui génèrent un chiffre d'affaires de 6 milliards de Livres sterling (près de 7 milliards d'euros). C'est bien plus que Thalès (6 500 sala-

2. Interview aux *Échos* du lundi 4 mars 2019.

3. *Reuters* 8 mars 2019.

4. Le congrès de la Confédération des syndicats britanniques (Trade Unions Congress ou TUC), réuni le 10 septembre 2018 à Manchester, a adopté une motion ouvrant la possibilité à un nouveau référendum, non sur l'appartenance à l'Union européenne, mais sur l'accord final qui devrait en principe intervenir cet automne entre le gouvernement de Theresa May et l'UE. Le TUC exigerait un tel vote si l'accord sur le Brexit remettait en cause « les droits des travailleurs », en les rendant « inférieurs à ceux de l'UE », ou si Londres n'obtenait pas « le maintien d'échanges sans droit de douane » (*Le Monde*, 11 septembre 2018).

5. M. Combes : « L'Europe prépare-t-elle le retour du Tafta ? », *Observatoire des multinationales*, 26 février 2019.

6. *La Tribune*, 19/02/2019.

7. *Reuters*, 19 novembre 2018.

8. *Le Figaro*, 07/03/2019.

riés) et Safran (4 200) dont l'empreinte industrielle est cependant significative. Surtout, l'avionneur assemble au Royaume-Uni l'ensemble des ailes de ses programmes civils sur le site de Broughton, éléments qui regagnent ensuite les lignes d'assemblage final en France et en Allemagne. Selon un expert cité par la revue *L'Usine Aero*, « Airbus pourrait très bien décider de produire les ailes de leur nouveau programme ailleurs, en Espagne par exemple où le groupe possède déjà un centre de compétences dédiés aux composites et un savoir-faire pour la fabrication d'empennage »[9].

Autrement dit, les chaînes d'activité et de valeur des multinationales implantées dans le RU seraient percutées, avec des conséquences importantes sur l'emploi.

Deuxième problème, la frontière entre la République d'Irlande et la province britannique d'Irlande. C'est le plus délicat, tant il a fallu de sang pour arriver au compromis des « accords du vendredi saint » qui, en 1988, mirent fin à trente ans de conflit armé entre nationalistes et unionistes en Irlande du Nord.

Le rétablissement d'une frontière physique, rendue invisible par ces accords, ferait saillir à nouveau des risques de turbulences alors que près du tiers des exportations en provenance de la province d'Irlande du Nord vont en République d'Irlande et que des dizaines de milliers de personnes passent quotidiennement de chaque côté.

C'est pour l'éviter que l'accord du 25 novembre prévoit d'appliquer un filet de sécurité (le *backstop*). Il s'agit d'une clause de sauvegarde pour laisser librement passer les biens et les personnes, le temps que soit trouvé un accord sur la « relation future » entre l'UE et le RU.

Autrement dit, le RU resterait membre de l'Union douanière tant qu'un accord n'aura pas été conclu sur ce sujet, même si existe sur le papier une date butoir fixée au 31 décembre 2020. Les produits britanniques pourront se vendre librement sur le marché unique mais Londres n'aura pas le droit de mettre en œuvre une politique commerciale différente de celle de l'UE. Le RU sera contraint de suivre à la lettre les dispositions européennes en matière de concurrence, de protection sociale, de droit du travail, d'aides publiques, de fiscalité ou de politique environnementale.

Cette disposition, qui ne laisse aucune marge d'autonomie au RU, a été vivement contrebattue par les « brexiters », le différend restant à ce jour sans solution.

Le troisième problème concerne le fait que, hors de l'UE, les institutions financières d'outre-Manche perdraient leur « passeport financier », un droit au sein de l'Espace économique européen[10] de vendre leurs produits et services à l'intérieur du bloc.

C'est là un enjeu décisif pour la City de Londres, première place financière mondiale pesant près de 8 % du PIB britannique. En effet, l'octroi d'un passeport financier concerne des activités comme la collecte des dépôts, l'émission de crédits et d'obligations, le *trading* de dérivés, la gestion de portefeuilles, les services de paiement, le courtage en assurances, les crédits immobiliers.

Le retrait de ce passeport obligerait les banques ayant leur siège européen à Londres à délocaliser « des milliers d'emplois » vers les places continentales les plus importantes dont, en premier chef, Francfort[11].

Certes, le RU pourrait se rabattre alors sur les dites « équivalences » en matière de régulation. Celles-ci permettent, en effet, aux sociétés hors de l'UE de bénéficier d'un accès privilégié ou ciblé au marché unique. Mais, pour ce faire, la Commission européenne doit, au préalable, vérifier et admettre que les règles suivies par Londres dans ces domaines sont absolument équivalentes en tout domaine aux siennes. De plus, ce régime peut très bien n'être accordé que pour une durée limitée et porter sur des champs géographiques et d'activité moins large que le passeport financier.

Sauver la finance avant tout

Un seul problème a donné lieu à compromis. Et pour cause, il concerne les risques pour la « stabilité financière », enjeu sur lequel le grand capital ne saurait tolérer qu'une solution ne soit pas trouvée pour la garantir quel que soit le scénario de l'après 29 mars !

Aussi, Bruxelles et Londres après quelques empoignades ont fini par passer un compromis. L'affaire concernait en particulier les produits dérivés sur taux d'intérêt[12]. À une conférence de presse de la BCE du 25 octobre 2018 où M. Draghi, son président, avait déclaré « il faudrait vraiment être excessivement mal préparé pour que les risques pour la stabilité financière liés à un hard Brexit se matérialisent », F. Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, avait répondu : « La compensation des dérivés de taux mérite cependant un traitement particulier car les chambres de compensation britanniques occupent une position de quasi-monopole dans ce secteur. » Il ajoutait : « En cas de no deal Brexit et en l'absence de mesures particulières, ceci pourrait représenter un risque systémique. »[13]

Ce n'est pas une mince affaire car elle porte sur un « notionnel glo-

9. O. James : « Avec un Brexit dur, Airbus pourrait perdre des plumes », *L'Usine Aero*, 11/02/2019.

10. Les 28 de l'UE plus l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

11. On a fait beaucoup de bruit en France sur les délocalisations d'emplois très qualifiés du secteur financier britannique après des promesses verbales faites par des maisons comme HSBC, Bank of America ou J.-P. Morgan, mais la concrétisation est très lente, malgré la délocalisation récente à Paris de l'Autorité Bancaire européenne. En pratique, la City ne restera pas l'arme au pied et fera tout pour garder son *leadership* avec, notamment, l'appui des Américains et des Asiatiques.

12. Les produits dérivés sur taux d'intérêt sont des contrats ou des instruments financiers en vertu desquels deux parties s'engagent sur un taux d'intérêt prédéterminé à payer, à recevoir ou à échanger à une date ultérieure sur un montant donné (le notionnel). Les transactions de gré à gré sur

bal» de 660 trillions d'euros[14]… de quoi mettre une pagaille gigantesque sur les marchés mondiaux si les positions prises devaient se déboucler en urgence.

Or, il fut un temps question, de ce côté-ci de la Manche, de revendiquer que «la compensation des opérations en devises européennes soit effectuée dans l'Union européenne» [15].

Si la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE se faisait sans accord, les clients de l'UE seraient coupés de leurs prestataires basés au Royaume-Uni au cas où aucune mesure d'urgence n'était mise en place. En revanche, si le divorce était consommé dans les formes, les services financiers transfrontaliers pouvaient être assurés sans interruption du 26 mars prochain jusqu'à la fin 2020.

C'est en ce sens que les dirigeants européens ont arbitré, après une sérieuse mise en garde de Bruxelles par les chambres de compensation londoniennes. Ils l'ont fait d'autant plus facilement que si les autorités européennes avaient essayé d'imposer «à l'arraché» une relocalisation en zone euro[16] de cette compensation les banques américaines auraient très bien pu se tourner plutôt vers la Bourse américaine des dérivés basée à Chicago et ses chambres de compensation locales[17].

Le social en ligne de mire

Mais, mis à part cette question de «stabilité financière», et pour ce qui concerne toutes les opérations réelles et leurs emplois, leurs implications pour la vie des populations, l'éventail des possibilités de négociation entre Bruxelles et Londres paraît toujours bien restreint.

Soit le RU se plie strictement aux règles européennes afin de pouvoir continuer d'accéder, d'une façon ou d'une autre, au marché unique, soit, face à l'inflexibilité de Bruxelles, il entre, en quelque sorte, en guerre avec l'UE en décidant d'une fuite en avant déchaînée dans l'ultralibéralisme.

Cela signifierait que l'un des principaux voisins de l'UE deviendrait un immense paradis fiscal et réglementaire hyper-prédateur concurrençant radicalement l'UE en se rapprochant des États-Unis de Trump qui, lui-même, cherche désormais à diviser, affaiblir plus encore, voire désintégrer l'UE. En d'autres termes, il y aurait, aux portes de l'UE, une zone de très basse pression sociale et fiscale susceptible de repousser en permanence le prétendu anticyclone de «l'acquis communautaire».

Il est inquiétant de constater combien, jusqu'ici, les dirigeants français, au lieu de chercher à jouer un rôle de médiation, n'ont pas hésité à anticiper sur une issue aussi catastrophique pour les peuples, pariant sur le fait que la place financière de Paris disposerait de bonnes cartes pour rivaliser avec les autres places continentales dans l'attraction des capitaux, des emplois très qualifiés et des activités amenées à quitter le RU tout en revendiquant de renforcer la relation particulière, en matière de défense et d'armements, entre la France et le Royaume-Uni.

On voit à quel type de cohérence et de vision de l'Europe renvoie un tel pari. Il pousse à une fuite en avant dans la finance et la défense-sécurité au prix d'une soumission sociale et culturelle permanente très accrue des salariés français et de leurs familles, ainsi que de leurs droits et libertés, aux exigences de la rentabilité et des marchés financiers. C'est, précisément, ce qu'est venu perturber le mouvement des gilets jaunes.

Quelles règles en cas de *no deal* ?

Le risque d'un *no deal* Brexit, sans accord, est donc devenu important. Que se passerait-il donc dans cette hypothèse[18] ?

Le RU retournerait au cadre réglementaire de l'OMC. Il serait traité comme tout autre partenaire de l'UE sans accord commercial. Des droits de douane seraient instaurés sur les importations en provenance d'Outre-Manche, renchérissant les coûts et les prix de l'ordre de 3 à 4 %, compte tenu de la structure des échanges, mais beaucoup plus dans certains secteurs (13 % en moyenne dans l'agriculture, par exemple, et près de 40 % pour les produits laitiers).

Simultanément, disparaîtrait la reconnaissance mutuelle des normes et des standards permettant aux producteurs britanniques de vendre librement sur le marché unique européen sans avoir à passer des barrières non tarifaires au commerce[19]. Ces barrières, rétablies, pourraient être extrêmement coûteuses dans certains secteurs (produits laitiers, machines, produits chimiques, automobiles) augmentant le prix de vente final.

De plus, il n'y aurait aucune période de transition, laquelle, en cas de Brexit avec accord, courrait du 29 mars prochain au 31 décembre 2020. Cela entraînerait de fortes incertitudes juridiques, des tas de conflits d'interprétation, une augmentation des coûts de transaction et des délais de réalisation du fait de l'impréparation des deux côtés de la Manche, sans parler du stress social afférent.

Et encore, faut-il ajouter à tout cela les incertitudes monétaires avec une poursuite de la dévaluation de la Livre, accroissant la compétitivité des produits britanniques et la volatilité des marchés de change, comme les incertitudes financières, dans une conjoncture économique et géopolitique mondiale de plus en plus fébrile.

Officiellement nul ne souhaite une telle issue, à part les ultras, mais comme chaque partie s'est montrée inflexible, tout en pariant sur le fait que c'est l'autre qui plierait le premier à mesure que l'on s'approcherait de l'échéance, cette hypothèse a fini par prendre plus de consistance.

Beaucoup à perdre en France et en Europe

Des prévisions ont été faites sur l'impact pour le RU d'un Brexit sans accord. Nous ne rentrerons pas ici dans le débat sur la qualité de ces prévisions et scénarios, sachant que les modèles sur lesquels ils sont fondés ne sont absolument pas neutres idéologiquement et qu'ils sont incapables de mesurer comment évolueront les choses, notamment le type de réponse apportée par le RU[20]. Tous tendent à indiquer que c'est le peuple britannique qui souffrirait le plus d'un Brexit sans accord, l'OCDE parlant d'un «choc négatif majeur»[21].

Mais tous les peuples de l'UE souffriraient aussi, le jeu étant à somme négative du fait du très haut degré d'interdépendance entre l'économie britannique et toutes les économies de l'UE[22].

Les échanges commerciaux entre les deux zones sont très impor-

ces produits nécessitent de faire appel à un intermédiaire, les chambres de compensation, qui les garantissent et les sécurisent. C'est le cas particulièrement dans le domaine des dérivés de taux d'intérêt libellés en euros qui transitent massivement à Londres : trois chambres de compensation se partagent un «quasi-monopole» en Europe : LCH, ICE Clear Europe et LME Clear, 97 % des dérivés de taux de gré à gré étant compensés par LCH Ltd, filiale du London Stock Exchange.

13. Discours lors d'une conférence de l'ACPR au palais Brongniart, 23 novembre 2018.

14. Rapport annuel de l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), 18 octobre 2018.

15. Communiqué de l'Association française des trésoriers d'Entreprises (AFTE), 22 septembre 2017.

16. Vers l'Eurex Clearing basée à Francfort et dominante en Europe continentale.

tants. En 2017, le RU a exporté pour 164 milliards de livres sterling vers l'UE et celle-ci lui a vendu pour 259 milliards de livres sterling (surtout des machines et véhicules, des produits chimiques, des produits manufacturés, des matériaux)[23].

La France y disposait en 2018 de 2 900 filiales réalisant un chiffre d'affaires de 115 milliards d'euros, ce qui place le RU après les États-Unis, mais devant l'Allemagne, en termes d'implantations françaises à l'étranger.

Notre voisin britannique enregistre un déficit commercial permanent, depuis 1999, avec l'UE. Il est très dépendant des importations européennes dans certains secteurs de la vie courante, notamment dans le domaine alimentaire. Près des deux tiers de ses importations de produits semi-finis proviennent des pays de l'Union. C'est le cas en particulier pour les constructeurs automobiles.

Dans ce secteur l'imbrication intra-européenne est considérable. Ainsi, 62 % des véhicules vendus au RU proviennent de l'UE, surtout d'Allemagne. Chaque année, 60 000 salariés allemands travaillent pour produire 950 000 véhicules destinés au marché britannique. Au total selon la CCIP Île-de-France[24], en cas de « Brexit dur », l'industrie européenne écoulerait 550 000 véhicules de moins et perdrait quelque 12,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Cette perspective se conjugue désormais avec la menace explicite de Trump de taxer les voitures allemandes exportées outre-Atlantique.

Cela étant, le RU a engagé depuis quelques années un effort de diversification de ses débouchés commerciaux pour tenter de faire reculer cette dépendance vis-à-vis de l'UE.

Les échanges avec les États-Unis ont doublé en valeur entre 1999 et 2016. D. Trump et T. May sont convenus, en juillet dernier, d'établir « un accord de libre-échange ambitieux » après le Brexit. L'hôte de la Maison blanche s'est dit prêt à saisir cette « opportunité incroyable ». T. May a ajouté : « lorsque […] le Royaume-Uni quittera l'Union européenne, nous chercherons à établir un accord de libre-échange Royaume-Uni/USA ambitieux »[25]. Par ailleurs, le RU est devenu le deuxième partenaire commercial de la Chine et il est celui qui reçoit le plus d'investissements chinois en Europe (23 milliards d'euros en 2016). Des efforts ont été aussi développés en direction de l'Australie, de l'Inde, de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Zélande…

Un *no deal* ferait aussi beaucoup de mal aux peuples de l'UE[26], particulièrement dans certains secteurs économiques.

C'est vrai pour l'agriculture : sur les 30 milliards d'euros de produits importés chaque année par le RU, 25 proviennent de l'UE. Dans l'agro-alimentaire, le RU est la 3e destination des exportations françaises et le 6e fournisseur de notre pays.

Selon le *think tank Farm Europe*[27], le Brexit pourrait engendrer une baisse des aides de la PAC pour les agriculteurs français de l'ordre de 2,4 % à 9,1 %, selon la teneur de l'accord ou son absence. Le coût réel net du départ britannique de l'UE s'établirait à 2,7 milliards par an en euros constants, au minimum, soit 5 % du budget de la PAC.

Le secteur de la pêche serait, lui aussi, très impacté, alors même que déjà ont eu lieu plusieurs conflits en mer entre pêcheurs français et anglais. Selon le rapport au Sénat cité ci-dessus, « une fermeture des eaux britanniques induirait une perte de revenus pour les flottes européennes de l'ordre de 50 %. L'incidence sur les salaires, indexés sur le niveau des prises, serait de l'ordre de 15 % ». La capacité de production de la France dépend du RU à hauteur de 24 %.

Mais des secteurs industriels majeurs seraient aussi impactés négativement.

Il y a d'abord, un défi logistique, du fait de l'augmentation à prévoir du temps imparti aux formalités douanières à la frontière. Il a été estimé qu'un allongement de 2 minutes pour chacun des 1 000 camions chargés de composants automobiles qui passent quotidiennement la Manche pourrait déclencher un embouteillage de 27 kilomètres à Douvres[28]. Au-delà, ce sont 3,6 millions de camions qui empruntent chaque année la voie maritime France-RU et 1,6 million de camions qui empruntent la voie ferroviaire.

Ainsi jeudi 7 mars, 3 200 camions étaient en attente à Calais et au tunnel sous la Manche. À tel point que le préfet de la zone de défense et de sécurité Nord a activé des zones de stockage pour les poids lourds. La mesure est depuis reconduite tous les jours. D'où le risque corollaire de rupture d'approvisionnements, anticipé notamment pour les médicaments.

On mesure aussi les difficultés pour les ports français dont les infrastructures et les personnels s'avèrent, pour l'heure, insuffisants pour absorber un tel choc. Le gouvernement Philippe a eu beau plastronner en annonçant que tout a été bien préparé, notamment en matière de contrôles douaniers, puisqu'il a présenté cinq ordonnances, dont l'une concerne le déblocage de 50 millions d'euros à destination des ports et des aéroports. Une mesure qui vient s'ajouter au recrutement de 700

> « Mais tous les peuples de l'UE souffriraient aussi, le jeu étant à somme négative du fait du très haut degré d'interdépendance entre l'économie britannique et toutes les économies de l'UE. »

17. Cahez P. : « Et si le vainqueur du Brexit était New-York ? (ou Chicago) », *Médiapart*, 4 janvier 2019.

18. Vicart V. : « Brexit avec ou sans accord : quelle différence ? », Cepii, le Blog, 21 janvier 2019, < http ://blog. cepii. fr>.

19. Contingents, normes techniques ou sanitaires, textes législatifs favorisant les entreprises de la zone.

20. Il faut noter, par exemple, que les scénarios produits par le FMI dans son rapport de juin 2016 sur le Royaume-Uni au lendemain du vote des Britanniques anticipaient, à court terme, un « risque de récession » au RU, ce qui n'a pas été le cas.

21. Boata A. : « Brexit : A blind date better then a bad break-up », Economic insight, 15 octobre 2018.

22. Gotti B. : « Intégrer "L'effet Brexit" : cerner les enjeux, évaluer les risques, relever les défis ! », Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, 5 avril 2018.

23. Bureau britannique des statistiques nationales. En 2018, 1 euro = 0,89 livre en moyenne.

fonctionnaires prévu par la loi de finances 2019.

Mais sur le terrain tout le monde constate l'insuffisance de la préparation et des moyens comme en atteste la grève du zèle des douaniers partie de Calais et Dunkerque pour s'étendre progressivement à toute la France.

Selon Euler Hermès[29], l'Allemagne serait la grande perdante d'un *no deal* Brexit, avec une perte d'exportations de biens de près de 8 milliards d'euros cette année, suivie des Pays-Bas (-4 milliards) et de la Belgique (-3 milliards).

Mais la France serait aussi très impactée avec des pertes d'exportations de biens de 3 milliards d'euros représentant 16 % de la demande additionnelle qui lui serait adressée en 2019 (19 milliards). Or les échanges de biens avec le RU sont à l'origine du rare et principal excédent commercial de la France : 11,93 milliards d'euros en 2018[30]. Les secteurs les plus touchés seraient, dans l'ordre, l'automobile, les machines et équipements, l'électronique, l'aéronautique, les boissons. Enfin, selon une étude des cabinets Oliver Wyman et Clifford Chance[31] le Brexit pourrait coûter près de quatre milliards d'euros par an aux entreprises françaises.

Changer l'Europe

Les risques engendrés par le Brexit pour tous les travailleurs de l'UE et leurs familles sont considérables du fait du niveau d'interdépendance de nos économies. Le bras de fer entre les deux parties souligne combien leur inflexibilité est guidée, non par le souci de répondre aux besoins de protection et de développement des peuples, mais par l'obsession de faire prévaloir les exigences de leurs capitaux financiers dans la guerre économique mondiale.

Cet épisode indique aussi que, face au ressentiment populaire contre la construction européenne produit par la façon dont les dirigeants utilisent l'UE et l'euro dans une mondialisation capitaliste dont elle accentue les effets sociaux, économiques et environnementaux ravageurs, deux types de réponse sont à écarter.

C'est, d'un côté, la réponse nationaliste qui affirme, comme un préalable absolu, qu'il faut « sortir des traités européens ». Elle conduit à quitter l'UE pour se couler dans la mondialisation financière en prophétisant la main sur le cœur, qu'après cet épisode mortifère, on pourra coopérer. Pari funeste, car la mondialisation est d'autant plus hostile qu'elle est dominée désormais par une guerre économique échevelée, avec les technologies informationnelles. Les États-Unis y sont prêts à tout pour garder leur *leadership* mondial face à la Chine, et cela nécessite un total assujettissement de l'Europe. Tout cela dans un contexte climatique, environnemental, démographique et géopolitique rendant futiles, dangereuses et peu crédibles les promesses d'action dans un seul pays.

C'est, d'un autre côté, la réponse fédéraliste du type de celle d'E. Macron qui, en préalable absolu, entend faire une croix sur les souverainetés et libertés populaires nationales pour des bonds en avant vers un État fédéral européen, nécessairement au service de la dictature des marchés financiers, prétendant rivaliser avec les États-Unis dans l'attraction des capitaux mondiaux.

Le Brexit indique que l'objectif qu'il conviendrait de viser est d'essayer de développer, sans attendre, les luttes sociales et sociétales vers des objectifs précis et communs (emploi, salaires, protection sociale, environnement, services publics…) et de les faire converger vers une refondation progressive mais effective de l'Europe. Elle ne pourra se faire que sur le mode d'un nouveau type de confédéralisme, avec un système de pouvoirs délégués mais aussi d'intervention populaire partagés allant des entreprises, des territoires et des États dans chaque pays jusqu'aux instituions européennes, dont la BCE constitue le cœur battant.

Car le Brexit place sous le phare le besoin absolu d'en finir avec la camisole de force de l'UE et de la zone euro actuelles qui, avec le consentement de la classe dominante, prétendent interdire toute capacité d'initiative populaire autonome nationale et de coopération sous l'empire de trois dogmes : l'euro et la BCE au service de la rentabilité et des marchés financiers, l'austérité et la privatisation des services et entreprises publics, la concurrence de tous contre tous. Le résultat : une Europe zone de chômage, de précarité intenses et de croissance très lente qui tend, de plus en plus, à se fragmenter.

Le Brexit exige de proclamer « halte au feu ! » en Europe, *a fortiori* si, grâce à un second référendum, les Britanniques qui, l'expérience aidant et avertis contre les « fake news » qui ont permis aux populistes de l'emporter en juin 2016, se prononcent de façon à ce que l'on puisse revenir sur l'ensemble du processus en cours et chercher à transformer l'Europe. Il faudra, immédiatement, traiter l'enjeu des conditions sociales, fiscales, sanitaires et environnementales au RU et, donc, expliciter, au terme d'une délibération publique, les exigences de la France par rapport aux négociateurs de l'UE.

24. *Op. cit.*

25. <Challenges. fr>, 13 juillet 2018.

26. Bizet J. et C. Cambon : « Brexit : une course contre la montre », rapport d'information, Sénat, 12 juillet 2018.

27. *Farm Europe* : « Brexit : financial impact on the CAP budget of the UE member states », avril 2018.

28. Bizet et Cambon, *ibid.*

29. *Op. cit., ibidem.*

30. Les chiffres du commerce extérieur, 2018, <http// lekiosque. finance. gouv. fr >.

31. « Les entreprises françaises face au Brexit », <www. oliverwyman. fr>.

L'Europe peut agir sur les multinationales

Les banques et la BCE doivent imposer aux multinationales de servir l'emploi dans les territoires, l'écologie et la santé

Les multinationales font tout pour échapper aux impôts et y réussissent en grande partie. On le sait bien. Mais en enregistrant leurs profits dans des paradis fiscaux, ce sont aussi des salaires et des cotisations sociales qu'elles ne paient pas ! Et, surtout, quand bien même elles paieraient leurs impôts, elles sont déresponsabilisées sur l'environnement, l'emploi, les territoires.

Peut-on les laisser quitter ? Peut-on les laisser détruire et polluer des biens qui devraient être communs, voire se les approprier ? Peut-on les laisser détruire l'emploi ? Les laisser dans l'irresponsabilité sanitaire et technologique ? Ceci alors qu'elles utilisent l'argent de tous les Européens, qui leur est prêté par les banques ! Il faut agir à la source. Et pas seulement lutter contre l'évasion fiscale. Elles doivent développer de toutes autres technologies, contribuer au bien commun en développant l'emploi, d'autres recherches et productions. Leurs salariés, ouvriers, ingénieurs, chercheurs ne demandent que cela.

Dès à présent la BCE peut fermer le robinet de l'argent aux banques pour les prêts à la spéculation, les prêts anti-écologiques ou anti-sociaux. Elle doit l'ouvrir pour les projets qui développent les biens communs dans les territoires, l'emploi et les salaires. Elle peut le faire en mettant de vraies conditions sociales et écologiques à ses prêts aux banques.

La BCE prête 724 milliards d'euros aux banques de la zone euro à un prix défiant toute concurrence – 0 % d'intérêts, et même moins, jusqu'à -0,4 % – à la seule condition qu'elles fassent crédit aux entreprises (5 260 milliards d'euros) sans aucune condition sociale ou écologique, ni de production dans les territoires.

À quoi sert cet argent ? À créer des richesses dans les territoires de la zone euro ? Non ! En France, le PIB (+3,0 %, en valeur) augmente deux fois moins vite que le montant des crédits aux entreprises, aux ménages et à l'État (+6,1%). À investir pour rendre les entreprises plus efficaces ? Non ! Alstom, Ford, Mittal, Nokia, Sanofi… transforment nos territoires en déserts industriels avec la complicité active du gouvernement Macron. À aider les TPE-PME ? Non ! Le soutien de la BCE est réservé aux crédits de plus de 500 000 euros ! À développer l'emploi, la formation des travailleurs ? Non ! Dans des marchés du travail de plus en plus flexibilisés, les habitants de la zone euro sont de plus en plus nombreux à devoir affronter chômage, précarité, temps partiels contraints, emplois mal rémunérés, tandis que les entreprises se plaignent de l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée ! À combattre l'effet de serre ? Mais Oxfam a révélé que les banques françaises privilégient les crédits aux multinationales les plus polluantes ! À limiter l'évasion fiscale ? Mais les filiales dans les paradis fiscaux de Société Générale, BNP-Paribas, Crédit Agricole, BPCE servent de plaques tournantes de l'argent cherchant à échapper à l'impôt, avec le même cynisme qu'UBS, HSBC, Deutsche Bank ou Goldman Sachs !

Ça suffit ! Avec Ian Brossat et la liste qu'il conduit, exigeons la réunion de conseils territoriaux et populaires pour obtenir que les grands groupes prennent des engagements chiffrés de créations d'emplois, de programmes de formation, de recherche, d'investissement, d'économies d'énergie et de matières premières. Exigeons que les banques financent ces investissements à des conditions d'autant plus favorables qu'ils seront plus efficaces en termes de créations d'emplois, de formation, d'écologie. Exigeons de la BCE qu'elle réserve son soutien aux banques pour ces crédits, et qu'elle pénalise les autres crédits. Interpellons la Banque de France pour qu'elle propose, comme elle en a la possibilité depuis décembre 2011, que les crédits aux TPE-PME bénéficient en priorité de ce soutien.

Face aux périls sociaux, financiers, climatiques, il faut obtenir au plus vite une autre utilisation de l'argent des banques. Faisons de la campagne européenne une bataille pour lever le tabou de l'euro et de la BCE, pour s'attaquer au coût du capital, pour libérer l'Europe de la domination des marchés financiers.

L'emploi en Europe : entre convergence vers la précarité et concentration en Allemagne

Kévin Guillas-Cavan[1]

L'Union européenne est destructrice d'emplois dans la plupart des pays et génératrice de précarité salariale. Néanmoins l'Allemagne semble sortir du lot par rapport à ses voisins, dont la France. La raison n'est pas imputable à un coût du travail moins élevé en Allemagne, mais, comme le montre la filière automobile en Europe, à une logique de concentration de l'emploi industriel à haute valeur ajoutée en Allemagne reposant sur une stratégie de restructuration industrielle du secteur à son avantage. Cette stratégie de concentration génère des déserts industriels et met en péril le projet européen. Une logique de coopération visant mutualisation des coûts de la recherche et du développement et favorisant le développement de l'emploi et des compétences sur l'ensemble du territoire européen lui serait préférable, qui pourrait être trouvée dans la construction de groupements d'intérêt économiques à l'échelle européenne.

Entre 2008 et 2017, la Commission européenne dénombre 3 262 réformes du marché du travail[2]. En dépit de ces nombreuses réformes, la situation ne s'améliore guère. Le chômage recule, mais la quantité d'heures travaillées stagne, témoignant d'une précarisation croissante de l'emploi (I).

Les effets nuls, voire contre-productifs, des réformes qui s'enchaînent devraient conduire à les écarter. Pourtant, les réformes continuent de se suivre, selon le principe qu'elles sont sans effets car on n'est pas encore allé assez loin ; principe qui aurait toute sa place dans le monde des Shadoks à côté du « plus ça rate et plus on a de chance que ça marche ».

D'autres articles dans cette revue ont déjà illustré à quel point les réponses données à la crise ne sont pas à même de relancer l'économie. Nous ne reviendrons pas sur ces développements ici. Après avoir brossé un rapide panorama de la situation de l'emploi en Europe, l'article vise à donner quelques éléments arguant que le marché unique, tel qu'il a été conçu, en le faisant reposer sur le dogme de la libre circulation des capitaux et de l'exacerbation de la concurrence est destructrice d'emplois dans la plupart des pays, dont la France, et tend à concentrer les emplois industriels en Allemagne.

Pour cela, nous montrons d'abord que le soi-disant coût du travail ne saurait être une raison de cette concentration (II). Nous illustrons ensuite cette thèse d'une concentration de l'emploi industriel en Allemagne à l'exemple de l'automobile (III). Enfin, nous développons l'idée qu'un moyen de concilier les besoins de mutualiser les coûts de recherche et de développement tout en assurant un développement de l'emploi et des compétences sur l'ensemble du territoire peut être trouvé dans les groupements d'intérêt économiques (IV).

L'emploi en Europe : baisse du chômage… mais hausse de la précarité !

Douze ans après l'éclatement de la crise dite des « subprimes » et neuf ans après son approfondissement en une crise dite des « dettes souveraines » spécifiquement européenne (en réalité : une crise découlant largement de la socialisation des pertes bien privées des banques et de l'assèchement des finances publiques), le taux de chômage reste historiquement élevé dans l'Union européenne (UE). S'il a légèrement décru par rapport à 2007 dans l'ensemble de l'UE (-0,2 point), il demeure sensiblement supérieur dans la zone euro (+0,7 point). Ces valeurs sont en outre tirées par les apparents miracles allemands et polonais (cf. Tableau 1).

Généralement, à l'exception du Royaume-Uni et de Malte, les pays qui connaissent les taux de chômage les plus faibles sont les pays intégrés dans les chaînes de production allemandes : République tchèque, Pologne et Pays-Bas en tête, puis, dans une moindre mesure, l'Autriche et la Slovaquie. Ces « miracles » cachent cependant difficilement l'aggravation de la situation dans le reste de l'UE et notamment en Grèce et en Espagne dont les taux de chômage demeurent extrêmement élevés (10 points en Grèce par rapport à son niveau d'avant-crise).

1. Chercheur à l'Institut de recherche économique et sociale.

2. Cf. la base de données LABREF de la Commission européenne.

3. Pour des développements similaires et solidement étayés, cf. M. Husson, « Les multiples empreintes de la crise en Europe », *Revue de l'Ires*, n° 155, 2017, février, p. 172-187.

4. Sur ce point, cf. F. Boccara, Y. Dimicoli et D. Durand, *Une autre Europe contre l'austérité. Pour le progrès social, une autre coopération et un autre euro,* Paris, Le Temps des Cerises, *Économie & Politique*, p. 32. Sur les fondements non libéraux du capitalisme allemand, le lecteur pourra utilement se référer au livre coordonné par

Tableau 1 : État du marché du travail des différents pays européens

	Taux de chômage (total)			Taux d'emploi (total)			Nombre d'heures travaillées			Temps partiels		
	2007	2018	Variation (2007-2018)	2007	2017	Variation (2007-2017)	2007	2017	Variation (2007-2017)	2007	2017	Variation (2007-2017)
UE	7,2	7	-0,2	70,4	73,4	3	1664	1623	-2,44 %	16,8	18,7	1,9
Zone euro	7,5	8,2	0,7	70,8	73,1	2,3	1665	1620	-2,73 %	18,2	21,1	2,9
Belgique	7,5	5,9	-1,6	67,1	68,0	0,9	1577	1546	-1,97 %	21,7	24,2	2,5
Bulgarie	6,9	5,2	-1,7	66,3	71,3	5	n.d.	n.d.	n.d.	1,4	2,1	0,7
Tchéquie	5,3	2,2	-3,1	69,9	75,9	6	1784	1776	-0,45 %	4,3	6,0	1,7
Danemark	3,8	5,7	1,9	80,1	78,8	-1,3	1433	1408	-1,74 %	19,5	21,5	2
Allemagne	8,5	3,4	-5,1	75,6	78,2	2,6	1424	1356	-4,78 %	25,6	26,9	1,3
Estonie	4,6	5,7	1,1	73,2	78,8	5,6	1952	1813	-7,12 %	6,9	9,2	2,3
Irlande	5	5,8	0,8	75,6	72,7	-2,9	1763	1738	-1,42 %	16,0	18,6	2,6
Grèce	8,4	19,3	10,9	66,5	68,3	1,8	1967	1906	-3,10 %	5,3	9,6	4,3
Espagne	8,2	15,3	7,1	71,8	73,9	2,1	1703	1686	-1,00 %	11,1	14,6	3,5
France	8	9,1	1,1	69,3	71,5	2,2	1530	1514	-1,05 %	17,0	18,0	1
Croatie	9,9	8,5	-1,4	65,7	66,4	0,7	n.d.	n.d.	n.d.	6,0	4,8	-1,2
Italie	6,1	5,8	-0,3	62,4	65,4	3	1818	1722	-5,28 %	13,4	18,5	5,1
Chypre	3,9	8,4	4,5	73,9	73,9	0	n.d.	n.d.	n.d.	6,2	12,1	5,9
Lettonie	6,1	7,4	1,3	72,6	77,0	4,4	1693	1690	-0,18 %	5,1	7,5	2,4
Lituanie	4,3	6,3	2	67,9	75,9	8	1659	1607	-3,13 %	8,5	7,4	-1,1
Luxembourg	4,2	5,3	1,1	66,9	70,2	3,3	1566	1518	-3,07 %	17,8	19,4	1,6
Hongrie	7,4	3,7	-3,7	61,6	71,2	9,6	1795	1740	-3,06 %	3,8	4,3	0,5
Malte	6,5	3,8	-2,7	58,8	72,2	13,4	n.d.	n.d.	n.d.	9,6	12,8	3,2
Pays-Bas	4,2	3,8	-0,4	78,5	79,7	1,2	1430	1433	0,21 %	43,1	46,6	3,5
Autriche	4,9	4,9	0	73,5	76,4	2,9	1586	1487	-6,24 %	22,4	28,2	5,8
Pologne	9,6	3,9	-5,7	63,2	69,6	6,4	1856	1812	-2,37 %	8,0	6,3	-1,7
Portugal	9,1	7	-2,1	73,9	74,7	0,8	1736	1718	-1,04 %	8,8	8,6	-0,2
Roumanie	6,4	4,2	-2,2	63,0	67,3	4,3	n.d.	n.d.	n.d.	8,2	6,5	-1,7
Slovénie	4,9	5,4	0,5	71,3	74,2	2,9	1655	1655	0,00 %	7,0	9,6	2,6
Slovaquie	11,2	6,6	-4,6	68,3	72,1	3,8	1791	1714	-4,30 %	2,4	5,7	3,3
Finlande	6,9	7,4	0,5	75,6	76,7	1,1	1588	1531	-3,59 %	11,9	13,5	1,6
Suède	6,1	6,3	0,2	79,1	82,5	3,4	1455	1453	-0,14 %	22,7	21,9	-0,8
Royaume-Uni	5,3	4,4	-0,9	75,5	77,6	2,1	1511	1514	0,20 %	22,4	23,5	1,1

Une partie de ces augmentations paradoxales des taux de chômage nationaux dans l'UE s'explique mécaniquement par la montée tendancielle du taux d'activité. Elle témoigne cependant surtout que la courte reprise économique qu'a connue l'Europe est une reprise pauvre en emplois. Le nombre moyen d'heures travaillées diminue fortement sur la période (-2,44 % pour l'ensemble de l'UE et -2,73 % pour la zone euro). La baisse du nombre d'heures travaillées s'observe dans l'ensemble des pays, à l'exception du Royaume-Uni et de la Slovénie, et est particulièrement importante en Allemagne, en Autriche et en Italie. Elle témoigne de la multiplication des temps partiels subis, particulièrement forte dans les pays les plus touchés par la crise qui avaient la particularité d'avoir des niveaux relativement bas de temps partiels. Au-delà des différences nationales qui persistent, on peut parler d'une sorte de convergence des structures d'emploi vers un modèle de précarité[3].

Une polarisation accrue des emplois qui n'est pas liée aux différences de « coût » du travail

Le « miracle » de l'emploi allemand doit être relativisé et les créations d'emplois outre-Rhin ont globalement été d'une qualité particulièrement médiocre. Il faut cependant reconnaître à l'industrie allemande un certain succès.

Les performances de l'industrie allemande ne sont pas nouvelles et reposent largement sur des rapports moins prédateurs entre banques et industries, mais aussi sur des « politiques de formations professionnelles débouchant plus systématiquement sur l'emploi stable, des passages de la recherche à la production beaucoup plus efficaces qu'en France »[4].

Cet héritage qui ne doit pas être idéalisé constitue néanmoins les ressorts principaux de la puissance industrielle allemande, bien plus qu'un faible « coût » salarial, largement fantasmagorique, comme le reconnaît l'institut de recherche patronal COE-Rexecode qui doit admettre que les niveaux de salaires sont très proches et même inférieurs dans l'industrie manufacturière française (cf. Tableau 2).

W. Streeck et K. Yamamura, hélas toujours non-traduit en français, *The origins of nonliberal capitalism. Germany and Japan in comparison*, Cornell University Press, 2001.

Tableau 2 : Prix d'une heure de travail

Pays	Secteur marchand (industrie et services)	Industrie manufacturière
Zone euro	31,69	34,01
Allemagne	36,62	41,26
Belgique	42,51	44,63
Espagne	21,82	23,38
France	38,33	39,64
Italie	28,12	27,98
Pays-Bas	34,61	37,12
Royaume-Uni	25,6	25,25

Source : COE-Rexecode.

La principale différence entre les deux pays se situe non pas dans les niveaux de salaires de l'industrie mais dans ceux des services, et plus stratégiquement des services aux entreprises selon une récente étude de France Stratégie, ce qui permet une rentabilité plus forte pour les entreprises exportatrices allemandes en bout de chaînes[5].

Un des enjeux de la compétitivité réside donc dans les marges exagérées des entreprises de services à l'industrie, dont les industries françaises font une consommation extrêmement élevée plutôt que de développer les compétences qui leur sont nécessaires en interne. On voit là l'un des effets de l'adoption par les grandes entreprises françaises du dogme du cœur de métier sur lequel il leur faudrait se concentrer[6].

L'introduction de nouveaux critères de gestion[7] qui intègrent entre autres choses la maîtrise des compétences-clefs et qui s'appuient sur le développement de la formation des travailleurs et des travailleuses constituerait ainsi une source de rentabilité de long terme pour les entreprises. En ce qui concerne l'amont et les entreprises de service aux industries, une conception large des services publics qui veille à développer ces activités et les compétences des salarié·es limiterait les coûts pour les entreprises finales en endiguant les exigences excessives de rentabilité de ces entreprises[8].

Une logique de concentration de l'activité industrielle sous égide allemande : l'exemple de l'automobile

Ceci écrit, les structures et règles qui ont été choisies pour encadrer le marché unique d'abord, puis l'euro, organisent de manière objective et systématique la mise en concurrence et la recomposition des bases industrielles nationales au profit des capitalistes allemands. Ce mouvement a encore été amplifié par l'élargissement de l'UE à l'Est.

Le cas de l'industrie automobile (quand même 230 000 emplois directs en France et près de 2 millions indirectement) illustre la recomposition de la production industrielle européenne au profit des entreprises et des capitalistes allemands (cf. Tableau 3).

Jusqu'à l'entrée des dix pays d'Europe de l'Est en 2004, l'industrie automobile croissait fortement dans ces pays avec le développement d'une base industrielle complète, des équipements jusqu'à la conception et à la production de véhicules adaptés aux considérables besoins d'équipement de ces pays. Ce développement pouvait laisser espérer la mise en place d'une dynamique de type fordienne, avec des augmentations salariales régulières stimulant la consommation. Avec l'entrée

5. Cf. O. Chagny et F. Lainé, « Comment se comparent les salaires entre la France et l'Allemagne », Note d'analyse, n° 33, août 2015, *France Stratégie*.

6. Cf. B. Coriat, « L'installation de la finance en France. Genèse, formes spécifiques et impacts sur l'industrie », *Revue de la Régulation*, 2008, n° 3/4.

7. Pour une discussion plus détaillée de ces nouveaux critères de gestion, la lectrice ou le lecteur intéressé pourra utilement se reporter au dossier consacré à cette question dans le n° 764-765 d'*Économie et Politique* (mars 2018).

8. Dans leur ouvrage récent, *La Chine est-elle capitaliste ?* (Éditions Critiques Paris, 2019), Rémi Herrera et Zhiming Long offrent une analyse originale de la contribution à la croissance chinoise de la conception large des services publics défendue par le Parti communiste chinois qui les étend au contrôle, direct ou non, d'un certain nombre de productions intermédiaires stratégiques. Sur cet ouvrage, voir la recension de Clément Roll dans ce numéro.

9. Données tirées de C. Serfati et C. Sauviat (coord.), « L'impact des chaînes mondiales d'approvisionnement sur l'emploi et les systèmes productifs – Une comparaison France-Brésil dans les industries aéronautiques et automobile », Noisy-le-Grand, Ires, Rapport n° 01-2018 remis au département de la Recherche du BIT auquel a contribué l'auteur de ces lignes.

10. Sur ces développements, cf. Tommaso Pardi, *L'avenir du travail dans le secteur automobile. Les enjeux de la (dé) globalisation*, rapport remis au département de la Recherche du BIT, 2017.

11. Formule employée dans la réponse officielle du président Taricean à la Commission européenne, citée par B. Jullien, Y. Lung et C. Midler, *L'épopée Logan*, Paris, Dunod.

Tableau 3 : Emploi dans l'automobile dans les principaux pays d'Europe (2007-2016)

	2007	2016	Variation 2007-2016 (%)
France	254631	230085	-9,64
Allemagne	846584	849075	0,29
Italie	164423	157960	-3,93
Espagne	154123	142425	-7,59
PECO (1)	410300	509519	24,18
UE	2235300	2335000	4,46

Source : Eurostat[9].

PECO : Pays d'Europe centrale et orientale.

> L'introduction de nouveaux critères de gestion qui intègrent entre autres choses la maîtrise des compétences-clefs et qui s'appuient sur le développement de la formation des travailleurs et des travailleuses constituerait ainsi une source de rentabilité de long terme pour les entreprises.

dans l'UE, cette base industrielle cohérente, impliquant des emplois qualifiés et une montée en compétence a été balayée. L'emploi dans l'automobile a continué de croître très fortement dans ces pays, mais s'est refocalisé sur les équipements pour les usines allemandes et l'assemblage de véhicules premiums que ne peuvent se payer les salarié.es de ces pays.

Les besoins en équipement des ménages ont été en partie comblés par le déversement de véhicules d'occasion d'Europe de l'Ouest[10]. Le cas le plus effarant est sans doute celui de la Roumanie. Le gouvernement, décidé à protéger son industrie automobile nationale, a entrepris un bras de fer avec la Commission lors de l'entrée du pays dans l'UE en 2007 afin d'éviter que « le pays ne devienne la poubelle automobile de l'Europe. »[11] À cette fin, le gouvernement introduit en 2007 une « taxe sur la première immatriculation » allant de 140 € pour une nouvelle voiture jusqu'à 8 000 € pour une voiture d'occasion importée selon son âge[12].

Soumis à des amendes importantes, le gouvernement a dû céder et ce qu'il annonçait s'est produit : le nombre de voitures en circulation a augmenté… de même que l'âge moyen des véhicules. Concurrencées par ces véhicules d'occasion bon marché mais extrêmement polluants, les industries roumaines (ou plus précisément, les multinationales implantées en Roumanie après le rachat et la restructuration des fleurons de l'économie socialistes) ont redirigé leurs activités vers la production de véhicules dits *low cost*… mais pour les pays occidentaux ! Quant aux salaires, leur hausse a connu un ralentissement brutal.

Cette recomposition de la production industrielle ne concerne pas seulement les pays d'Europe de l'Est. L'industrie automobile italienne d'abord puis française a connu une évolution comparable. En France, les emplois parmi les constructeurs ont fortement diminué, de même que chez les équipementiers. Ces derniers ont connu une hausse récente du volume d'emploi, liée à leur choix assumé d'intégrer les chaînes productives allemandes. Cette hausse se fait cependant largement aux dépens des équipementiers italiens qui avaient vu leur volume d'emploi croître dans les années 2000 quand ils avaient dû faire le même choix stratégique (cf. Tableau 4).

On assiste donc à un jeu à somme nulle où la mise en concurrence généralisée en Europe conduit à la guerre de tous contre tous, guerre où dans le secteur automobile, les équipementiers italiens semblent d'abord victorieux, avant d'être supplantés par les équipementiers français. Plus inquiétant encore, la croissance de l'emploi équipementier en France apparaît portée par des activités de moyenne valeur. Malgré la récente croissance de l'emploi chez les équipementiers français, l'emploi le plus qualifié et notamment l'emploi de R & D continue de se concentrer en Allemagne (cf. Tableau 5). Valeo, le principal équipementier français reconnaît désormais avoir davantage d'emplois de R & D en Allemagne qu'en France[14].

Cela confirme l'analyse formulée dès 2013 par F. Boccara, Y. Dimicoli et D. Durand « d'un déplacement [depuis 2008] des capacités de l'industrie manufacturière de la zone euro vers l'Allemagne et ses satellites de l'ancienne zone-mark »[16]. Cela signifie aussi que depuis l'introduction de l'euro, et de manière accentuée depuis la crise de 2007, la modernisation et la montée en gamme de l'industrie française que démontraient B. Amable et B. Hancké a connu un ralentissement brutal[17]. Alors que ces deux auteurs mettaient en lumière un effort conséquent des industries françaises pour sortir

Tableau 4 : Évolution de l'emploi chez les équipementiers automobiles dans les principaux pays d'Europe (en %) Source : Eurostat[13]

	Variation 2000-2007	Variation 2007-2011	Variation 2011-2016	Variation 2000-2016
France	-32	-10	41	-13
Italie	7	11	-9	8
Espagne	0	-1	-1	-2
Allemagne	10	-17	4	-4
PECO (1)	162	-1	13	192
UE	26	10	9	50

(1) PECO : Pays d'Europe centrale et orientale.

Tableau 5 : Décrochage de l'industrie automobile française en termes de personnel de R & D (en pourcentage des effectifs)$

	2000	2007	2011	2016
France	9,1	6,6	6,2	n.d.
Allemagne	8,7	10,6	11,9	13,2

Source : Eurostat[15].

12. Cf. T. Pardi, *op. cit.*, p. 51-52. Dans sa réponse officielle à la Commission européenne, le gouvernement précisait avec sarcasme que « Si vous n'aimez pas le terme "taxe de première immatriculation", nous pouvons le changer en "taxe pour une Roumanie propre" ou "taxe pour la sauvegarde d'emplois", mais nous allons la garder. »

13. Données tirées de C. Serfati et C. Sauviat (coord.), *op. cit.*, p. 249.

14. Cf. C. Serfati et C. Sauviat (coord.), *op. cit.*, p. 260.

d'une spécialisation dans les productions de moyenne valeur, les récentes évolutions de l'industrie automobile consacrent une spécialisation de la production française dans les produits intermédiaires qui, quoiqu'assez complexes et haut de gamme, ne sont plus conçus en France, tandis que les pays d'Europe de l'Est se sont spécialisés dans les produits intermédiaires de faible valeur.

Des coopérations entre entreprises européennes plutôt que des concentrations menant à des déserts industriels

Cette situation de guerre de tous contre tous qui a ruiné le secteur équipementier italien après avoir manqué de balayer son homologue français ainsi que la disparition d'une véritable base industrielle nationale destinée au marché national en Europe de l'Est illustrent la nécessité criante de politiques de filières dans les différents pays et de nouer des coopérations entre entreprises européennes, afin de répondre aux besoins de populations là où elles vivent et de permettre le développement de l'emploi et des compétences à travers tout le continent.

Cela vaut pour l'automobile qui est un cas bien étudié, mais cela vaut d'autant plus pour le rail. Avec la honteuse fusion d'Alstom et de Siemens[18], Emmanuel Macron se gargarisait de créer un Airbus du rail. Refusée par la Commission car elle aurait créé un acteur en situation monopolistique à même de porter atteinte à la sacro-sainte concurrence libre et non faussée dont la Commission est la garante sourcilleuse, cela revenait surtout pour l'État actionnaire français à brader le patrimoine industriel national. L'entreprise, ses actifs et ses salarié·es seraientt alors passés sous le contrôle de Siemens avec des effets désastreux pour l'emploi en France.

Pour les salarié·es de Siemens en Allemagne, la fusion aurait eu des effets négatifs. Peut-être pas sur l'emploi, mais en termes de droits sociaux et syndicaux. En effet, il était prévu que l'entreprise issue de la fusion prennent le statut un peu exotique de société européenne[19], statut qui aurait permis aux actionnaires de limiter les droits de codétermination et, concrètement, de réduire le nombre de représentants et de représentantes des salarié·es au conseil de surveillance de 50 % à 33 %. Il apparaît alors clairement que cette fusion ne répondait qu'aux seuls intérêts des actionnaires.

Un projet alternatif qui répondrait à un grand plan d'investissement financé par la BCE et décidé de manière démocratique en fonction des besoins de la population et de l'ensemble des territoires, pourrait reposer sur une coopération entre grands industriels européens, voire mondiaux sous la forme d'un groupement d'intérêt économique (GIE). Loin de l'annexion de l'une des entités par une autre, une telle forme permettrait aux différentes entreprises de mutualiser la recherche et le développement.

Et puisque Airbus semble être un tel modèle, rappelons qu'avant d'être une entreprise intégrée, Airbus était un tel GIE d'entreprises autonomes, avec une très forte présence des États au capital et à la gestion[20]. Héritage de ce GIE, jusqu'à ce jour et quoique l'actuelle direction d'Airbus rêve de le remettre en cause, la charge de travail est répartie entre les pays selon une clef reflétant les contributions financières des différents États[21].

Cette logique de co-entreprise et de co-production pourrait être élargie au-delà des seules coopérations européennes et internationales. Puisqu'on évoquait la faiblesse de la base industrielle de l'automobile française et le manque d'investissements des grands groupes hexagonaux, et notamment d'investissement en France, ne pourrait-on imaginer un tel GIE réunissant les deux constructeurs français (Renault et PSA) ainsi que les grands équipementiers ?

15. Données tirées de C. Serfati et C. Sauviat (coord.), *op. cit.*, p. 251

16. Cf. F. Boccara, Y. Dimicoli et D. Durand, *op. cit.*, p. 111.

17. Cf. B. Amable et B. Hancké, « Innovation and industrial renewal in France in comparative perspective », *Industry and Innovation,* vol. 8, n° 2, 2001, août, p. 113-135.

18. Sur le dépeçage d'Alstom, cf. A. Tournebise et E. Ternant, « Alstom : arrêter la grande braderie », *Économie et Politique,* n° 758-759, p. 42-45.

19. Cf. l'article paru dans *EWC News*, « Fusion germano-française : vers un airbus du rail ? », n° 3, 2017, octobre.

20. Sur l'histoire d'Airbus et les effets du passage du GIE à une entreprise presque comme les autres, cf. R. Tic, « Airbus, Orphelin de son modèle ? », *Progressistes,* n° 4, 2014, avril.

21. Cf. C. Serfati et C. Sauviat (coord.), *op. cit.*

L'euro, un carcan pour les peuples ? Un débat à gauche

«La mise en place de l'Union économique et monétaire, avec une monnaie unique, l'euro, et une banque centrale déclarée indépendante, a contribué à instaurer la mainmise des marchés financiers mondialisés sur les gestions d'entreprises et sur les politiques économiques. En l'absence d'harmonisation sociale et fiscale, la mise en concurrence des systèmes sociaux des États membres sans aucun mécanisme de solidarité entre les pays a abouti à un éclatement des trajectoires économiques entre les États membres de l'Union et à une crise profonde de la construction européenne. Comment sortir de cette situation ? Quelle stratégie mettre en œuvre pour briser ce carcan ? »

C'est sur ce thème que six fondations (Fondation Copernic, Fondation de l'Écologie politique, Institut Tribune Socialiste, Espaces Marx, Fondation Pour un Autre Monde, Fondation Gabriel-Péri) organisaient un débat public le 7 novembre 2018. Nous remercions vivement les organisateurs et les orateurs de nous avoir autorisés à publier les deux interventions qui ont ouvert le débat, celle de Denis Durand et celle de Pierre Khalfa. Elles nous semblent de nature à éclairer les termes du débat à gauche. Faut-il insister sur les contradictions macro-économiques internes de l'Union économique et monétaire, ou sur son « contenu de classe », dans un monde sous hégémonie américaine, dominé par Wall Street et le dollar ? Quelle place tiennent la monnaie unique et la BCE prétendue indépendante dans cette domination ? La construction d'une autre coopération européenne est-elle pour l'essentiel du ressort de l'action des gouvernements et des institutions européennes pour instaurer un cadre juridique favorable à des politiques sociales et écologiques, ou faut-il une prise de pouvoir sur l'utilisation de l'argent dans l'économie elle-même, dans les entreprises, les services publics et leurs mécanismes de financement ? L'éclairage particulier que chacun des deux orateurs donne à la question de l'alternative à la construction européenne actuelle reflète la façon dont Pierre Khalfa et Denis Durand répondent à ces questions.

Des luttes pour s'attaquer à la domination des marchés financiers sur la construction européenne

Denis Durand

L'euro est-il un carcan pour les peuples ? Je réponds oui à cette question mais de mon point de vue, cela vient de ce que l'Union économique et monétaire telle qu'elle s'est construite jusqu'à présent a été une construction au service des marchés financiers et du capital. C'est la raison pour laquelle elle est en crise aujourd'hui. Je propose donc une méthode pour sortir du « carcan » et trouver les moyens d'une autre forme de coopération européenne, radicalement différente de ce qu'on connaît aujourd'hui.

La question de l'euro est une question politique. L'euro est une monnaie dont une caractéristique est donc qu'elle fait partie d'un système monétaire international. Un tel système, particulièrement en ce moment, est un système hiérarchisé : aujourd'hui, le système monétaire international est organisé autour d'une monnaie dominante, hégémonique, le dollar. On ne peut pas comprendre la construction européenne en général, et la construction monétaire en particulier, si on ne les examine pas sous l'angle de la relation entre

cette construction et l'impérialisme américain, l'hégémonie du dollar.

Huit dates résument à grands traits l'histoire qui a conduit à la situation actuelle.

La première est celle de juillet 1944, date la conférence de Bretton Woods dans laquelle les alliés définissent – dans l'abstrait à l'époque car on est encore en guerre – ce que devrait être un nouveau système monétaire international, organisé autour du dollar lui-même convertible en or à un cours fixe.

Deuxième date : 1947 et l'annonce du plan Marshall. Les États-Unis lancent un programme d'aide sous forme de dons et de prêts en nature et en argent aux États européens avec comme objectif affiché de permettre leur reconstruction économique, et avec comme objectif sous-jacent de les ancrer dans le camp occidental au moment où s'engage la confrontation avec le camp soviétique. C'est le refus par l'Union soviétique de participer au programme Marshall, et l'interdiction faite aux pays sous son influence d'y participer, qui déclenche la guerre froide. Cette étape de 1947 est aussi une étape importante dans la construction européenne puisque les États-Unis demandent aux Européens de s'organiser pour gérer l'aide Marshall. Est créée à cet effet l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) qui, depuis cette époque, a changé de nom et de nature pour devenir une organisation internationale, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique).

Troisième date marquante : 1957 et le traité de Rome qui crée la Communauté économique européenne. À l'époque, le thème de l'unification monétaire n'est pas très présent dans les préoccupations ; il va s'y inscrire progressivement dans les années 1960. Mais sur le plan monétaire, 1957 est une date importante aussi puisque c'est l'année où les monnaies européennes deviennent convertibles, c'est-à-dire que le système de Bretton Woods commence vraiment dans la pratique. Il va fonctionner relativement bien pendant dix ans comme régime de parités fixes mais ajustables, dans lequel la question des fluctuations entre les monnaies européennes est en principe réglé par l'organisation même du système

La quatrième date est le 15 août 1971, jour où les États-Unis décident de suspendre la convertibilité du dollar en or. C'est le résultat d'une crise du système monétaire international qui se manifeste déjà depuis plusieurs années – depuis au moins la dévaluation de la livre sterling en 1967 – et qui va se poursuivre jusqu'à l'instauration d'un régime de flottement généralisé des monnaies qui sera officialisée par les accords de la Jamaïque en 1976. Ce flottement généralisé pose un problème à l'Europe. Les États européens essayent de le résoudre en créant des modes de coopération et de régulation des taux de change des monnaies européennes : le « serpent monétaire » qui limite les fluctuations des monnaies les unes par rapport aux autres et le « serpent dans le tunnel » qui vise à limiter les fluctuations de l'ensemble des monnaies européennes par rapport au dollar. 1971 est une date importante aussi parce qu'elle marque le début d'une prise de conscience que l'économie mondiale, le système capitaliste tel qu'il est sorti en quelque sorte régénéré de la Deuxième guerre mondiale, entre dans une crise profonde qui touche différents aspects du système. On va s'apercevoir progressivement qu'elle est au moins aussi profonde que des crises qu'on a pu connaître dans l'histoire économique depuis le début du XIX[e] siècle. La crise monétaire est un des aspects de cette crise structurelle de l'accumulation capitaliste telle qu'elle se manifeste dans la deuxième moitié des années 1960 et qu'elle se développe ensuite avec les crises pétrolières, avec la montée du chômage et de l'inflation. Cette crise est très liée à des aspects politiques sociaux et internationaux, comme aux aspects monétaires dont on vient de parler. Au cours des années 1970, on essaye de répondre à cette crise par les moyens traditionnels qui avaient fonctionné dans les années 1950 et dans les années 1960… et on s'aperçoit qu'on n'y arrive pas.

Le tournant néolibéral de la construction européenne

Voilà qui m'amène à ma cinquième date importante : octobre 1979, date du « coup d'État monétaire » de la banque centrale américaine. Paul Volcker, qui est alors président de la Réserve fédérale, annonce un changement profond de la politique monétaire. Techniquement, au lieu de chercher à maintenir des taux d'intérêt bas pour stimuler l'investissement et la croissance comme elle le faisait au cours des décennies précédentes, la banque centrale va désormais contrôler la quantité de monnaie centrale en circulation, sans se préoccuper, dit-elle, des conséquences sur les taux d'intérêt. En réalité, le but est de faire entrer l'économie mondiale dans un régime de croissance dans lesquels les rendements des actifs financiers deviennent supérieurs au taux de croissance de l'économie. Cela induit une prise de pouvoir par les marchés financiers. Ensuite ont en effet déferlé la libéralisation financière, et la prise de contrôle, par ces marchés – sous l'égide d'une trentaine de grandes banques « systémiques »

“La crise monétaire est un des aspects de cette crise structurelle de l'accumulation capitaliste telle qu'elle se manifeste dans la deuxième moitié des années 1960 et qu'elle se développe ensuite avec les crises pétrolières, avec la montée du chômage et de l'inflation.”

– de la gestion des entreprises et des politiques gouvernementales qui sont désormais en temps réel sous la surveillance des marchés. L'effet économique et politique qui en résulte est extrêmement puissant parce que les marchés financiers sont en quelque sorte une machine de pouvoir, un instrument pour imposer dans la gestion des entreprises et dans les politiques publiques les critères de la rentabilité capitalistes. Cela a permis, effectivement, de remonter la rentabilité des capitaux pour les grandes multinationales et pour des financiers, au moins pendant un temps. Ces effets se sont faits aussi sentir sur la construction monétaire européenne. 1979 est aussi la date à laquelle les Européens essaient de perfectionner leur régime de change et d'instaurer un régime plus structuré et plus organisé en créant le système monétaire européen (SME), pour remédier aux inégalités ou aux fractures qui s'étaient développées à l'intérieur de la Communauté européenne entre les pays à monnaie forte comme l'Allemagne, et les pays comme la France ou l'Italie. Le SME comporte différents mécanismes de coopération pour faire face collectivement aux crises de change, et un nouvel instrument, l'écu, qui pouvait être considéré comme l'embryon de quelque chose qui aurait pu être une monnaie commune européenne. Le problème, c'est que cette tentative percute en quelque sorte la reprise en main par les États-Unis, par Wall Street, par les marchés financiers du contrôle de l'économie mondiale qui se produit précisément à ce moment-là. Le système monétaire européen ne fonctionnera jamais comme on avait annoncé qu'il fonctionnerait.

Ce qui se passe – c'est ma sixième date, 1986 – c'est le tournant néolibéral de la construction européenne avec l'Acte unique. Au lieu d'une stratégie consistant à rechercher l'harmonisation des réglementations nationales comme préalables à l'ouverture des marchés à la concurrence, on fixe inconditionnellement la date de constitution d'un marché unique, au 1er janvier 1992, et c'est aux gouvernements de s'adapter à cette contrainte qu'ils se sont ainsi imposée eux-mêmes. Ce changement profond de méthode est cohérent avec l'adhésion des gouvernements européens et des institutions communautaires à l'idée que désormais, que cela plaise ou non, nous sommes dans une mondialisation néolibérale et qu'il faut jouer le jeu des marchés financiers et de la déréglementation financière et économique en général. Dès lors naît un débat entre les gouvernements européens sur l'aspect monétaire de ce processus : à marché unique, monnaie unique ? Le débat entre les différentes thèses en présence est tranché en 1987-1988 par un compromis entre Helmut Kohl et François Mitterrand : on fera une monnaie unique. Cela signifie que le deutsche Mark disparaîtra – c'est la concession allemande – mais – concession française – la monnaie unique sera gérée d'une façon qui, sur le papier, ressemble beaucoup à la façon dont est géré le deutsche Mark, la monnaie forte de l'Europe alors en rivalité avec le dollar à l'intérieur du système monétaire international.

La septième date importante que je souhaitais citer est évidemment 1992, la ratification du traité de Maastricht qui met en vigueur juridiquement ce projet de monnaie unique. On n'en était pas tout à fait sûr au début mais le fait est que le 1er janvier 1999 l'euro est créé. Mais c'est dès le début des années 1990 que toutes les règles liées à l'existence d'une monnaie unique sont déjà en place. L'indépendance des banques centrales, les dispositions du pacte de stabilité actuellement en vigueur figurent déjà pour la plupart – même s'ils ont été aggravés au fil du temps – parmi les critères de convergence qui ont servi pour décider, en 1997, si tel ou tel pays de l'Union européenne serait admis à entrer dans la zone euro. Il y a un lien très étroit entre les règles budgétaires, les règles de la politique économique en général, et une conception de la monnaie unique au service des marchés financiers. C'est l'idée de la discipline de marché : le marché soupçonne les gouvernements de tricher, de vouloir faire des politiques sociales, donc de s'écarter des exigences de rentabilité pour les capitaux privés. Ce qui discipline les gouvernements, c'est que l'endettement des États est soumis au regard permanent des marchés. Donc l'euro qui veut être partie prenante de ce système néolibéral, en rivalité avec les États-Unis mais sans remettre en cause l'hégémonie du dollar, s'est doté de règles budgétaires et économiques – l'« économie de marché ouverte où la concurrence est libre et non faussée » – qui ont pour objectif de prouver au marché qu'en toutes circonstances les gouvernements européens respecteront les exigences de la finance internationale. C'est la crédibilité par l'austérité, avec toutes les conséquences qu'on connaît.

La dernière date de ce rapide exposé est 2009 : c'est le moment où on s'aperçoit que cette tentative néolibérale échoue à son tour. La crise des *subprimes* a éclaté aux États-Unis en 2007 avec la complicité active des banques européennes, notamment françaises, mais c'est en Europe que les conséquences les plus graves se font sentir sous la forme des attaques spéculatives contre les pays du sud de l'Europe, principalement la Grèce, qui vont jusqu'à créer un risque d'éclatement de l'euro. C'est une occasion d'humiliation profonde du capital européen par le capital américain. Une anecdote l'illustre : en 2009, au début de la « crise grecque », Jean-Claude Trichet, alors président de la Banque centrale européenne, s'exprime publiquement en disant : « sur le cas grec nous n'accepterons jamais que le Fonds monétaire international intervienne, ce serait une humiliation ». Quelques jours plus tard, le FMI fait partie de la « troïka » qui met sous tutelle la Grèce, et il y est encore aujourd'hui. Cette humiliation est confirmée par les statistiques dont on dispose aujourd'hui et qui montrent que dans sa rivalité financière avec les États-Unis l'Europe est affaiblie plus qu'elle ne l'était avant la crise. Cet échec profond a des dimensions économiques, financières et des dimensions politiques. Il y a évidemment un lien entre cet échec, les conséquences sociales qu'il entraîne, et la montée des périls politiques des deux côtés de l'Atlantique, y compris chez nous ou à nos frontières, en Italie par exemple.

Pour sortir de cette crise, la dimension monétaire a été essentielle parce que la crise aiguë de l'euro est jugulée provisoirement en 2012 au moment où le président

de la Banque centrale européenne, Mario Draghi à l'époque, dit « nous ferons tout ce qu'il faut » pour empêcher l'euro d'éclater. De fait, la Banque centrale européenne a multiplié par 4 la taille de son bilan depuis le début de la crise. Quand une banque centrale augmente la taille de son bilan, cela signifie qu'elle crée de la monnaie, plus précisément de la monnaie centrale, à partir de rien. Elle l'a fait de deux façons : elle a injecté une énorme masse d'argent sur les marchés financiers en achetant des titres, principalement à partir de 2015. En quelque sorte, elle a combattu l'incendie en déversant de l'essence sur le foyer ! 2 600 milliards d'euros qui préparent le prochain krach. Deuxième méthode, elle refinance massivement les banques : quand les banques prêtent à l'économie, la Banque centrale européenne leur prête de l'argent en contrepartie ; avec cet argent, les banques font à peu près ce qu'elles veulent, sous réserve d'une condition sur laquelle je reviendrai. Ces deux actions ont été déterminantes pour sortir de la crise mais elles n'ont pas permis à la zone euro de retrouver sa vigueur comme a pu le faire par exemple l'économie américaine.

Le double échec de l'étatisme et du néolibéralisme

Alors, comment sortir de ce marasme et conjurer ces périls ? Je pense qu'il faut tirer les leçons de ce qui s'est passé : de façon lapidaire, 1979 signe l'échec des politiques étatiques sociales-démocrates de contrôle du marché *a posteriori* par l'action de l'État, et 2009 signe l'échec des solutions néolibérales fondées sur la guerre de tous contre tous, la concurrence, l'absence de coopération. Je pense qu'aucune de ces deux méthodes ne peut nous permettre de nous en sortir aujourd'hui. En aucun cas elles ne peuvent nous permettre de sortir de la domination des marchés financiers.

Que doit-on faire ? Une grande majorité de ceux qui s'expriment sur ce sujet sont convaincus qu'on a besoin d'une coopération européenne, pas seulement en matière monétaire mais en matière sociale, en matière d'accueil des réfugiés, en matière d'environnement… à la fois pour des raisons économiques – l'intensité des relations commerciales à l'intérieur de la zone euro – mais aussi pour des raisons politiques. On peut assez facilement montrer que les pertes de souveraineté nationale démocratique qui sont la conséquence de la domination des marchés financiers sur les politiques économiques ne seraient pas moindres si les pays européens affrontaient l'hégémonie des marchés financiers et du dollar en ordre dispersé plutôt que de l'affronter à l'intérieur d'une forme de coopération – une coopération évidemment très différente de ce qu'on connaît aujourd'hui, qui n'est pas une forme de coopération. Il y a à cela une autre raison politique, me semble-t-il, c'est que les peuples ne veulent pas de la guerre de tous contre tous en Europe. Aujourd'hui, on ne voit aucun parti politique proposer ouvertement la sortie de l'euro alors que cela pourrait être tentant. Cela vient du fait qu'un tel projet ne bénéficierait pas d'un fort soutien de l'opinion du pays concerné.

Donc, il faut pouvoir émanciper l'Europe des marchés financiers, c'est-à-dire tout le contraire de ce qui se fait aujourd'hui. Il faut donc d'autres traités, d'autres règles. Nous ne voulons pas 2 600 milliards d'euros injectés sur les marchés financiers sans qu'aucun contrôle démocratique ne soit exercée sur leur usage. Nous ne voulons pas 700 milliards de refinancement des banques à taux nul, voire négatif, avec comme seule condition qu'elles prêtent aux entreprises, sans qu'on sache ce que font les entreprises de cet argent. Ne pas remettre en cause le pouvoir du capital en entreprise, c'est délétère pour l'économie européenne, c'est la cause profonde de la crise sociale dans laquelle nous vivons. Nous voulons au contraire une monnaie qui serve à développer l'emploi, la formation, la création de richesses dans les territoires, la protection de l'environnement, la transition écologique et la coopération internationale – y compris par exemple sur la façon dont on pourrait sortir de cette forme de néocolonialisme qu'est le franc CFA.

On peut réclamer une renégociation des traités mais le processus est long : il faut des années de négociations pour que tous les États soient d'accord, et plus de temps encore pour la ratification des nouveaux traités. Pendant ce temps, la crise a le temps de se développer et les catastrophes ont le temps de se produire, d'autant plus qu'on sait très bien qu'il y aura des oppositions insurmontables d'un certain nombre de gouvernements – il y en a même de plus en plus réactionnaires en Europe, tout cela sous la pression des marchés financiers. Aujourd'hui, l'Italie fait mine de désobéir à la Commission européenne mais en attendant elle est sous le regard des marchés financiers, pas si mécontents que ça d'ailleurs de la politique italienne qui n'est pas une politique anti-austérité, contrairement à ce que le gouvernement italien essaie de faire croire à ses électeurs.

Si on veut réellement s'émanciper des marchés financiers, il faut d'autres financements pour d'autres objectifs. Si on veut réellement en finir avec la construction européenne actuelle et construire autre chose à la place, qui ne soit ni l'étatisme qui a échoué dans les années 1970, ni le néolibéralisme qui a échoué dans les années 2000, il faudrait que les conditions soient réunies pour qu'une majorité de la population en Europe soit favorable à une autre construction.

Des objectifs de lutte concrets

Elle ne peut l'être qu'à condition que des objectifs concrets partagés sur l'utilisation de l'argent puissent être en quelque sorte un bien commun de l'ensemble des citoyens européens. Il y a des exemples. Il existe un quasi-consensus, au-delà même des partis qui se réclament de la gauche, pour dire qu'il pourrait être intéressant que la puissance de création monétaire de la Banque centrale européenne serve à financer les investissements nécessaires à la transition écologique. Mais comment faire de cette idée, aujourd'hui assez répandue, une force politique ? En permettant aux citoyens et aux travailleurs de s'en emparer à partir de combats concrets sur les objectifs auxquels ils adhèrent et sur lesquels ils peuvent se battre. Je pense donc qu'il faut partir de luttes, d'objectifs concrets pour des projets dans des entreprises dans des services publics, à partir desquels on exigerait du système bancaire, et du

système public que constituent la Banque centrale européenne et les autres institutions financières publiques, de faire pression pour que l'argent tel qu'il est créé par le système bancaire serve à financer ces projets et non pas à alimenter la spéculation financière.

Je me contente de donner deux aspects que ces luttes pourraient revêtir. Premièrement, des luttes pour réorienter les crédits bancaires à partir de projets développés par les salariés dans l'entreprise pour obtenir leur financement et à partir de là, pour exiger que les crédits ainsi accordés par les banques pour financer ces projets soient refinancés à un taux favorable par la Banque centrale européenne à travers les banques centrales nationales comme la Banque de France. Dans ce sens, je signale par exemple que le syndicat CGT de la Banque de France développe l'idée d'un droit au crédit pour les PME ou les entreprises en général. Aujourd'hui, la Banque de France peut obliger une banque à ouvrir un compte pour un particulier, c'est la procédure du droit au compte. Elle exerce, d'autre part, une action de médiation du crédit : elle peut réunir un patron d'entreprise et les banques du secteur pour obtenir que les banques lui fassent crédit à des conditions favorables. Cela a permis de sauvegarder 400 000 emplois dans la récession de 2008-2012. La proposition serait de combiner les deux en donnant à la Banque de France le pouvoir d'aller plus loin en obligeant une banque à financer un projet si ce projet est soutenu par la population, s'il répond à des critères sociaux et si, évidemment, il est viable économiquement. C'est un sujet sur lequel je travaille aujourd'hui avec des milieux de l'économie sociale et solidaire, avec des chercheurs comme Hervé Defalvard, de l'université de Marne-la-Vallée, qui travaille avec le Collège des bernardins : nous sommes en train de préparer une proposition de loi d'expérimentation sur les entreprises du territoire. Une collectivité territoriale prendrait sous sa protection une entreprise menacée mais disposant d'un projet de développement alternatif. La loi imposerait aux banques de financer pendant trois ans les dépenses de développement de cette entreprise pour que le projet réussisse. Le deuxième exemple, qui a fait l'objet d'une note de la Fondation Gabriel-Péri, porte sur le domaine des services publics, avec la même logique : partir de projets concrets. Par exemple, rénover une école, répondre à la crise de l'hôpital… et pour cela prendre conscience que cela nécessite des investissements. Le GIEC annonce que pour réduire à un demi-pourcent l'augmentation de température à l'horizon 2050 il faudrait 2 500 milliards de dollars d'investissements par an pendant 20 ans : c'est de l'investissement. C'est de l'argent qu'on dépense sans avoir encore gagné d'argent, donc il faut l'emprunter. Si on cherche à l'emprunter sur les marchés financiers, ça ne marchera jamais, même s'ils se parent des oripeaux de la « finance verte ». Or, on a 2 600 milliards de la BCE qui sont là, qui ne servent à rien, qui ne servent qu'à détruire du social et à faire de l'austérité : c'est insupportable. Il y a donc la possibilité de monter des mobilisations à partir de projets concrets pour exiger que cet argent-là serve à financer un fonds de développement économique, social, écologique, solidaire européen doté d'une « gouvernance » démocratique. Nous proposons des moyens de contourner les traités : s'il est vrai que l'article 123 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne interdit le financement des collectivités publiques par les banques centrales, ce même article 123 autorise la BCE à financer des institutions financières publiques. Le fonds en question pourrait être une institution financière, ou bien on pourrait utiliser aussi les institutions financières publiques qui existent déjà, comme la Banque européenne d'investissement, la Caisse des dépôts, BPI France. Dans les deux cas, il ne pourra s'agir que de vœux pieux si on se contente de demander poliment à la BCE de changer sa politique. En revanche, si on ancre cette exigence sur des mobilisations sociales, alors on a une chance d'obtenir satisfaction. Je suis assez satisfait par exemple d'avoir pu lancer avec la fédération CGT des Cheminots, avec des économistes, des spécialistes des transports ferroviaires, des juristes, un appel pour que la BCE finance le développement du service public ferroviaire en Europe. Cet appel a des prolongements dans le comité de vigilance mis en place par la CGT Cheminots. C'est un exemple de mise en pratique d'une idée politique générale qui peut trouver une réalisation dans un contexte de mobilisation sociale.

Je conclus en disant que pour le membre du Conseil national du Parti communiste que je suis, ce type de proposition fait partie d'un ensemble. Comme vous le savez peut-être, nous avons l'intention d'abolir le capitalisme et de le dépasser, en faisant mieux, pour construire une civilisation supérieure ; mais nous sommes bien conscients que ça ne se fait pas du jour au lendemain. Nous avons donc besoin de transition, de propositions intermédiaires. Dans notre esprit, il y a une cohérence entre ces propositions concernant le financement de l'économie, et l'ensemble des propositions qui visent la transformation sociale.

Quels leviers pour faire face aux menaces d'éclatement de l'euro ?

Pierre Khalfa

> « Il ne peut y avoir de monnaie unique dans une zone hétérogène, avec des pays qui ont des niveaux de développement différents, des trajectoires économiques différentes, qu'à partir du moment où il y a des transferts financiers entre les différents membres de la zone, de telle sorte qu'il puisse y avoir une convergence des trajectoires économiques. »

Je veux repartir de la crise de 2009-2010, essayer ensuite de voir quels sont les problèmes que rencontrent encore aujourd'hui l'Union européenne et la zone euro, pour ensuite terminer par des questions de stratégie : qu'est-ce que l'on peut faire dans la situation actuelle, quels sont les leviers que nous possédons pour changer la situation ?

Il y a une crise financière en 2008 – elle commence en 2007-2008 – mais ce qui s'est passé à partir de 2010-2011 en Europe n'est pas simplement le produit la crise financière internationale. Il y a eu une crise spécifiquement européenne, liée aux conditions de création de l'Union économique et monétaire.

D'emblée, l'Union économique et monétaire a été bancale. Il ne peut y avoir de monnaie unique dans une zone hétérogène, avec des pays qui ont des niveaux de développement différents, des trajectoires économiques différentes, qu'à partir du moment où il y a des transferts financiers entre les différents membres de la zone, de telle sorte qu'il puisse y avoir une convergence des trajectoires économiques et que les pays qui sont touchés, de façon différente, par un choc économique (comme la crise financière) puissent recevoir de l'aide des pays qui les entourent. Or l'Union économique et monétaire s'est construite sans qu'il soit donné la possibilité de transferts financiers entre les différents États de la zone. Ces transferts financiers sont même interdits. Ainsi, le budget européen par exemple est dérisoire : 1 % du PIB, à comparer avec le budget des États-Unis qui fait près de 20 % du PIB. Par voie de conséquence, la crise financière a révélé les contradictions propres à la zone euro.

Première contradiction : les trajectoires économiques des différents pays de la zone, loin d'avoir convergé comme c'était le pari lors de la mise en place de la monnaie unique, ont en fait divergé. Deuxième constat : cette crise a révélé dans la pratique ce qu'on savait d'un point de vue théorique, à savoir que les États étaient sous l'emprise des marchés financiers à travers le financement de leur dette publique.

Les contradictions à l'origine de la crise de 2010 n'ont pas disparu

Or les contradictions à l'origine de la crise de 2010 n'ont pas disparu. On peut dire qu'aujourd'hui il y a quatre grands problèmes qui subsistent de façon très importante.

Premier problème : un système bancaire qui n'a pas été purgé par la crise. Deuxième problème : une politique monétaire qui n'est pas stabilisée. Troisième problème : les divergences entre le nord et le sud qui se sont accrues et pas du tout réduites. Le quatrième problème, c'est que contrairement à ce que pouvaient penser tous les économistes *mainstream* nous sommes aujourd'hui dans une reprise qui est une reprise en trompe-l'œil, et pas du tout dans un nouveau cycle de croissance.

Développons rapidement ces quatre points.

Le système bancaire n'est pas purgé. En Italie, en Espagne, au Portugal, en Grèce, la part des créances douteuses – c'est-à-dire des créances qui ont une forte probabilité de ne jamais être remboursées – dans le total des créances des banques est supérieure ou égale à 20 %. On voit donc que régulièrement telle ou telle banque a des problèmes majeurs. Cela veut dire des risques de faillite de banques très importants.

Le problème est moins de savoir que dans ces pays-là les banques ont des créances douteuses que de savoir si telle ou telle banque est systémique ou ne l'est pas.

Une banque systémique, c'est une banque dont les problèmes peuvent avoir des conséquences sur l'ensemble du système financier européen. Or, par exemple en Allemagne, la part des créances douteuses dans le total des créances des banques est très faible, inférieure à 2 %, mais le problème est qu'une banque, la Deutsche Bank est, elle, en difficulté majeure aujourd'hui. Or c'est la plus grande banque allemande, c'est une banque systémique. Cet exemple montre qu'on a un système bancaire européen extrêmement fragile malgré le fait que des mesures ont été prises théoriquement pour renforcer les fonds propres, etc. Le nombre de banques systémiques européennes est plus important qu'avant la crise. Ce sont des conglomérats bancaires très importants qui ont grossi pendant la crise et qui, par rapport à leurs homologues internationaux, sont des banques sous-capitalisées.

Deuxième problème, la politique monétaire. La BCE a mis du temps à comprendre ce qui se passait mais une fois qu'elle a compris elle a «fait le job», à sa manière évidemment. On peut dire que la BCE a sauvé la zone euro en prenant toute une série de mesures que je ne vais pas détailler faute de temps. Je signale simplement que ces mesures ont été prises contre le gouvernement allemand et contre la Bundesbank, ce qui tord le cou à une idée que l'on entend souvent répéter, à savoir qu'on serait dans une Europe sous hégémonie allemande. Ça n'a pas été du tout le cas quand Angela Merkel a pris une série de mesures pour accueillir les réfugiés. Ça n'a pas été le cas non plus en matière de politique monétaire puisque la politique monétaire mise en œuvre par la BCE s'est faite en contradiction avec ce que voulait faire la Bundesbank, à tel point d'ailleurs que la Cour constitutionnelle allemande de Karlsruhe a considéré que les mesures prises par la BCE étaient illégales et a saisi la Cour de Justice de l'Union européenne (celle-ci a «botté en touche»).

Cette politique monétaire a globalement consisté à injecter des masses de liquidités dans le circuit financier en espérant que les banques allaient prêter aux entreprises et aux particuliers pour faire repartir l'économie. En fait, ça a marché en partie, mais l'essentiel de l'argent qu'elle a déversé dans le système bancaire a servi à relancer les phénomènes de fusions- acquisitions, de rachats d'actions par les entreprises, etc., à tel point qu'aujourd'hui la dette des entreprises, une dette privée, est extrêmement importante. Les entreprises se sont endettées, non pas pour investir massivement – ce n'est pas le cas –; elles se sont endettées pour faire des opérations de fusions-acquisitions, pour faire monter les cours de Bourse ou pour racheter leurs propres actions.

Cette politique monétaire, avec des taux d'intérêt qui sont aujourd'hui à zéro, va prendre fin, à la fin de l'année pour ce qui concerne l'achat d'obligations d'État aux différents pays européens. Quant aux taux d'intérêt, ils vont probablement augmenter progressivement à partir de 2019, on ne sait pas à partir de quand. Or, un des problèmes, c'est que l'argent qui a été déversé n'a profité qu'à très peu d'États : on peut dire que 90 % des liquidités injectées par la BCE ont profité à cinq pays parmi les plus riches de la zone : l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, le Luxembourg et la Finlande, à cause des mécanismes intrinsèques de la BCE. Quand cette politique monétaire va prendre fin, personne ne maîtrise vraiment ce qui va se passer, c'est un point d'interrogation.

Cela a eu des conséquences sur le fait que les divergences entre le nord et le sud ont continué à s'accroître, d'abord en termes de taux d'intérêt auxquels ces pays empruntent. Le fait que la BCE ait acheté des obligations d'État à ces pays a permis de faire en sorte que ces taux d'intérêt n'explosent pas mais il y a une divergence très importante entre les taux d'intérêt auxquels les pays du sud empruntent et les taux d'intérêt auxquels par exemple l'Allemagne et la France empruntent. Aujourd'hui, la France emprunte à des taux négatifs à court terme, ce qui veut dire que le pays s'enrichit en empruntant. Par contre, l'Espagne emprunte à des taux cinq fois plus importants que l'Allemagne, l'Italie six fois, et c'était avant même les problèmes que le gouvernement italien rencontre aujourd'hui. Dans une zone économique et monétaire, avoir de façon durable des taux d'intérêts divergents auxquels les États empruntent est un problème majeur.

Deuxième point, une catastrophe démographique est en cours dans les pays du sud. Les taux de fécondité sont très bas dans toute l'Europe sauf en France, en Irlande et en Finlande mais ce qui se passe aujourd'hui en Italie en Grèce au Portugal en Espagne est dramatique parce qu'un quart des jeunes de 20 à 30 ans ont immigré depuis la crise économique de 2010 pour travailler dans les autres pays européens (Royaume-Uni, Allemagne Pays-Bas, un peu en France). Ce sont les jeunes les plus qualifiés qui s'en vont. Certains pays forment des jeunes qualifiés dans leur système de formation et ces jeunes vont travailler dans d'autres pays. On a des pays qui sont saignés, c'est tout à fait dramatique.

Il y a un appauvrissement des pays du sud très important par une fuite des capitaux massive qu'on peut repérer d'ailleurs dans le système de paiement de l'Union européenne, quelque chose qui s'appelle Target 2, le lieu où sont enregistrés les créances et les débits des différents pays européens les uns envers les autres. Par exemple, l'Italie a un solde négatif de près de 400 milliards d'euros tandis que l'Allemagne a un solde positif de près de 800 milliards d'euros. En soi, ça n'a pas forcément une grande importance mais ce que ça indique, c'est qu'il y a eu une fuite de capitaux massive des pays du sud vers les pays du nord, et c'est donc un problème majeur de financement de ces pays.

Dernier point, la reprise en trompe-l'œil. Les politiques d'austérité mises en place à partir de 2010-2011 ont entraîné une récession puis une stagnation économique dont certains ont cru être sortis avec un nouveau cycle économique, et c'est ce qui s'avère totalement en trompe-l'œil, tout simplement parce que la question fondamentale de la demande globale, de la demande effective, n'a pas été résolue. Les politiques d'austérité n'ont, de fait, pas cessé encore aujourd'hui. On voit donc que la plupart des pays européens, à part la France, ont résolu leur déficit commercial et sont aujourd'hui, soit en excédent commercial, soit en équilibre, mais pas parce qu'ils ont retrouvé en

compétitivité contrairement à ce qu'on entend, mais tout simplement parce qu'avec les politiques d'austérité la demande interne et, corrélativement, les importations, se sont effondrées, conduisant au rétablissement automatique des balances commerciales.

Voilà quatre facteurs d'éclatement de la zone euro. Je ne parle pas évidemment d'une éventuelle crise financière internationale et des conséquences qu'elle pourrait avoir sur la zone euro.

Ne pas jeter le projet européen aux oubliettes

Dans cette situation, faut-il pour cela jeter le projet européen aux oubliettes ? Ma réponse est clairement non. Pas simplement parce qu'à gauche on est internationaliste : d'un point de vue internationaliste, on n'a pas plus de raison de privilégier l'Europe à l'Amérique latine ou à l'Afrique. Mais pour des raisons d'ordre stratégique.

Quatre raisons en l'occurrence, que je cite simplement. Première raison : face à la puissance des multinationales et à la force de la globalisation du capital, il faut un espace politique capable de faire contrepoids. Or le seul espace politique d'ampleur capable de faire contrepoids aujourd'hui, c'est l'espace européen qui n'est pas ouvert totalement à l'extérieur – 80 % des biens consommés en Europe sont fabriqués en Europe – donc il y a possibilité d'avoir ce contrepoids à l'échelle européenne. Deuxième raison : il y a des problèmes à traiter qui sont spécifiquement de nature européenne, que ce soit en matière de services publics, en matière de lutte contre le réchauffement climatique, etc. Troisième raison : si on veut lutter réellement contre le *dumping* social, le *dumping* fiscal et lutter contre la xénophobie, il faut un espace politique européen qui permette de prendre des mesures d'harmonisation sociale et fiscale. Dernière raison : dans les négociations internationales face à la Chine, il y a tous les blocs continentaux ; eh bien, il faut être capable d'avoir un bloc continental qui pèse en termes de rapports de forces. Voilà les raisons stratégiques pour lesquelles il faut un projet européen.

Mais ce projet européen suppose une refondation de l'Union européenne et de l'Europe plus globalement, et donc une rupture avec l'Europe telle qu'elle s'est construite, c'est à dire l'Europe néolibérale antidémocratique et autoritaire.

C'est là évidemment que la vraie discussion commence. Il y a trois leviers pour y arriver et aucun n'est satisfaisant en tant que tel. Les trois sont des leviers très fragiles.

Le premier levier, c'est le levier institutionnel européen. Il va y avoir des élections au Parlement européen. Contrairement, là aussi, à ce que l'on entend quelquefois, le Parlement européen n'est pas un parlement croupion – beaucoup moins croupion que le parlement français par exemple ! Le Parlement européen peut bloquer, s'il le veut, tous les projets de directive de la Commission européenne, il en a théoriquement le pouvoir à condition, évidemment, qu'une majorité en son sein le décide. Il l'a fait dans certains cas rares mais on voit bien que ce n'est pas du Parlement européen que pourra venir – quelle que soit sa majorité par ailleurs – un processus de refondation de l'Union européenne. En effet, il y a des traités européens qui ne relèvent pas du Parlement européen mais des États qui les rédigent et qui les ratifient. Deuxièmement, l'action du Parlement européen est encadrée par la Cour de Justice de l'Union européenne qui, en droit, se fonde sur les traités européens. Comme ces traités sont fondamentalement articulés autour de considérations néolibérales, autour du droit de la concurrence et du droit qui dérive du droit de la concurrence, on voit qu'on a alors un problème majeur. Donc, si le Parlement européen a des pouvoirs importants pour bloquer telle ou telle directive européenne, un pouvoir de blocage, on voit que ce n'est pas de ce seul levier institutionnel que pourra sortir une refondation, une réorientation majeure dans la construction européenne.

Le deuxième levier, ce sont les mouvements sociaux, les mobilisations sociales et citoyennes à l'échelle européenne, et là nous sommes en situation d'échec. L'échec majeur a été l'échec du forum social européen (FSE) qui a été la tentative la plus aboutie de concevoir un mouvement social européen. Après des débuts très prometteurs, le FSE a disparu en 2010. Je ne dirai rien, faute de temps, sur la Confédération européenne des Syndicats qui est tout sauf une confédération européenne des syndicats, et qui est dans l'incapacité, ou la non-volonté, d'organiser des mobilisations sociales à l'échelle européenne. Donc il y a un problème majeur de mobilisation citoyenne ou sociale à l'échelle européenne. Il y a des choses qui se font, de petites choses. Par exemple, il y a eu, il y a quelques semaines à Bruxelles, une réunion des coursiers pour essayer de lutter contre l'ubérisation du travail à l'échelle européenne. Il y a des processus de rencontres qui existent mais la dynamique qui en est issue est faible. C'est ce qui explique d'ailleurs en partie ce qui s'est passé en Grèce, parce que le gouvernement Tsípras a été totalement isolé à l'échelle européenne. Nous avons été incapables, à l'époque, de construire un mouvement réel de soutien au gouvernement grec, qui s'est retrouvé isolé face à l'étranglement financier qu'il a subi.

Être capable de prendre des mesures de rupture unilatérale avec les directives européennes

Troisième levier, c'est la rupture nationale : l'arrivée au pouvoir dans un ou plusieurs pays d'une coalition ou d'un parti de gauche réelle qui entreprendrait de changer les choses.

Là, il faut tirer les leçons de l'expérience de Syriza qui a capitulé devant l'Eurogroupe et la Commission européenne, devant les institutions européennes. Ils ont capitulé parce qu'ils ont été étranglés financièrement. On ne peut pas reprocher à Syriza et au gouvernement Tsípras d'avoir recherché un compromis avec les institutions européennes vu ce qui était l'état de la Grèce à l'époque mais tout compromis suppose construction d'un rapport de force. Ce qu'on peut reprocher par contre au gouvernement Syriza, c'est son incapacité à construire le moindre rapport de force avec les institutions européennes et d'avoir refusé de prendre la moindre mesure de rupture avec les règles de l'Union européenne. J'étais par hasard en Grèce en 2015 quelques jours avant le référendum. On avait rencontré le ministre du Travail

et il nous avait expliqué qu'il avait plein de mesures prêtes sur le plan social mais qu'il ne pouvait pas les prendre parce qu'il y avait un veto de l'Eurogroupe. C'était avant la capitulation de Syriza.

Donc, la clé de l'affaire pour un gouvernement qui arriverait au pouvoir, c'est d'être capable de prendre des mesures de rupture unilatérale avec les directives européennes et tout ou partie des traités européens, et d'appliquer son propre programme. Par exemple, je pense qu'un gouvernement de gauche qui arriverait au pouvoir devrait immédiatement instaurer un contrôle des capitaux. Parce que sans contrôle des capitaux, l'affaire est réglée à peu près d'emblée. Or le gouvernement grec n'a pris aucune mesure de contrôle des capitaux. Il a fallu attendre le mois de juin pour prendre cette mesure en catastrophe alors que les banques allaient s'effondrer, etc. Deuxième mesure, reprendre le contrôle du système financier. Troisième mesure, une réforme fiscale majeure qui redonne des marges de manœuvre. Quatrième mesure, commencer à traiter la question de la dette, en reconstruisant par exemple ce qui avait été en France le circuit du trésor, ce mécanisme qui drainait l'épargne en dehors des marchés financiers vers le trésor public.

On peut ainsi prendre toute une série de mesures précises de rupture avec le néolibéralisme et de protection face aux tentatives d'étranglement financier. Il s'agit donc d'engager un bras de fer avec les institutions européennes et d'essayer de créer un rapport de force pour rebattre les cartes à l'échelle européenne. Dans cette perspective, la sortie de l'euro n'est pas un préalable. On n'a pas du tout besoin de sortir de l'euro pour appliquer les mesures que je viens d'évoquer ; mais ça veut dire aussi qu'à un moment donné on ne se laisse pas paralyser par la peur d'être exclu de la zone euro. Le gouvernement Tsípras a été mis devant le choix capitulation ou sortie de l'euro. Il a choisi de capituler. Évidemment, à partir du moment où on exclut totalement le fait que l'on puisse à un moment donné, s'il y a une nécessité, sortir de l'euro, eh bien on se lie soi-même les mains. Donc le problème n'est pas, contrairement à ce que pensent certains, de faire de la sortie de l'euro un préalable pour mener une politique de rupture avec le néolibéralisme. On n'a pas du tout besoin de sortir de l'euro pour faire ça. D'un certain point de vue, quand on mène une politique de rupture avec le néolibéralisme, rester dans l'euro protège : on joue le rôle de ce que les économistes néolibéraux appellent le passager clandestin, on évite les spéculations sur la monnaie, etc.

Mais s'il y a un bras de fer avec les institutions européennes, eh bien, il n'est pas exclu du tout à un moment donné que le pays en question se voie exclu de la zone euro. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas prévoir à l'avance quel sera le résultat de l'affrontement. Tout dépend du pays en question, de sa puissance économique et financière, etc., mais la clé de l'affaire c'est évidemment de prendre des mesures qui sont des mesures de rupture avec les politiques néolibérales mais qui soient des mesures de rupture coopératives, qui ne visent pas à accroître la concurrence entre les peuples et les États, et qui se fixent effectivement comme objectif une perspective de refondation de l'Europe pour construire une Europe de la justice sociale, solidaire, etc.

On voit que ces trois leviers sont des leviers extrêmement fragiles, et je conclurai là-dessus. Le levier institutionnel est plus que fragile, il est extrêmement faible. Les mobilisations européennes, elles, sont totalement nécessaires parce qu'elles permettent d'affirmer un dessein commun des peuples d'Europe et elles permettent de peser sur les politiques européennes mais on en voit les difficultés. Le troisième levier est évidemment la rupture au niveau national. Il faut non seulement gagner les élections, ce qui n'est pas encore fait, c'est le moins qu'on puisse dire, et il faut ensuite tenir dans un rapport de force avec l'Union européenne : l'expérience grecque nous montre que c'est tout sauf facile.

La fusion-absorption d'Alstom par Siemens est refusée. Et Maintenant ?

Déclaration de l'Appel :

« Alstom ne doit pas être bradé - Construire une alternative industrielle, écologique, sociale et efficace » [1]

Après l'annonce du projet de fusion-absorption d'Alstom par Siemens en septembre 2017, de nombreuses initiatives se sont développées pour s'opposer à ce bradage. En janvier 2018 se réunissait au CESE, à l'initiative de F. Boccara, l'Appel « *Alstom ne doit pas être bradé — Construire une alternative industrielle, écologique, sociale et efficace* » [1]. La commission d'enquête parlementaire mise en place à l'instigation de Fabien Roussel et présidée par le Républicain Olivier Marleix rendait son rapport en avril 2018. Rapport accablant notamment sur la cession de la branche « énergie » d'Alstom qui a conduit O. Marleix à saisir le procureur pour des soupçons de corruption visant Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie. Enfin, en février 2019, la Commission européenne interdisait la fusion en soulignant que « La concentration aurait créé le *leader* incontesté du marché sur certains marchés de la signalisation et un acteur dominant dans le secteur des trains à très grande vitesse. Elle aurait réduit de manière significative la concurrence dans ces deux domaines, restreignant ainsi le choix des clients, notamment les opérateurs ferroviaires et les gestionnaires d'infrastructure ferroviaire, en matière de fournisseurs et de produits. »

Au passage, la Commission donnait raison à notre argumentation en balayant le prétexte de la concurrence chinoise avancée par les tenants de la fusion : « l'enquête de la Commission a confirmé que les fournisseurs chinois ne sont pas présents dans l'EEE aujourd'hui, qu'ils n'ont à ce jour même pas tenté de participer à des appels d'offres et que, par conséquent, ils ne deviendront pas des fournisseurs crédibles pour les gestionnaires d'infrastructure européens avant très longtemps ». À cette occasion, les participants à l'appel de janvier 2018 se sont à nouveau réunis en février 2019 pour échanger sur les suites à donner aux luttes et adopter le texte suivant.

La Commission européenne vient de confirmer son refus de la fusion des groupes Siemens et Alstom. ***Nous sommes soulagés par cette décision, même si ses motivations ne sont pas de même nature que celles qui ont suscité notre opposition au projet.*** *C'est une étape. Elle permet d'envisager l'avenir tout autrement ! Mais beaucoup reste à faire : le développement d'Alstom pour répondre aux défis, mutualiser les coûts et ouvrir le dossier d'une véritable coopération industrielle écologique et sociale en Europe, mobiliser les banques. Les pouvoirs publics ont une lourde responsabilité en ce sens, dans un secteur où, en outre, les commandes publiques et subventions sont importantes. La question n'est pas de changer les règles pour autoriser les monopoles, elle est de mutualiser les coûts de façon coopérative et de mutualiser l'élaboration des solutions industrielles, avec les services publics de transports, dans une démocratie nouvelle, quitte à faire évoluer les règles en Europe pour permettre cela. De toute urgence, le débat doit s'ouvrir sur trois points :*

– L'utilisation par Alstom des 2,6 Md€ de la vente de ses coentreprises dans l'énergie : c'est une question d'intérêt général !

– La scandaleuse perte de maîtrise dans l'énergie par la cession à l'américain General Electric des coentreprises de ***production hydroélectrique, des réseaux intelligents et de maintenance du nucléaire, c'est une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation.***

– Ouvrir démocratiquement le dossier d'une véritable coopération industrielle écologique et sociale en Europe, avec la mise en place de GIE, structure (s) égalitaire (s) non coûteuse (s) en capital financier.

Cette décision confirme ce que nous disions depuis l'annonce de ce projet. Il ne s'agit nullement de la création d'un « champion européen » mais de l'absorption d'Alstom par Siemens, d'une concentration capitalistique visant à la constitution d'un quasi-monopole de droit privé sous contrôle et au bénéfice

de Siemens et de ses actionnaires. Et il s'agit de permettre à Bouygues de se dégager d'Alstom tout en touchant une grosse plus-value. La concurrence du chinois CRRC est un prétexte largement fallacieux.

Si cette décision de la Commission met un coup d'arrêt à ce projet, nous considérons toutefois que ses motivations ne répondent en aucun cas aux défis économiques, sociaux et écologiques des transports en Europe. Le démembrement de nombreuses activités des deux groupes que les directions des deux entreprises auraient dû proposer en réponse à la Commission au nom de la concurrence auraient conduit à casser la cohérence et les synergies du secteur. La Commission n'est pas seulement en charge de la concurrence. Elle a aussi en responsabilité de veiller à un développement harmonieux des transports en Europe, où de nombreux États sont dramatiquement sous-équipés. Elle a aussi pour responsabilité de veiller à atteindre les objectifs de la COP 21.

Une réponse aux besoins de mobilité en Europe, le développement industriel et de l'emploi ne peuvent pas passer par la concurrence entre des entreprises morcelées et affaiblies, ni par la création de monopoles privés trop capables d›imposer aux opérateurs publics de transport leurs conditions de prix et de service. Elle ne peut pas non plus passer par des entreprises ayant pour objectif la rentabilité financière de ses actionnaires.

Au couple concurrence-monopole, nous répondons mutualisation-démocratie. Aux marchés financiers, avec leurs actionnaires avides de rentabilité, nous répondons mobilisation des banques, jusqu'à la BCE, et appui public. À l'obsession de la baisse des dépenses, nous répondons mutualisation des coûts.

Il faut un véritable plan de développement industriel, à commencer par celui d'Alstom, les compétences de ses salariés et des investissements pour développer ses sites en France et en Europe. Alstom dispose de 2,6 Md€ engrangés pour réaliser cette absorption : ils doivent servir au développement d'Alstom et non être versés aux actionnaires. L'État ne doit pas laisser faire !

Il faut un appui au développement des transports publics en Europe, adossés à des financements privilégiés du secteur bancaire jusqu'à la BCE. Il faut une politique européenne industrielle, démocratique, au service du développement équilibré de chacun des pays, avec pour objectifs l'écologie et l'emploi – sécurisé, développé et bien rémunéré. Au lieu d'une politique européenne de la concurrence comme dogme de politique industrielle et d'une finance d'appui à la prédation financière.

Cette politique industrielle passe par un appui à une coopération des industriels européens entre égaux pour répondre aux appels d'offre au meilleur coût, pour développer la recherche, pour engager des projets de développement communs. Des solutions sont possibles sous forme de GIE (groupement d'intérêt économique), par exemple, pour des projets de coopération, sans nécessiter une dépense en capital financier et avec une structure réellement égalitaire, comme cela existe entre Safran et General Electric pour le moteur CFM, ou comme ce fut le cas à la création d'Airbus. Ce type de coopération européenne ne bradant pas les atouts industriels nationaux mais les renforçant permet de développer, au contraire, des co-productions avec des partenaires du monde entier.

Par ailleurs, pour financer le dividende exceptionnel prévu à la fusion, Alstom a procédé à la vente, dans la plus grande opacité, à General Electric de ses participations dans les trois coentreprises de la branche énergie : Hydro, Grid et GEAST. Cette opération gravissime a conduit à transférer à *General Electric*, entreprise de droit américain, le savoir-faire français dans trois domaines stratégiques : les turbines hydrauliques, les réseaux intelligents et les turbines de la filière nucléaire. Ce dernier abandon affaiblit considérablement notre maîtrise industrielle énergétique. Désormais, C'est *General Electric*, qui sera en charge de la maintenance du parc nucléaire français et de près de la moitié des centrales nucléaires dans le monde. On imagine assez bien quelle arme dans la main des États-Unis cela constitue dans la guerre commerciale qu'ils livrent à l'ensemble du monde. Dans cet affaiblissement considérable de notre indépendance nationale, la responsabilité juridique de l'exécutif est clairement engagée. La clarté doit être faite sur cette opération. Nous lançons un appel solennel à celles et ceux qui sont attachés à l'indépendance stratégique du pays par rapport aux États-Unis à se mobiliser pour une reprise en main publique du secteur.

1. Associant « salariés et syndicalistes d'Alstom, usagers et citoyens, intellectuels, salariés de la filière (industrie, services, transports, tels RATP, SNCF, traminots), des banques, élus territoriaux et nationaux.

Un abandon de souveraineté sans précédent

Alain Tournebise

Un effet collatéral du projet de fusion est la sortie définitive d'Alstom de l'activité énergie par la vente de ses parts dans les trois co-entreprises qui avaient été créées au moment de la vente de la branche énergie à General Electric : Renewable (ex Hydro), Grid et GEAST (ex Power). Le plus scandaleux, c'est que cette vente n'est pas du tout un choix stratégique, mais seulement un moyen de réunir le cash nécessaire à payer le deuxième dividende extraordinaire de 900M€ prévu au projet de fusion. Si la fusion ne se fera pas, la vente des filiales énergétiques, elle, s'est bel et bien faite.

Rappelons brièvement que la création de ces trois co-entreprises avaient été obtenue par A. Montebourg pour garder au sein d'Alstom une partie de l'activité « énergie ». Elles sont au nombre de trois :

– Grid produit des matériels de réseaux, notamment les réseaux « intelligents ».

– Renewable produit des turbines hydrauliques et éoliennes.

– La filiale commune General Electric-Alstom Steam (GEAST) est dédiée aux activités concernant les salles des machines des centrales nucléaires, et plus globalement les activités liées aux turbines à vapeur Arabelle, historiquement implantées depuis la France. GEAST regroupe les activités de deux des filiales d'Alstom : Alstom Power System et Alstom Power Services. Détenue à 80 % par General Electric et 20 % par Alstom, cette société porte donc l'intégralité des activités de production et de maintenance pour la partie conventionnelle du parc nucléaire d'EDF en France (turboalternateurs essentiellement). Elle est donc, pour le moins, une entreprise stratégique pour notre indépendance énergétique. C'est la vente de cette entreprise stratégique que l'exécutif a autorisée en autorisant la fusion avec Siemens.

Naturellement, l'exécutif prétend qu'il a pris toutes les mesures nécessaires à préserver l'intérêt national et notamment préserver les brevets qui matérialisent le savoir-faire français. Difficile à établir car tout s'est conclu dans la plus grande opacité. Toutefois, la lecture des auditions de la commission d'enquête parlementaire donne quelques informations. Trois dispositions avaient été prises :

Si elle était dirigée opérationnellement par General Electric, la moitié au moins des membres de son conseil d'administration étaient français. Un des membres du conseil d'administration, nommé par l'État, disposait d'une action spécifique lui conférant un droit de veto (une *golden share*) pour toute décision qui affecterait l'intégrité et la continuité de l'offre industrielle de GEAST autour de l'îlot conventionnel. Après la vente de la totalité de GEAST à General Electric, plus d'administrateurs français donc plus de « golden share ».

Le deuxième levier est l'accord-cadre signé entre l'État, General Electric, Alstom et EDF en 2014 pour la pérennité du parc nucléaire existant du groupe EDF. Cet accord s'applique à l'ensemble des équipements fournis historiquement par Alstom, jusqu'à la fin de vie de chaque palier pour le parc nucléaire d'EDF en France et en Grande-Bretagne et pour les EPR en construction ou en projet – à l'époque Flamanville 3 et Hinckley Point C. Cet accord est complété par un accord de licence qui concède à une société dédiée, propriété à 100 % de l'État français, une licence sur les droits de propriété intellectuelle existants et à venir d'Alstom, afin de sauvegarder l'accès d'EDF à cette propriété intellectuelle en cas de défaillance de General Electric.

Le troisième levier est l'accord-cadre signé entre l'État, General Electric, Alstom, AREVA et EDF en novembre 2014 pour les nouveaux projets nucléaires. Il comporte un engagement minimum de dix ans – reconductible par période de dix ans. General Electric s'engage à développer les groupes turbo-alternateurs à base de technologie Arabelle et à transmettre des offres compétitives si EDF développe de nouveaux projets. Comme le précédent, cet accord est complété par un accord de licence entre les mêmes parties qui concède à la même société détenue par l'État une licence sur les droits de propriété intellectuelle existants et à venir d'Alstom, afin de sauvegarder l'accès d'EDF à la propriété intellectuelle d'Alstom en cas de défaillance de General Electric. Un dispositif de séquestre est même prévu pour sécuriser cet accès.

Mais *un accord de licence n'est pas un brevet*. En réalité, la propriété intellectuelle semble bien avoir été transférée à General Electric. C'est un abandon gravissime de la part de l'exécutif français.

La vente de Alstom Power avait déjà dégradé la qualité de la maintenance du parc français. « EDF est également aujourd'hui préoccupée par la tendance de General Electric à faire davantage appel à la sous-traitance pour la réalisation des opérations de maintenance sur le parc thermique. Cette moindre implication de ressources propres fait craindre à court ou moyen terme une perte de compétences techniques de General Electric concernant des matériels anciens de fabrication Alstom tels que les turbines à vapeur ou les alternateurs. » avait déclaré le PDG d'EDF devant la commission d'enquête parlementaire.

Avec La vente de la totalité de GEAST que deviennent les accords qui reposent essentiellement sur la confiance qu'on accorde à General Electric ? Peut-on avoir confiance dans les engagements de General Electric ? L'expérience récente montre évidemment que non. General Electric n'a pas respecté ses engagements de créations d'emploi et le revendique haut et fort. Au passage, General Electric montre dans quelle estime ils tiennent le gouvernement français. On peut donc être très inquiets pour trois raisons :

– Même si elle conservait son activité de turbines nucléaires, General Electric devient un opérateur totalement indépendant de la filière française. EDF n'est donc plus en capacité de proposer à l'export une offre complètement française. Pire, EDF pourrait, sur des projets à l'export, se trouver confronté à une concurrence de General Electric associé à un autre offreur.

– General Electric est en pleine déconfiture et sous la pression des fonds activistes notamment Trian dont Nelson Peltz a été nommé administrateur : General Electric a annoncé une dépréciation d'actifs de 23 milliards de dollars dans sa division énergie, l'une des plus importantes de l'histoire, et, avant sa dépréciation d'actifs, avait déjà annoncé 6 000 suppressions de postes dans le monde. Il n'est donc pas exclu que General Electric finisse par se débarrasser de GEAST auquel cas les brevets du nucléaire et sa maintenance tomberaient dans les mains de n'importe quel opérateur, le plus offrant.

Enfin, General Electric est une société de droit américain. Il y a donc un risque politique évident à l'export que les États-Unis, au nom de la capacité juridique extra territoriale qu'ils s'octroient puissent s'opposer ou s'immiscer dans des négociations de nouveaux projets nucléaires internationaux pilotés par EDF. Les pouvoirs publics et les acteurs de la filière nucléaire sont parfaitement conscients de ce danger puisque, d'après Levy, PDG *d'EDF* « Cet accord prévoit que la technologie Arabelle et les produits Alstom continuent à être développés sans que les contraintes d'exportation qui pourraient être imposées par les États-Unis ne puissent s'appliquer à eux ». Argumentation parfaitement inepte du point de vue juridique comme politique.

L'ensemble de ces éléments montrent qu'il y a eu, de la part de l'exécutif et notamment du Président de la République, au mieux une démission, au pire une trahison de ses responsabilités constitutionnelles, notamment l'article 5 de la constitution : « Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. »

Une explication marxiste des crises du capitalisme

Constantin Lopez

Conférence prononcée aux universités d'été du PCF, cette piqûre de rappel des analyses marxistes des crises du capitalisme éclaire les luttes sur les contradictions de ce dernier autant que sur les leviers concrets d'une réelle sortie de crise.

« C'est la crise ». L'expression, galvaudée, est rentrée dans toutes les bouches, à tel point qu'elle semble ne plus vouloir dire grand-chose. Forçons un peu le trait, et faisons-nous l'espace d'un instant l'avocat du diable. Nous sommes dans une période de reprise : c'est François Hollande qui l'a dit, le premier, le 14 juillet 2013, dans des propos rapportés par l'AFP[1]. Il s'était certes un peu avancé, mais il avait en partie raison : la France retrouve en 2013 son niveau de PIB d'avant crise. En 2017, la croissance du PIB en France a atteint 1,9 %. En 2018, elle devrait atteindre environ 2,1 %.

Pourtant, il y a un problème dans ce constat : il ne « colle pas » au vécu de la majorité de la population française. Les grands mots économiques et sociaux qui frappaient le pays semblent toujours présents : chômage, désindustrialisation, précarité, accroissement des inégalités, désertification des territoires exclus du processus de métropolisation… Ces maux ne datent pas d'hier, et remontent pour certains aux années 1970. Ils n'ont cessé de s'aggraver depuis.

Il semble donc qu'il faille distinguer deux niveaux dans la crise :

- La crise comme moment, ponctuel, au cours duquel s'opère un basculement. C'est une manifestation brusque et intense, de durée limitée : un « Ensemble des phénomènes pathologiques se manifestant de façon brusque et intense, mais pendant une période limitée, et laissant prévoir un changement généralement décisif, en bien ou en mal, dans l'évolution d'une maladie. » (TLF)

- La crise comme période, plus ou moins longue, de difficultés : « Situation de trouble, due à une rupture d'équilibre et dont l'issue est déterminante pour l'individu ou la société et, *p. méton.,* période ainsi caractérisée. » (TLF)

Le mystère que nous mentionnions en accroche commence à s'éclaircir un peu : il peut y avoir un moment de crise (conjoncturelle) dans une période de crise plus durable, où s'accumulent les difficultés. Mais ces deux niveaux ne sont-ils pas interdépendants ? Ne peut-on pas imaginer qu'ils ont des causes similaires ?

Pour articuler ces deux niveaux, il est nécessaire d'adopter une approche dialectique, c'est-à-dire qui intègre les interactions complexes des phénomènes économiques, sociaux et politiques et qui permette de penser le mouvement historique. C'est ce qu'a cherché à faire Marx dans son analyse des crises économiques.

Intéressons-nous maintenant à l'étymologie du mot « crise ». D'après le Littré, ce terme est issu du grec *krisis* (séparation, jugement), le mot crise renvoie à l'idée d'embranchement, à un moment où un choix doit s'opérer. Notons que le mot « crise » est apparenté étymologiquement à la critique. L'étude critique que Marx fait du capitalisme vise à révéler ses lois internes, et balise le champ des possibles pour ouvrir la voie à la transformation sociale, à des choix de société permettant de mettre fin aux impasses de ce mode de production. Mais elle permet également de penser les transformations historiques du capitalisme, et notamment ses divers stades.

Quelles sont les causes des crises du capitalisme identifiées par Marx ?

Nous présenterons dans un premier temps la façon dont Marx « décortique » le mode de production capitaliste, procède à une analyse de ses éléments simples, pour définir son essence (I). Nous nous

1. <https://www.liberation.fr/france/2013/07/14/hollande-la-reprise-economique-est-la_918182>.

arrêterons plus précisément sur l'analyse qu'il fait du capital et comment il étudie sa composition. Cela permet de penser le capitalisme comme un système, doté d'une structure spécifique et se régulant par le biais d'un régulateur central : le taux de profit (II). Les lois internes du capitalisme conduisent à des crises périodiques, qu'on peut expliquer à partir de la loi de la baisse tendancielle du taux de profit, qui montre comment le mouvement d'accumulation du capital tend à faire baisser le taux de profit au cours du temps en dépit de contre-tendances s'opposant à cette baisse (III). Nous terminerons en montrant l'intérêt de cette approche pour la compréhension des cycles économiques, qui peuvent être reliés aux mouvements d'accumulation et de dévalorisation du capital, donnant un sens à l'évolution historique du capitalisme et notamment à ses divers stades (IV).

L'exposé qui suit correspond à une approche néo-marxiste particulière : celle de « l'école de la régulation systémique » développée par Paul Boccara et la commission économique du PCF. Insistons sur ce point : il ne s'agit pas ici de récapituler uniquement ce qu'a pu dire Marx dans le Livre III du *Capital*, de faire de la marxologie, mais d'exposer une lecture particulière qui a donné lieu à des élaborations théoriques complémentaires, en tenant compte :

– Des évolutions du capitalisme postérieures à la mort de Marx.

– Des développements « utiles » de la science économique de fin XIX^e^ et XX^e^ siècle (sur les cycles économiques, les théories des crises).

– Du développement de la pensée systémique, nourrie notamment par les progrès de la cybernétique après la Seconde Guerre mondiale.

Il s'agit d'un éclairage destiné à être utile aux luttes, et donnant des perspectives concrètes pour l'action politique.

L'essence du capitalisme : le règne absolu de la marchandise

Le capitalisme est le mode de production qui a poussé le plus loin la logique marchande. Il consacre les rapports marchands dans tous les domaines. Pour définir le capitalisme, il faut en premier lieu préciser les caractéristiques de la production marchande et montrer en quoi le capitalisme « radicalise » la domination de la marchandise en l'étendant à des domaines jusque-là exclus du marché : ce que Polanyi appelle les « marchandises fictives » (force de travail, terre, monnaie).

La marchandise et la production marchande simple

Il existe une différence fondamentale entre l'économie naturelle (ou primitive) et l'économie marchande. Dans une économie naturelle, les producteurs produisent des objets destinés à satisfaire leurs propres besoins. Par exemple, un agriculteur réalisera lui-même une partie des outils grâce auxquels il travaille la terre, et consommera l'essentiel de sa production (autoconsommation). En revanche, dans une économie marchande, les producteurs réalisent des produits qui doivent être échangés afin d'acquérir d'autres produits destinés à répondre aux besoins de celui qui les acquiert. Par exemple, un forgeron de la fin du Moyen Âge devra, pour se nourrir, écouler les outils qu'il a forgés sur le marché.

C'est pourquoi Marx, reprenant Aristote, distingue valeur d'usage et valeur d'échange :

– La production naturelle est organisée autour de la production de valeurs d'usage, qui *répondent directement aux besoins subjectifs des producteurs-consommateurs*. Les échanges entre producteurs se font sous la forme d'échange de travaux.

– La production marchande doit être vendue sur le marché, sur lequel se révèle sa valeur d'échange (son prix, qu'on peut exprimer par rapport à d'autres marchandises ou en monnaie). *La production et la consommation sont séparées*. Les échanges entre producteurs se font sous la forme d'échange de marchandises.

– Mais l'échange marchand pose un autre problème, qui est la *définition de ce qui est commun entre les marchandises*, et permet un échange entre équivalents. Marx montre que ce qui est commun aux marchandises, c'est qu'elles ont nécessité une certaine dépense de travail pour être produites. Pour chaque marchandise, il y a un travail concret, spécifique.

Comme, au niveau du marché, la concurrence entre producteurs favorise les producteurs les plus efficaces et élimine les autres, le temps de travail consacré à la réalisation d'une marchandise va tendre vers un temps de travail moyen socialement nécessaire à sa production : c'est ce qu'on appelle la valeur. La *valeur d'échange* fluctue autour de la valeur, et révèle la contradiction entre *valeur* et *valeur d'usage*.

La production marchande simple est résumée par la formule M-A-M' : une marchandise est produite, elle est échangée contre de l'argent lui-même échangé contre de nouvelles marchandises destinées à satisfaire un besoin.

La production marchande simple a pour finalité l'échange. Ce faisant, elle recèle en elle des contradictions qui vont aller en s'approfondissant dans l'économie capitaliste. Notamment :

- la spécialisation permet d'accroître la division sociale du travail. Par conséquent, l'interdépendance de fait se développe dans un contexte où les producteurs atomisés restent séparés, cette indépendance étant consacrée juridiquement par la propriété privée des moyens de production et des produits.

- L'échange des produits masque l'échange des travaux : c'est le « fétichisme de la marchandise » qui fait passer les rapports des hommes entre eux pour des rapports des choses entre elles.

CONCLUSION : la généralisation de la production marchande peut conduire à un problème de coordination à l'échelle macro-économique. Une contradiction se fait jour entre travail privé et travail social : les travailleurs privés, atomisés, ont travaillé en vain tant qu'ils n'ont pas réussi à faire valider socialement leur production sur le marché. On identifie ici une première source de blocage possible : la production et les besoins concrets ne coïncident pas, la production ne peut être écoulée : c'est la crise.

De la production marchande simple à la production marchande capitaliste

La production marchande simple est antérieure à la production marchande capitaliste :

– Sur le plan logique (penser la production marchande simple aide à penser le mode de production capitaliste).

– Mais aussi dans la réalité telle qu'on l'observe (réalité phénoménale) : Marx montre que le développement de la production marchande simple a précédé l'apparition du capitalisme, dont il situe les prémisses au début du XVI^e^ siècle.

Ce qui est nouveau dans la production marchande capitaliste, c'est que l'échange devient le moyen d'une accumulation d'argent, dont la possession devient un but en soi. On passe de la formule M-A-M'à la formule générale du capital A-M-A' : l'argent devient le moyen et l'objectif final de l'accumulation.

Là où le capitalisme radicalise la production marchande simple, c'est qu'il va jusqu'à transformer la force de travail en marchandise. Le développement de la production marchande simple a consacré la séparation entre producteurs. La figure de l'artisan, propriétaire de ses moyens de production et travaillant à son propre compte, a été remplacée par celle du capitaliste, propriétaire des moyens de production, acquéreur de force de travail sur le marché du travail. Un capitaliste industriel achète sur le marché des moyens de production matériels ET du travail vivant en le rémunérant à la valeur de sa force de travail.

On ne peut terminer cette partie sans dire un mot à propos de la monnaie. Le développement des échanges ne peut se faire que si une « marchandise spéciale » sert d'intermédiaire entre toutes. Cette marchandise doit servir d'intermédiaire des échanges, d'unité de compte, mais aussi de réserve de valeur. Par exemple, si je suis un producteur de blé, et que je vends ma récolte à un producteur de fraises en échange de fraises, il m'est :

– Difficile de déterminer combien de kilos de fraises vaut une tonne de blé : la valeur des fraises fluctue en fonction des saisons, de la qualité et de la variété, etc. (unité de compte mal appropriée).

– Si je ne souhaite pas consommer toutes les fraises, il me faudra les échanger très rapidement, avant qu'elles ne pourrissent (pas une réserve de valeur).

– Si les fraises ne sont pas acceptées comme moyen de paiement à cause de tous ces inconvénients, elles ne peuvent servir d'intermédiaire des échanges.

La monnaie remplit ces trois fonctions. Elle facilite le développement des échanges mais porte aussi en elle des germes d'instabilité : elle peut être soustraite à la circulation, thésaurisée, ou créée *ex nihilo* (crédit bancaire).

CONCLUSION : Le capitalisme consacre le règne de la marchandise dans tous les domaines en l'étendant à la force de travail et à la monnaie (mais aussi à la terre…). En déconnectant la production des besoins immédiats, et en lui donnant pour but l'accumulation d'argent, il permet un développement inédit des forces productives, mais accroît aussi démesurément le risque d'inadéquation entre production de valeurs d'échange et besoins concrets. La satisfaction des besoins de consommation des travailleurs notamment devient, du point de vue des capitalistes, des entraves à l'accumulation. Cela pose problème : comment écouler des marchandises si les consommateurs auxquels elles sont destinées n'ont pas les moyens de les acheter ? L'antagonisme social entre prolétaires et capitalistes crée sur le plan économique des tendances à la surproduction de marchandises et à la sous-consommation des masses, sources potentielles de crises. Ce problème est redoublé par le rôle central joué par la monnaie, qui permet la thésaurisation (fuite de monnaie hors du circuit économique) et le crédit bancaire (injection de monnaie créée ex nihilo dans le circuit économique). Cela accroît le risque de sous-consommation et de surinvestissement : surproduction de marchandises relativement à la demande solvable.

TRANSITION : Avant même de rentrer dans les complexités liées à la baisse tendancielle du taux de profit, on voit que le capitalisme dans son essence prête le flanc aux crises :

- Crises liées aux échecs de la coordination marchande («l'anarchie du marché»).

- Crises liées à la surproduction couplée à la sous-consommation des masses exploitées.

Le mode de production capitaliste : un système économique régulé par le taux de profit

Le capitalisme comme système

Mais il faut aller plus loin que les explications sous-consommationnistes pour percer à jour les secrets des crises du capitalisme. Depuis les années 1970, on a bien vu que les seuls remèdes keynésiens axés sur la demande étaient insuffisants pour garantir le bon fonctionnement du capitalisme. De même, l'encadrement du capitalisme mis en œuvre après la seconde guerre mondiale (Commissariat au Plan) a en partie supprimé l'anarchie du marché, sans que cela empêche le capitalisme de rentrer dans une crise profonde dès la fin des années 1960. Il faut donc aller plus loin dans notre explication.

Le mode de production capitaliste peut être pensé comme un système. Appliquée à l'histoire, la pensée matérialiste et dialectique de Marx met au jour des structures (sociales, économiques et politiques), leur mode de fonctionnement, les opérations *via* lesquelles elles se régulent, sans pour autant renoncer à expliquer les changements et les évolutions de long terme. Dans ce sens, on peut dire que le matérialisme dialectique de Marx annonce la systémique, qui cherche à rendre compte des effets des interactions complexes entre éléments d'une structure parcourus par une opération dont le mécanisme et le rythme sont soumis à une régulation endogène. C'est une pensée qui va au-delà des approches uniquement centrées sur la structure, qui nient les possibilités d'évolution historique.

Pour prendre un exemple simple de ce qu'est un système, on peut prendre le cas d'un radiateur avec un thermostat. Opération : chauffer. La régulation se fait par le thermostat *via* la mesure du régulateur : la température. Quand la température < 18, ça chauffe, sinon, ça s'arrête. Ici, le système considéré (le capitalisme) est un brin plus complexe puisque la structure elle-même est amenée à se transformer au cours du processus (ce qui n'est pas le cas avec un radiateur).

Dans le cas du capitalisme, on a :

– Une structure marquée notamment par 1) l'antagonisme entre capital et travail, avec la séparation de la propriété des moyens de production de ceux qui les emploient pour produire, 2) la séparation de la production et de la consommation, 3) une division sociale du travail créant une interdépendance entre des producteurs formellement indépendants, etc.

– Une opération qui est l'accumulation du capital, qui passe par l'exploitation du travail, permettant l'accumulation élargie *via* la transformation de fractions de la plus-value en moyens de production matériels.

– Un régulateur central qui est le taux de profit.

Marx insiste sur la différence entre la valeur d'usage de la force de travail et sa valeur/valeur d'échange. En effet, la force de travail est la seule marchandise dont la valeur d'usage consiste à créer plus de valeur que la valeur d'échange nécessaire à son acquisition. En gros, c'est la seule marchandise qui coûte moins cher que ce qu'elle rapporte. Le prix d'acquisition de la force de travail (le salaire) est déterminé par la valeur de la reproduction de la force de travail, qu'on peut estimer en temps de travail. Le capitaliste fait travailler le salarié plus longtemps que le temps de travail nécessaire à la reproduction de sa force de travail. La différence entre le temps de travail total (TTT = la journée de travail) et le temps de travail moyen, socialement nécessaire à la reproduction de la force de travail (TTSN) est le surtravail. Le surtravail génère de la valeur : c'est la plus-value captée par les capitalistes. Cette plus-value est soit consommée par les capitalistes, soit réinvestie pour permettre la reproduction élargie du capital (= augmentation du stock de capital). L'« astuce » des capitalistes pour accumuler le capital est donc d'exploiter le plus possible les travailleurs salariés.

L'exploitation des travailleurs salariés (les prolétaires) par les capitalistes dans le cadre d'un mode de production qui fait de l'accumulation d'argent une fin en soi a un caractère ambivalent :

– Elle autorise un développement inédit des forces productives.

– Elle est à l'origine d'un antagonisme (opposition dynamique et irréductible) entre le prolétariat et la bourgeoisie.

L'objectif pour les capitalistes est d'obtenir un maximum d'argent (A') à partir d'une quantité d'argent investie la plus faible possible (A). C'est le ratio A'/A anticipé qui guide les décisions d'investissement des capitalistes. Étant donné que la force de travail est la seule marchandise qui crée une valeur supérieure à sa valeur, la maximisation de l'exploitation des travailleurs devient un moyen pour les capitalistes de maximiser leur taux de profit. On peut exprimer le taux d'exploitation en temps : surtravail/TTSN ou en valeur : Pl/V (Pl = A'-A, A correspondant au montant des salaires versé). L'objectif des capitalistes est d'accroître au maximum le taux d'exploitation pour maximiser le taux de profit (A'-A)/A.

CONCLUSION : Le capitalisme peut être vu comme un système doté :

- d'une structure (rapports de propriété et rapports de production marqués par l'antagonisme capital-travail,

- traversé par une opération (l'accumulation du capital)…

-… régulée par le taux de profit.

Si les crises économiques du capitalisme sont liées à l'opération économique qui s'y déroule, on doit pouvoir les observer au niveau des mouvements du régulateur central (le taux de profit = « la température dans le radiateur ») qui détermine la vitesse à laquelle s'effectue l'accumulation.

Anatomie du taux de profit

Le taux de profit (réel et anticipé) est le régulateur central du capitalisme, il détermine la vitesse de l'accumulation. Si le taux de profit anticipé est élevé, les capitalistes investissent massivement. Sinon, ils n'investissent pas. Quand le taux de profit devient proche de 0 % voire négatif, on peut même assister à une destruction de capital (désaccumulation).

Qu'est-ce qui détermine le montant du taux de profit et son évolution ? Pour le comprendre, il faut plonger dans les entrailles du capital et s'intéresser à sa composition. Que faut-il pour produire ?

Des moyens de production matériels : c'est ce qu'on appelle le capital constant

– du capital fixe : machines, bâtiments, etc.

– du capital circulant constitué par l'ensemble des intrants (combustible, matières premières, huiles pour lubrifier les machines, etc.)

Le capital constant transfère une proportion + ou – importante de sa valeur aux marchandises mais n'en rajoute pas, c'est pourquoi il est qualifié de « constant ».

Le capital constant est constitué de travail cristallisé, accumulé dans les moyens de production matériels et déjà effectué, c'est du « travail mort ».

De la force de travail rémunérée par des salaires : c'est le capital variable

Marx, reprenant une idée déjà présente chez les économistes classiques, montre que le temps de travail est à l'origine de l'intégralité de la valeur et de son expression comptable, la valeur ajoutée. Or, les travailleurs travaillent plus de temps qu'il n'en faut pour produire la valeur de leurs salaires : ils sont à l'origine d'une valeur additionnelle, la plus-value (d'où le terme « variable »). La partie de la valeur ajoutée qui n'est pas versée aux travailleurs, crée pour le capitaliste un revenu : le profit, dont la valeur correspond à la plus-value créée par les travailleurs grâce

au surtravail. Le capital variable correspond au travail vivant mis en œuvre au cours de la production.

On peut donc aller plus loin et exprimer le taux de profit :

(A'-A)/A = Pl/K = Pl/(C+V)

On observe que plus Pl est élevé par rapport à C et V, plus le taux de profit est élevé. Mais il y a un problème : réduire la quantité de travail vivant pour réduire V risque aussi de réduire Pl, car c'est le travail vivant qui est à l'origine de la plus-value.

CONCLUSION : le taux de profit, régulateur central du capitalisme, dépend des proportions respectives de la plus-value, du capital constant et du capital variable. Il y a donc un lien entre la composition du capital et le taux de profit. Y a-t-il un lien entre les proportions de ces différents éléments composant le capital et le risque de blocage de l'accumulation lié à une possible diminution du taux de profit ?

Nous verrons dans la partie suivante que le comportement individuel des capitalistes, cherchant à maximiser leur taux de profit, peut conduire paradoxalement à une chute du taux de profit et à un blocage de l'accumulation.

La loi de la baisse tendancielle du taux de profit : mise en évidence des tendances à la suraccumulation et aux crises de surproduction du capitalisme

Marx montre que la soif d'accumulation des capitalistes est à l'origine de tendances à la suraccumulation du capital et à la surproduction, provoquant une baisse du taux de profit. La baisse tendancielle du taux de profit est analysée dans le livre III du *Capital*, dans la section intitulée « loi de la tendance à la baisse du taux de profit ». On y trouve 3 chapitres :

– Chapitre XIII « Nature de la loi ».

– Chapitre XIV « Causes qui contrecarrent la loi ».

– Chapitre XV « Développement des contradictions internes de la loi ».

Il ne s'agit pas pour Marx de prophétiser un éventuel effondrement du capitalisme, mais de montrer qu'il existe des tendances réelles à la baisse du taux de profit qui n'exercent leurs effets dans la réalité phénoménale qu'en se confrontant à tout un jeu de contre-tendances. Il ne faut pas avoir une interprétation dogmatique de cette loi mais la penser dans son mouvement, de façon dialectique.

La suraccumulation trouve ses racines dans la façon dont les capitalistes font progresser la productivité *via* l'accumulation de moyens de production matériels. Comme les capitalistes sont en concurrence entre eux, ils cherchent chacun de leur côté à accroître leur productivité en accumulant des machines et en remplaçant du travail vivant par du travail mort. Le raisonnement de chaque capitaliste est le suivant : si j'arrive à économiser du temps de travail, je peux produire plus de marchandises, moins cher, et augmenter ma marge.

Comme tous les capitalistes ont la même idée en même temps, ils accumulent des machines et licencient des travailleurs. Mais comme ils inondent le marché avec les marchandises produites, il se produit une tendance à la baisse des prix et les capitalistes ne peuvent rehausser leur marge. La masse de la plus-value par rapport aux capitaux investis diminue : on devrait donc logiquement observer une baisse du taux de profit et un ralentissement de l'accumulation au fur et à mesure de l'accumulation du capital.

La baisse du taux de profit est aggravée par la politique délibérée des capitalistes qui embauchent le moins possible pour empêcher l'augmentation des salaires. Cette stratégie permet de faire tendre le salaire vers le coût de la reproduction de la force de travail et de discipliner les travailleurs, sans cesse menacés du chômage. Mais cela comprime également la consommation, donc les débouchés des capitalistes.

La volonté d'embaucher le moins possible trouve ses limites durant les phases d'expansion, au cours desquelles les besoins en main d'œuvre augmentent. La pénurie relative de main d'œuvre pousse les salaires à la hausse, et incite les capitalistes à remplacer massivement le travail vivant par des machines, augmentant les risques que se manifeste au niveau macro-économique une suraccumulation de capital. On voit ici toutes les limites des solutions keynésiennes : augmenter la consommation ne saurait apporter de solution durable à un tel problème à long terme.

La tendance à la baisse du taux de profit peut s'expliquer schématiquement par l'augmentation de la composition organique du capital = C/(Pl+V), qu'on peut exprimer en valeur (du point de vue des capitalistes) C/V. Au fur et à mesure que les capitalistes accumulent des moyens de production matériels et licencient des travailleurs, la masse des moyens de production matériels employés par rapport au travail vivant augmente. Comme seul le travail vivant est créateur de plus value, le taux de profit diminue.

La diminution du taux de profit conduit à un blocage de l'accumulation. Cela conduit à une dévalorisation du capital, qui peut prendre 3 formes :

– Mise en sommeil.

– Mise en fonctionnement avec un taux de profit réduit.

– Destruction de capital.

La dévalorisation d'une partie du capital permet une remontée du taux de profit et autorise un nouveau cycle d'accumulation.

CONCLUSION : En raison de la concurrence qu'ils se livrent, les capitalistes sont poussés à économiser au maximum le travail vivant et à accumuler toujours plus de moyens de production matériels pour accroître la productivité, tout en comprimant les dépenses destinées à rémunérer la main-d'œuvre. Cela est à l'origine d'excès périodiques d'investissement qui ne peuvent se réaliser à un taux de profit satisfaisant pour les capitalistes. La dévalorisation d'une partie du capital devient alors inévitable. Marx note que les crises de surproduction apparaissent périodiquement,

La crise du mode de production capitaliste en schéma

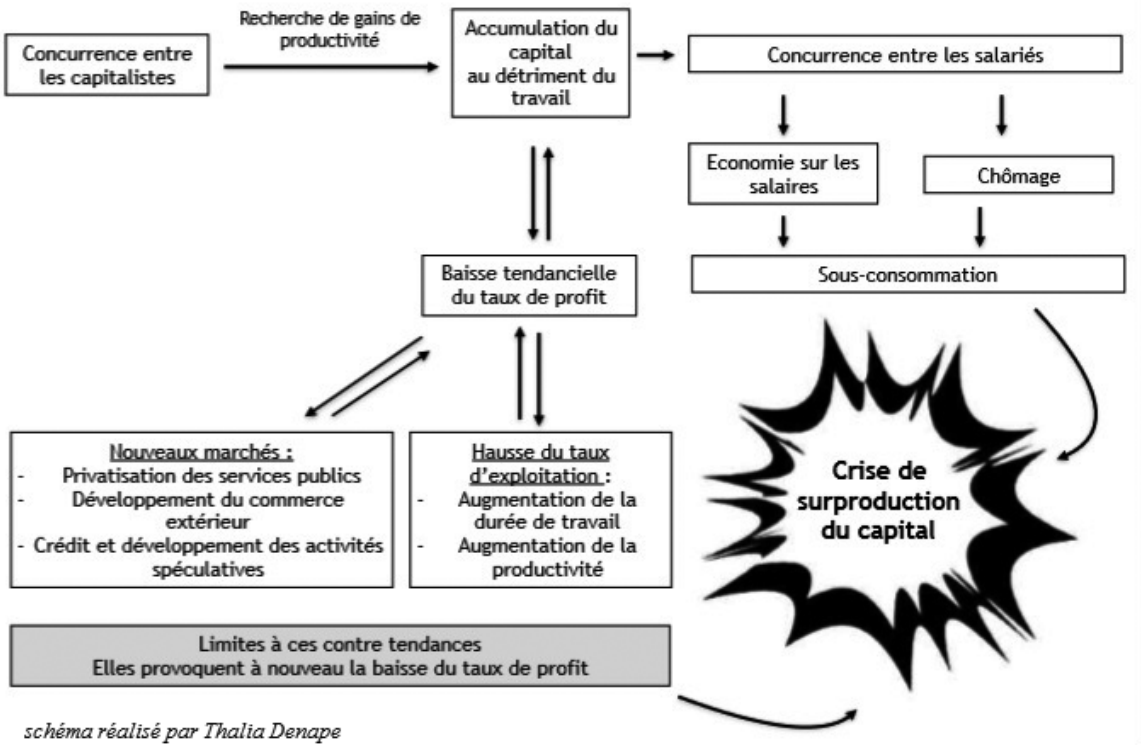

schéma réalisé par Thalia Denape

il les relie au cycle industriel. La destruction du capital excédentaire en fin de cycle autorise la relance d'un nouveau cycle d'accumulation dans des conditions identiques. Mais cela permet-il de régler durablement le problème de la suraccumulation ? On peut penser que non, au vu de l'existence de périodes durant lesquelles les difficultés économiques persistent et s'accumulent.

Suraccumulation-dévalorisation du capital et évolutions historiques du capitalisme

Comme mentionné en introduction, les crises ne sont pas simplement des moments ponctuels liés à la conjoncture. Elles peuvent correspondre à des phases de difficulté longues, qui mettent en cause le capitalisme dans sa structure et dans son fonctionnement. Prenons l'exemple de la situation actuelle : l'accumulation du capital a rencontré des obstacles manifestes à partir du début des années 1970, on n'a jamais retrouvé depuis les taux de croissance des « trente glorieuses ». Cela n'empêche pas que depuis les années 1980, on a vu se succéder plusieurs crises conjoncturelles entrecoupées par des périodes de reprise économique.

Dans les situations où la suraccumulation du capital ne peut être corrigée par une dévalorisation simple, il y a crise structurelle ou systémique : le capitalisme est poussé à se transformer et à procéder à des dévalorisations structurelles du capital, à des transformations novatrices. C'est donc sa propre structure qu'il est contraint de modifier pour permettre la reprise de l'accumulation et la remontée du taux de profit. Il peut donner lieu à la dévalorisation de certains types de capitaux, des dispositifs institutionnels peuvent être imaginés pour tenter de faire coïncider la production avec la demande solvable, etc.

Ce constat pousse à considérer le capitalisme non pas comme une structure figée, mais comme un système soumis à des transformations historiques, passé par un ensemble de stades, qu'on peut relier aux mouvements de l'accumulation. Il faut pour cela se jucher sur les épaules de Marx, mais aussi faire appel à des avancées théoriques et à des travaux empiriques postérieurs à Marx.

L'auteur pionnier ayant ouvert la voie à la compréhension des transformations du capitalisme et au passage d'un stade à l'autre est sans conteste Lénine. Dans sa célèbre brochure de vulgarisation de 1916 sur l'*Impérialisme*, il montre comment le capitalisme concurrentiel libéral existant au temps de Marx a cédé la place à un capitalisme monopoliste (impérialisme) à l'occasion de la longue dépression (fin XIX^{e}). Les gros capitalistes ont racheté les petits et/ou leur ont fait déposer le bilan, ils se sont organisés en cartels. On a eu une dévalorisation structurelle de capital, et des transformations de la structure économique permettant temporairement un relèvement du taux de profit. Dans *La Catastrophe imminente et les moyens de la conjurer* (1917), Lénine parle de capitalisme monopoliste d'État et montre comment la guerre a contribué à donner à l'État un rôle qualitativement nouveau dans la gestion de l'accumulation.

Citons également les avancées dans la compréhension des cycles du capitalisme dues aux analystes des cycles Juglar et Kondratiev :

– Un « cycle des affaires », décennal, le Juglar : corrélé *grosso modo* au cycle du crédit et au cycle industriel.

– Un cycle s'étendant sur 50 ans environ, le Kondratiev : il s'ouvre sur une période d'innovations techniques et institutionnelles, sa fin correspond à un blocage durable, à une longue période de difficultés avec nécessité de transformations systémiques, troubles politiques. On peut, pour mieux comprendre de quoi il retourne, citer Marx : « à un certain stade de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en contradiction avec les rapports de production existants, ou, ce qui n'en est que l'expression juridique, avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors. De formes de développement des forces productives qu'ils étaient, ces rapports en deviennent des entraves. Alors s'ouvre une période de révolution sociale. » (*Contribution à une critique de l'économie politique*).

Pour conclure sur ce point, on peut dire que quand la suraccumulation devient durable (fin de cycle Kondratiev) s'ouvre une période où les luttes sociales et politiques, la créativité humaine devient prépondérante pour permettre un « redémarrage » du système dans des conditions renouvelées.

CONCLUSION : La suraccumulation de capital peut atteindre un tel degré qu'elle est à l'origine de périodes longues de difficultés nécessitant des changements de la structure même du capitalisme et des innovations radicales (techniques et institutionnelles) permettant de sortir d'une période de stagnation. La théorie de la suraccumulation-dévalorisation, élaborée à partir des apports novateurs de Marx et de Lénine par Paul Boccara, et prolongeant notamment les idées contenues dans le chapitre XV du livre III du Capital et dans les écrits tardifs de Lénine, nous donne des clés pour penser l'évolution historique du capitalisme et ses stades successifs, en mettant l'accent sur les blocages de l'accumulation et les moyens mis en œuvre pour les surmonter.

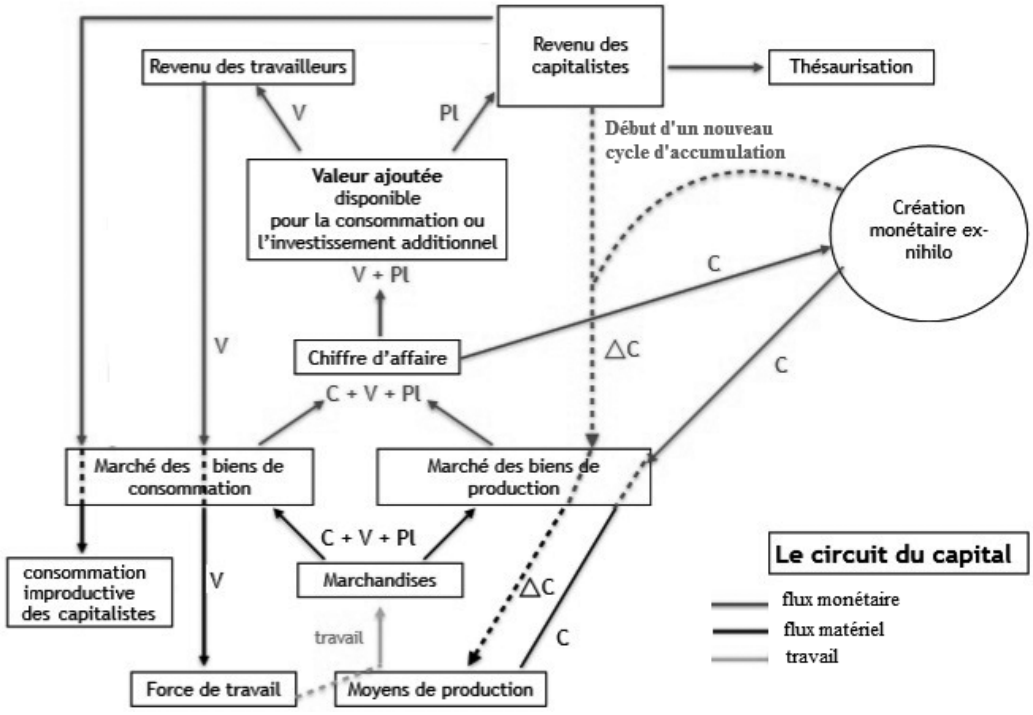

CONCLUSION GENERALE : Nous avons identifié à partir de Marx 4 sources potentielles de crises du capitalisme :

– Les échecs de la coordination marchande, avec une possibilité de non-coïncidence entre production de valeurs d'usage et besoins de consommation.

– La disproportion entre branches, liée à un excès d'investissement dans certains domaines et au sous-investissement dans d'autres.

– La sous-consommation et l'évolution erratique des salaires.

– La suraccumulation de capital menant in fine *à la baisse du taux de profit.*

Ceci étant, on peut se demander si les mutations du capitalisme survenues après Marx (monopolisme, développement d'institutions régulatrices nouvelles…) n'ont pas profondément transformé son fonctionnement d'ensemble.

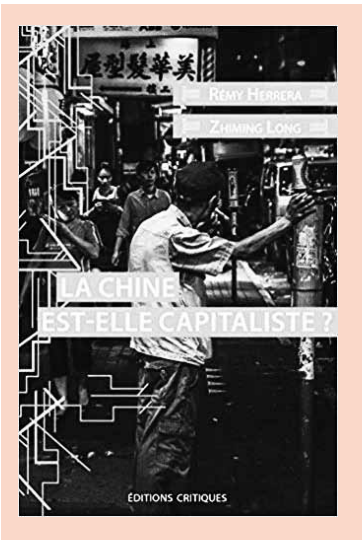

***La Chine est-elle capitaliste ?*, Rémy Herrera et Zhiming Long, Éditions Critique, 2019.**

Face à une incompréhension largement partagée des mécanismes de la croissance chinoise, face à des questionnements légitimes sur la nature du système politico-économique chinois, Rémy Herrera et Zhimming Long prennent le parti du temps long. Resituant le développement économique récent dans les dynamiques séculaires de ce géant, les auteurs opèrent une véritable chasse aux lieux communs.

En s'appuyant sur de nouvelles séries temporelles de leur cru, qui constituent certainement une ressource précieuse pour l'avenir de la recherche économique sur la Chine, Rémy Herrera et Zhimming Long traquent la rupture dengiste. Car c'est bien à partir de ce moment que la question de la nature du régime chinois se pose. À rebours d'un *satisfecit* des économistes dominants qui tendent à dater le décollage économique de la Chine à sa conversion au marché au début des années 1980, il est démontré ici que la croissance chinoise, comme un certain nombre de ses déterminants (investissement en capital physique, éducation…), s'inscrit dans une continuité avec la politique entreprise sous l'ère Mao, qui permettait déjà d'observer des taux de croissance élevés. Si l'économie chinoise a pu connaître les plus forts taux de croissance au monde sur les dernières décennies, c'est qu'elle s'est appuyée sur une paysannerie et un paysage industriel largement préparés par la période maoïste.

La dite rupture de l'ouverture libérale est donc largement à contraster. La Chine actuelle continue de remplir un certain nombre de critères considérés comme caractéristiques du socialisme. Ce livre présente la complexité de la situation chinoise, et s'ils prennent position en faveur d'une qualification socialiste du régime, les auteurs ne méconnaissent pas l'ampleur du rapport de force en cours. Dans un système « avec capitalistes mais non capitaliste », l'enjeu est de savoir si les classes laborieuses auront les moyens de tenir écartés lesdits capitalistes du pouvoir politique. La lutte, y compris en interne du PCC, déterminera l'avenir du pays qui peut glisser vers un capitalisme sauvage comme poursuivre la voie engagée vers la construction du socialisme.

L'ouvrage a le mérite de dresser un tableau relativement complet de l'économie chinoise replacée dans sa dynamique historique. Les adorateurs de graphiques en apprécieront la richesse, et la qualité du travail de construction des données. Les plus insatiables regretteront l'absence d'un graphique résumant l'évolution de la part des différentes formes de propriétés du capital (étatisé, collectivisé, privé), réalisation certainement épineuse dans la construction des données, mais indubitablement éclairante sur les évolutions en cours. Le sujet des formes de propriété reste largement traité dans l'ouvrage, notamment à travers les grandes questions des banques, de la propriété foncière et des grands secteurs industriels.

Les deux auteurs ouvrent des perspectives particulièrement stimulantes en ce qui concerne l'étude de l'économie chinoise. Le rôle du secteur public comme fournisseur de biens intermédiaires et services à bas coût est analysé comme l'un des fondements de la réussite du tissu industriel y compris privé. L'efficacité de ce capital public dont l'État chinois accepte une faible valorisation est explicitement mise en contradiction avec les « critères de gestion de plus en plus explicitement marchands » (p. 98) qui ont pu (ou peuvent) prévaloir dans le secteur public depuis les années 1990. Le rôle central du crédit bancaire, de la modulation administrative des taux d'intérêts, du contrôle de l'offre de crédit par la *People's Bank of China* pour contrer les « oligopoles de la haute finance mondialisée » est aussi singulièrement détaillé, sans occulter la tendance engagée depuis 2005 d'ouverture au privé des capitaux des grandes banques chinoises.

Rémy Herrera et Zhiming Long nous offrent un ouvrage documenté qui aborde la République populaire, non en voulant la faire rentrer de force dans des catégories prédéfinies, mais dans la complexité de ses contradictions et la lutte de classe intense qui s'y joue. Un livre qu'on ne peut que conseiller.

Clément CHABANNE

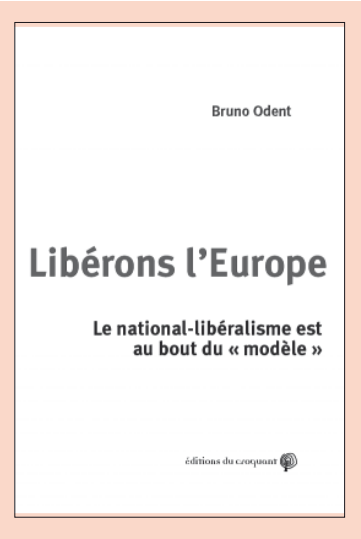

***Libérons l'Europe. Le national-libéralisme est au bout du « modèle »*, Bruno Odent, éditions du Croquant, 2019.**

Comment libérer l'Europe ? Le nouveau livre que Bruno Odent consacre à la construction européenne, à sa crise, aux risques d'éclatement qu'elle encourt sous la pression des politiques d'austérité et les coups de boutoir des nationaux-libéraux et des marchés financiers, s'ouvre sur un plaidoyer en faveur d'une autre Europe, celle des peuples.

Dans ce nouveau livre, Bruno Odent, journaliste à *L'Humanité*, spécialiste de l'Europe, de l'Allemagne et des États-Unis, creuse le sillon entamé dans son ouvrage précédent *Europe, état d'urgence. La régression nationaliste consécration de l'ordo-libéralisme*. Bruno Odent part d'un constat. « Quasiment plus aucun État membre de l'Union européenne (UE) n'est épargné, écrit-il. Partout les partis d'extrême droite acquièrent une influence croissante. » Ces forces ne réussissent pas seulement à enregistrer des succès électoraux, à accéder à des fonctions gouvernementales, « elles parviennent à imposer partout leurs thèmes de prédilection dans le débat public », notamment quant à une prétendue invasion de l'Europe par des réfugiés venus du sud. Elles ont réussi à banaliser la xénophobie au point qu'elle inspire les politiques des chefs d'État et de gouvernement de l'Union, y compris du président français.

On peut particulièrement le constater avec le brûlant dossier des migrants. « Toute l'Europe s'est entendue » sur leur dos, note l'auteur, y compris Emmanuel Macron « qui s'est incliné à Bruxelles devant les revendications des capitales "nationalistes" pour sauver un consensus européen minimum. Problème : celui-là entérine une évolution toujours plus autoritaire et régressive de la gestion européenne de l'immigration ». Dès lors, la posture prétendument progressiste de l'hôte de l'Élysée « devient carrément une farce ».

Le premier chapitre énumère les différentes facettes de ce « péril national-libéral ». De Macerata, petite ville au centre de l'Italie, à Chemnitz, cité située au sud-est de l'Allemagne actuelle, il nous fait voyager « au cœur du néo-nationalisme ». Car si l'Italie est très atteinte, l'Allemagne elle-même n'est guère à l'abri. C'est ainsi que le ministre de l'Intérieur d'Angela Merkel, Horst Seehofer, n'hésite pas à exprimer publiquement son soutien aux manifestants xénophobes de Chemnitz et décrète « la question migratoire » comme « la mère de tous les problèmes politiques du pays ».

Loin d'aborder le sujet à reculons, Bruno Odent lui consacre tout un chapitre dans lequel il considère la question de l'immigration comme « une bastille à prendre », un sujet « à s'emparer » afin « de démasquer les extrêmes droites ». Il rappelle que, contrairement aux affirmations de ces dernières, « l'immigration a façonné la France », elle est même « constitutive » de son identité, « quelque 13,4 millions d'habitants […] sont soit des exilés directs, soit des descendants d'au moins un parent d'origine immigrée ». Tournant le dos à la tradition d'accueil de notre pays, les gouvernements français successifs ont multiplié les obstacles à l'immigration, prétendant sélectionner les « bons » immigrés, criminalisant leurs tentatives de trouver enfin un havre. En Allemagne, les dirigeants sont partagés, soumis à la double pression de la montée de la xénophobie et des problèmes démographiques liés au manque de main-d'œuvre.

S'appuyant sur ces exemples italiens, allemands ou français, mais aussi sur le Brexit britannique ou la gestion gouvernementale du Premier ministre Hongrois, Viktor Orban, Bruno Odent montre que le racisme et la xénophobie marchent d'amble avec un libéralisme exacerbé sur le plan économique et social. Le Rassemblement national de Marie Le Pen n'échappe pas à cela. Ainsi, si d'un côté il diabolise la question migratoire, de l'autre, sur nombre de sujets économiques, il propose un libéralisme bon teint.

Comment expliquer ces dérives ? En vérité, ce national-libéralisme qui grandit est d'une certaine façon le rejeton de la politique conduite par les chefs d'État européens, sous la houlette de dirigeants allemands et des *konzerne* d'outre-Rhin. « Si le poison nationaliste dispose aujourd'hui d'une aussi forte capacité de nuisance, c'est qu'il a été déposé aux cœur des rouages du modèle de référence de l'Union européenne. Le ver est dans le fruit de l'ordo-libéralisme » que l'Allemagne est parvenue à imposer à des partenaires bien conciliants.

On en voit le résultat de l'autre côté du Rhin où le « modèle ordo libéral allemand » a provoqué « des fractures sociales béantes », conséquences de « la déréglementation du marché du travail, des services publics, des collectivités territoriales, du logement social et des systèmes de retraite ». Au plan politique, ajoute l'auteur, « l'effet est encore plus désastreux puisqu'un immense malaise social s'est instauré outre-Rhin, créant un terrain favorable aux joueurs de flûte nationalistes ». Des « musiciens » qui jouent ensemble d'instruments différents et l'on découvre à cette occasion les circonvolutions complexes de cette nébuleuse nationaliste qui va de Thilo Sarrazin, économiste et dirigeant du SPD, parti social-démocrate allemand, à l'AfD, l'Alternative pour l'Allemagne, parti d'extrême droite.

Cette pratique politique de l'ordo-libéralisme conduit ses adeptes à établir une sorte de « post-démocratie » dans nombre de pays européens, en ce sens que des « domaines considérables de la vie

Economie et Politique
2, place du Colonel Fabien
75019 Paris
Tél : 01 40 40 13 47
Fax : 01 40 40 13 95
Email :
ecopo@economie-politique.org

Bulletin d'abonnement

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL (à l'ordre de *Économie et Politique*)

❒ **FRANCE** ❒ **1 an : 60 €** ❒ **2 ans : 114 €** ❒ **Abonnement de soutien - 1 an : 75 €**
❒ **TARIF ETUDIANT** ❒ **1 an : 54 €**
❒ **ETRANGER** ❒ **1 an : 87 € (frais de port par voie maritime incluse) À partir du N° : .....**
❒ **COMMANDE AU N° : 11 € le numéro. Numéro souhaité : .....**

Nom : ..... Prénom : .....
Entreprise ou organisation : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Code postal : .....
Tél : ..... Email : .....

RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (Remplir le formulaire ci-dessous)

Bulletin d'abonnement par prélèvement automatique : 14 € par trimestre.

Faites-nous parvenir ce mandat SEPA d'abonnement signé en y joingnant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP). Le prélèvement automatique peut être supprimé sur simple demande de votre part.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat (réservé à l'administration)

En signant ce formulaire vous autorisez ÉCONOMIE ET POLITIQUE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'ÉCONOMIE ET POLITIQUE. Vous bénéficiez du droit d´être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Code postal : .....
Pays : .....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IBAN-Numéro d´identification international du compte bancaire

BIC-Code international d´identification de votre banque

Paiment : Récurent/répétitif ☐ Ponctuel ☐

CRÉANCIER

Nom : ÉCONOMIE & POLITIQUE
ICS : FR23ZZZ645519
Adresse : 2 place du colonel Fabien, 75019 Paris.

Signature :

Fait à : _____ **Le :** _____

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n´être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l´exercice, par ce dernier, de ses droits d´oppositions, d´accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l´informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner à : ÉCONOMIE ET POLITIQUE, 2 place du colonel Fabien, 75019 Paris.

économique et sociale des pays membres de la zone euro » sont « systématiquement soustraits à la possibilité d'intervention des citoyens ». Le plus bel exemple étant donné par l'euro dont la gestion est confiée en toute exclusivité à la Banque centrale et échappe même aux représentants des nations. Ou par la façon dont la crise grecque a été traitée, au mépris du peuple hellène et de son expression démocratique.

Dans ce contexte, et en raison même de la progression de l'extrême droite nationaliste outre-Rhin, de la crainte qu'elle entretient d'un possible transfert de richesses de l'Allemagne « vers des pays très déficitaires, réputés laxistes et accusés, comme la Grèce, le Portugal ou l'Irlande, d'avoir laissé filer leurs comptes publics », Bruno Odent nous apprend qu'une partie de la classe dirigeante allemande envisage une option alternative à la configuration actuelle de la zone euro, « un véritable plan B » avec « un Deutsche Mark ressuscité ou un euro du nord ».

À l'opposé de ce repli, l'auteur milite pour que l'on satisfasse le « besoin d'Europe » en s'opposant à la construction actuelle, en proposant un autre chemin, d'autres objectifs et d'autres critères. En commençant notamment par donner une réponse européenne et progressiste à la question migratoire. « L'Europe est un échelon régional pertinent pour affronter le défi qu'illustre si puissamment la question migratoire. À condition qu'elle révolutionne son fonctionnement, qu'elle sache se développer sur des principes de solidarité et de coopération et non plus de compétition et de discipline monétariste. À condition donc de se libérer d'un « modèle » ordo-libéral à bout de souffle, si fortement happé déjà vers sa consécration nationale-libérale. »

Que peut-on opposer à ces régressions ? Le retour aux devises nationales reviendrait à exacerber la guerre de tous contre tous, la monnaie risquant d'être utilisée « comme une arme suprême, *via* le déclenchement de dévaluations… compétitives ». Pour autant, on ne peut rester avec l'euro actuel, son système financier, ses marchés désormais « sous assistance respiratoire », la catastrophe ayant été évitée dans la mesure où la « dette privée géante devenue irrécouvrable » a été transformée « en une colossale ardoise publique ». Pour contrer les spéculateurs qui s'attaquent aux pays européens les plus en difficulté, la Banque centrale européenne (BCE) va « s'affranchir partiellement de la rigidité des règles de conduite » édictées par les traités. Elle en vient même – péché mortel dans l'univers de Maastricht – à racheter massivement des titres de dette publique, certes, sur le marché secondaire et non à l'émission ! Elle ouvre les vannes du crédit, injecte dans les économies des centaines de milliards d'euros. Parallèlement, les chefs d'État et de gouvernement mettent en œuvre des politiques de baisse du coût du travail, de déréglementation, de recul des services publics. Cela permet de baisser drastiquement les taux d'intérêt, encourage une certaine relance des économies, mais les stimulations ayant été données sans établir une sélectivité anti-spéculative, en favorisant la prédation du capital, elles ne font au final qu'alimenter la fièvre des marchés, gonflant « des bulles financières géantes ».

Cette impuissance de l'Europe à surmonter sa crise a cependant « mis en lumière des leviers clés, financiers ou monétaires, dont un maniement différent pourrait commencer de changer la donne dans l'intérêt des populations et des salariés. En agissant ici et maintenant. Sans attendre un aussi hypothétique lointain basculement de majorités politiques à l'échelle du continent. »

Bruno Odent reprend à son compte la proposition des économistes communistes français « de créer un fonds européen spécial, de Développement social, écologique et solidaire » qui serait « financé par la BCE » et qui « pourrait permettre aux États membres d'accéder à des crédits dont les taux seraient quasi nuls ou pourraient même être bonifiés en fonction de l'utilité des investissements programmés pour la collectivité (emploi, formation, services publics), la cohésion de la société, du pays, de l'Europe ou la lutte, forcément universelle, contre le réchauffement climatique. » Cette utilisation de la création monétaire, « cette bataille pour « un autre euro » peut devenir l'un des maillons essentiels d'une lutte pour la refondation de l'Europe » affirme l'auteur.

Le livre s'achève sur un plaidoyer en faveur « d'une autre Europe pour le climat et la paix », de « l'avènement d'une civilisation de paix et de coopération […], unique moyen d'assurer » la sécurité des Européens.

Pierre IVORRA